



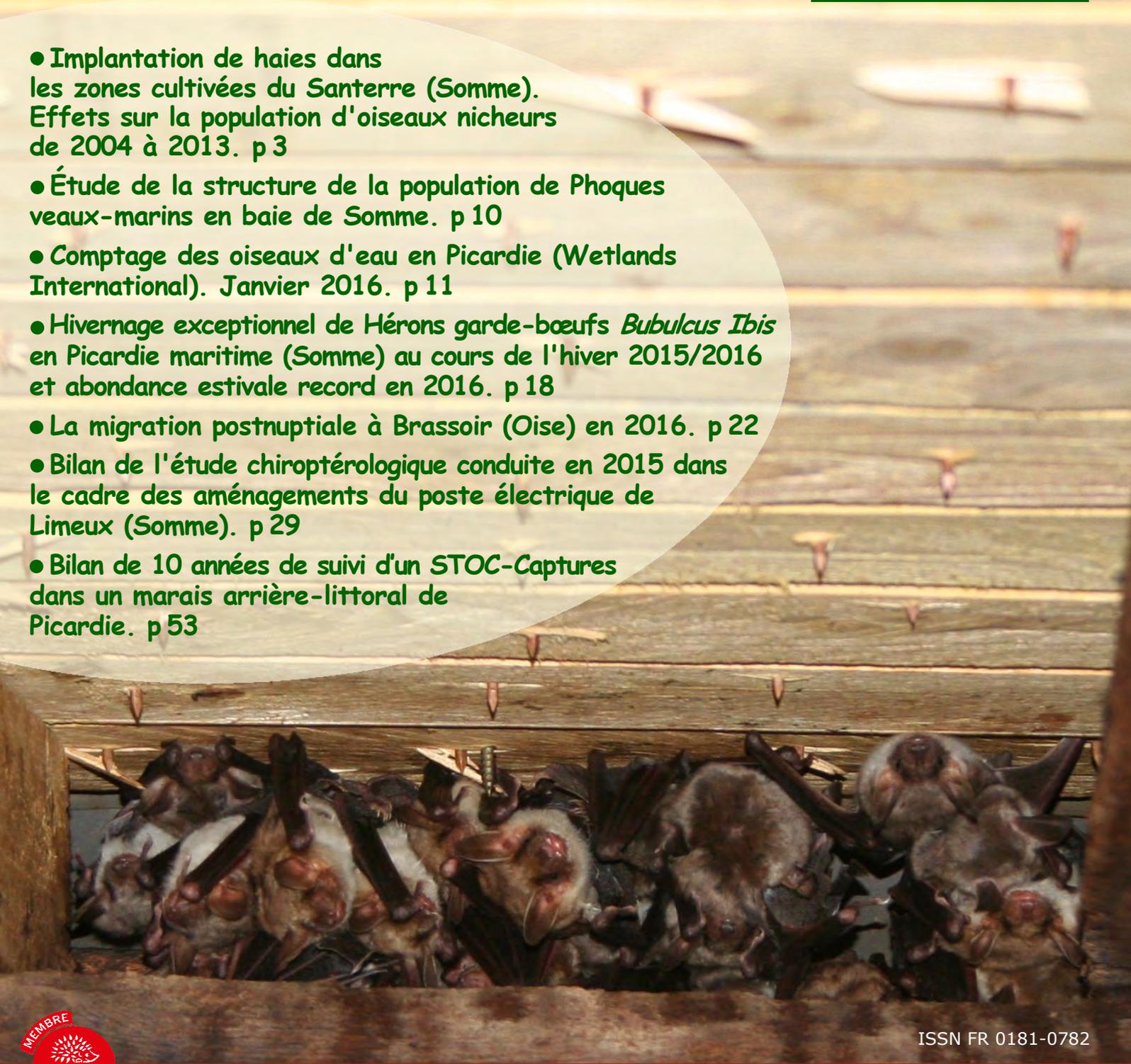
PICARDIE NATURE

revue naturaliste de Picardie Nature

L'Avocette

2017 - 41 - DÉCEMBRE 2017

- **Implantation de haies dans les zones cultivées du Santerre (Somme). Effets sur la population d'oiseaux nicheurs de 2004 à 2013. p 3**
- **Étude de la structure de la population de Phoques veaux-marins en baie de Somme. p 10**
- **Comptage des oiseaux d'eau en Picardie (Wetlands International). Janvier 2016. p 11**
- **Hivernage exceptionnel de Hérons garde-bœufs *Bubulcus Ibis* en Picardie maritime (Somme) au cours de l'hiver 2015/2016 et abondance estivale record en 2016. p 18**
- **La migration postnuptiale à Brassoir (Oise) en 2016. p 22**
- **Bilan de l'étude chiroptérologique conduite en 2015 dans le cadre des aménagements du poste électrique de Limeux (Somme). p 29**
- **Bilan de 10 années de suivi d'un STOC-Captures dans un marais arrière-littoral de Picardie. p 53**



ISSN FR 0181-0782



« l'observatoire de la faune sauvage & l'opération faune et bâti » sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie.



Les actions menées par Picardie Nature sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires



L'Avocette, un moyen de diffusion de l'information naturaliste pour l'Observatoire de la faune sauvage en Picardie. Depuis sa création en 1970, l'étude et la protection de la faune sauvage de Picardie sont les moteurs de Picardie Nature et l'objet principal de ses statuts. Depuis des années, des dizaines de bénévoles parcourent la région pour mieux connaître le statut des espèces de différents groupes faunistiques.

Chaque jour met un peu plus en évidence la nécessité de préserver ce qu'il reste de nature dans nos trois départements. Pour cela, l'association a décidé en 2009 de créer un observatoire de la faune sauvage en Picardie de manière à mieux cadrer et évaluer les politiques de conservation mises en place.

Les rôles de cet Observatoire :

- aider au recueil d'informations dans les domaines couverts par les différents réseaux naturalistes de l'association (actuellement 14 réseaux naturalistes : trame verte et bleue, amphibiens/reptiles, araignées, chauves-souris, coccinelles, criquets/sauterelles, libellules, mammifères terrestres, mammifères marins, mollusques, syrphes, punaises, oiseaux, papillons) par l'embauche de salariés qui aident à l'organisation fonctionnelle des réseaux de bénévoles et participent au travail de terrain pour des enquêtes régionales ou nationales;
- communiquer les informations naturalistes régionales auprès des décideurs et du grand public. C'est là qu'intervient notre revue naturaliste l'Avocette où vous trouvez les résultats de ces travaux. D'autres moyens existent aussi : publication d'atlas régionaux de répartition, mise à disposition de tous de données (non sensibles) grâce au site internet de l'association, participation à des colloques, rapports scientifiques...

L'observatoire de la faune sauvage et l'opération "faune et bâti" sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER - FSE pour la Picardie, l'État, le Conseil Régional des Hauts-de-France, les Conseils départementaux de l'Aisne et de l'Oise ainsi que les Agences de l'eau Artois-Picardie et Seine-Normandie.

Les actions menées par Picardie Nature sont également permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires.

• Sommaire

p. 3

- Implantation de haies dans les zones cultivées du Santerre (Somme) : effets sur la population d'oiseaux nicheurs de 2004 à 2013.

Par Sébastien LEGRIS & Xavier LETHEVE

p. 10

- Étude de la structure de la population de Phoques veaux-marins en baie de Somme.

Par Sarah MONNET et Manon ANGLADE

p. 11

- Comptage des oiseaux d'eau en Picardie (Wetlands International). Janvier 2016.

Par Xavier COMMECY et Thomas HERMANT

p. 18

- Hivernage exceptionnel de Hérons garde-bœufs *Bubulcus Ibis* en Picardie maritime (Somme) au cours de l'hiver 2015/2016 et abondance estivale record en 2016.

Par Thierry RIGAUX

p. 22

- La migration postnuptiale à Brassoir (Oise) en 2016.

Par Henry DE LESTANVILLE

p. 29

- Bilan de l'étude chiroptérologique conduite en 2015 dans le cadre des aménagements du poste électrique de Limeux (Somme).

Par Lucie DUTOUR

p. 53

- Bilan de 10 années de suivi d'un STOC-Captures dans un marais arrière-littoral de Picardie.

Par Xavier COMMECY et Patrick DECORY

L'AVOCETTE, publication naturaliste de :

Picardie Nature - 1 Rue de Croÿ - BP 70010 - 80097 AMIENS Cedex 3

www.picardie-nature.org contact@picardie-nature.org

Directeur de publication : Patrick THIERY - Rédacteur en chef : Xavier COMMECY

Comité de relecture : Didier BAVEREL, Xavier COMMECY, Yves DUBOIS, Lucie DUTOUR, Thomas HERMANT, Sébastien LEGRIS, Sébastien MAILLIER.

Mise en page : Claire VANTROYS

Photo de couverture : *Myotis myotis* - Grand Murin - Troissereux (60) - 21 juil 2007 - © photo Damien TOP.

Date d'édition : Décembre 2017

Consultable au lien suivant : <http://picardie-nature.org/etude-de-la-faune-sauvage/rapports-publications/l-avocette/>

Dépôt légal : ISSN FR 0181-0782

Implantation de haies dans des zones cultivées du Santerre (Somme) : effets sur les populations d'oiseaux nicheurs de 2004 à 2013

Par Sébastien LEGRIS & Xavier LETHEVE

Introduction

Dans le Santerre, à 20 kilomètres à l'Est d'Amiens, sur la commune de Marcelcave, un projet de plantation de 13 kilomètres de haies a été réalisé en 2001 et 2002 par le Groupement d'Intérêt Économique des "Beaux-Jours". Ainsi le paysage de cette exploitation agricole de 393 hectares, où dominaient de grandes surfaces cultivées dépourvues d'éléments paysagers arborés, s'est vu fractionné en une multitude de parcelles d'environ 7 hectares. Ces dernières sont séparées par des lignes de haies implantées tous les 150 mètres. Treize essences d'arbres, essentiellement locales, ont été choisies, notamment pour offrir différentes strates arborées, avec des basses tiges et des hautes tiges.

Les motivations de ce projet étaient diverses, comme la réduction de l'effet du vent sur l'assèchement des cultures, la valorisation d'une nouvelle source d'énergie bois liée aux produits de la haie, mais aussi l'accueil de la biodiversité et la favorisation des services qui en découlent comme l'action bénéfique de la faune auxiliaire sur les cultures. Autant d'effets en partie connus, mais qui méritaient d'être vérifiés scientifiquement pour valoriser ce projet novateur. Ainsi dès 2002, la Chambre d'Agriculture de la Somme, puis en 2010, l'Association Agro-Transfert (LETHEVE 2012), ont entrepris diverses études agronomiques et écologiques, en faisant notamment appel à l'association Picardie Nature pour le suivi de divers groupes faunistiques, dont les oiseaux nicheurs ; ces derniers étant de bons indicateurs de l'évolution d'un habitat ayant

la particularité d'être peu mobiles en période de reproduction, en se cantonnant à un territoire qu'ils vont marquer par l'activité de chant.

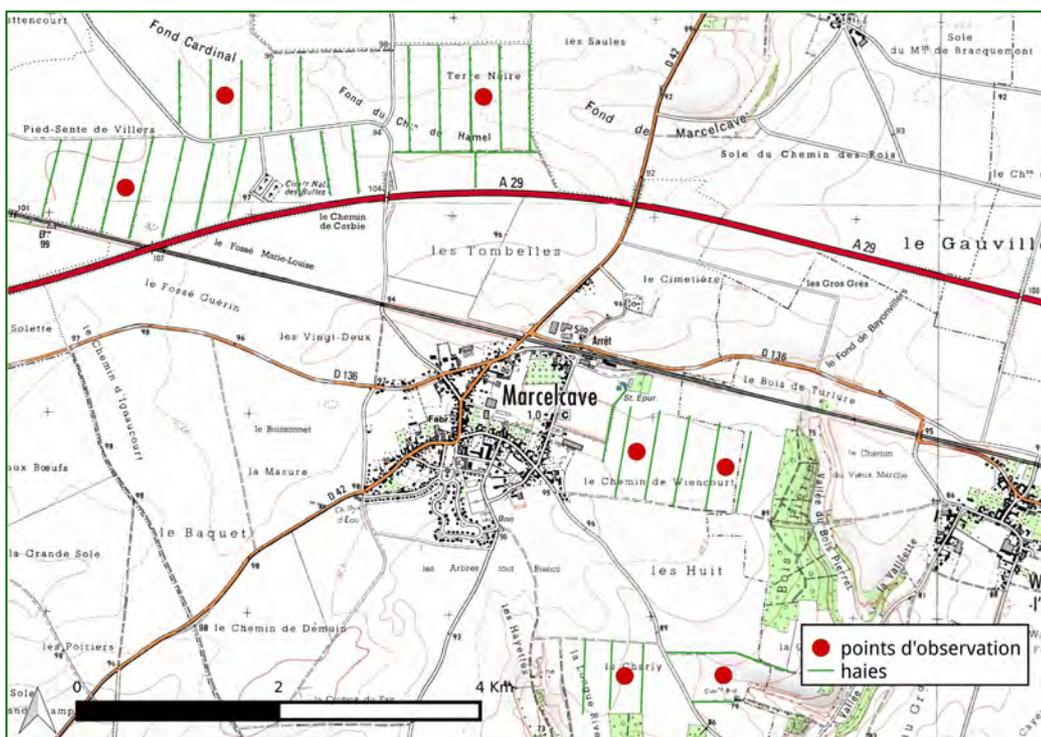
L'objectif principal de la présente étude était donc d'apprécier l'évolution du peuplement d'oiseaux nicheurs en fonction de la croissance des haies et de mesurer ainsi les effets négatifs et/ou positifs des aménagements sur ce groupe de faune. L'étude a démarré en 2004, à un stade quasi-initial, avec des arbustes récemment plantés et peu développés et s'est terminée en 2013, moment où la strate arbustive semblait avoir exprimé une bonne partie de son potentiel avec une bonne densité et une hauteur moyenne de 3 à 4 mètres.

Protocole d'étude

Les suivis mis en place se sont inspirés de la méthode des IPA (Indices Ponctuels d'Abondance) et ont consisté à réaliser 7 points d'écoute et d'observation de 15 minutes, en milieu de parcelle aménagée, soit à 75 mètres des haies. Ces points ont été localisés à deux endroits du parcellaire avec :

- 3 points au Nord du parcellaire du GIE « des beaux jours », sur une zone d'openfield éloignée de toute zone boisée,
- 4 points au sud du parcellaire du GIE, proches d'habitats divers (bosquets, talus boisés, jachères....) pouvant potentiellement accueillir une plus grande diversité d'espèces.

Chaque point a fait l'objet de 2 passages par an, un avant le 15 mai et un après, avec au minimum une



Carte 1 : Zone d'implantation des haies et localisation des points d'observations

vingtaine de jours d'intervalle, pour détecter à la fois les espèces sédentaires, mais aussi les migratrices précoces et tardives. Les points ont été suivis par le même observateur durant les 10 ans d'étude, avec une succession de cultures différentes selon les assolements, principalement des céréales, betteraves et pommes de terre, parfois des pois.

Durant les suivis, l'observateur a relevé l'ensemble des oiseaux vus et/ou entendus, dans un rayon de 100 mètres autour de lui. Les espèces contactées en périphérie des parcelles ont été notées distinctement afin de retenir par la suite uniquement celles ayant utilisé les cultures et/ou les aménagements étudiés.

Analyse des données

Afin d'apprécier au mieux l'avifaune utilisant les haies pour se reproduire, ont été uniquement retenus les oiseaux répondant aux critères de nidification « possible », « probable » et « certaine », d'après la typologie de Yeatman-Berthelot (1994). Les espèces qui semblaient juste être de passage sur la zone d'étude ont été exclues, notamment celles observées en déplacement local (ex : vol de transit d'un point à un autre, recherche de nourriture...), et qui ne semblaient pas nicher dans les parcelles étudiées mais dans des milieux périphériques (bois, habitations, jardins...). Les principaux critères retenus étaient généralement « le chant d'individus mâles, l'observation de couples, d'individus en parade, le transport de nourriture ou de matériaux... ». Pour l'analyse des données, chaque contact d'oiseau présentant un de ces critères a été défini comme un canton. Pour chaque espèce, a ensuite été retenu le nombre de cantons le plus élevé au cours des deux passages.

Résultats

L'évolution des espèces nicheuses à la suite de la plantation des haies

25 espèces nicheuses ont été contactées durant les 10 ans de suivi, avec une progression rapide de la richesse spécifique, passant de 4-5 espèces initialement à une quinzaine en fin de suivi, après un léger déclin apparu à partir de 2011 (Figure 1).



Photo 1 : Haie implantée sur le parcellaire
© Sébastien LEGRIS

Le classement par ordre chronologique, selon la première année de contact pour les 25 espèces rencontrées, est le suivant (Figure 2) :

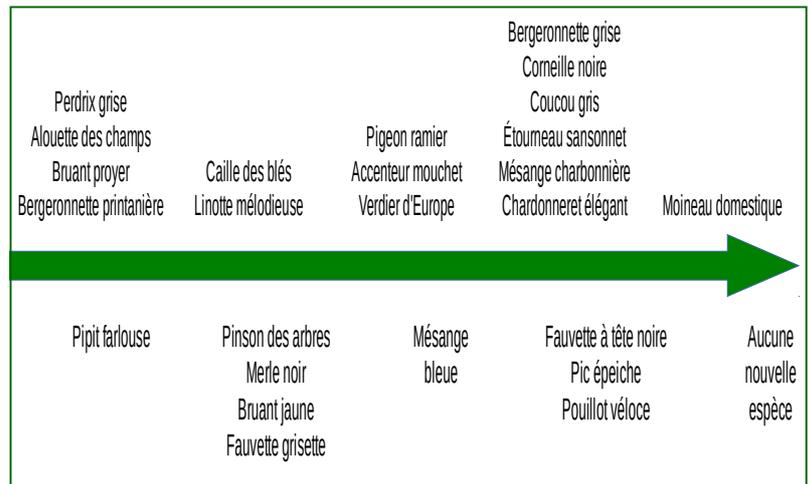


Figure 2 : Classement par ordre chronologique, selon la première année de contact, pour les 25 espèces rencontrées

- 2004 : Perdrix grise *Perdix perdix*, Alouette des champs *Alauda arvensis*, Bruant proyer *Miliaria calandra*, Bergeronnette printanière *Motacilla flava*;
- 2005 : Pipit farlouse *Anthus pratensis* ;
- 2006 : Caille des blés *Coturnix coturnix*, Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina*;
- 2007 : Pinson des arbres *Fringilla coelebs*, Merle noir *Turdus merula*, Bruant jaune *Emberiza citrinella*, Fauvette grisette *Sylvia communis* ;
- 2008 : Pigeon ramier *Columba palumbus*, Accenteur mouchet *Prunella modularis*, Verdier d'Europe *Carduelis chloris* ;
- 2009 : Mésange bleue *Cyanistes caeruleus* ;
- 2010 : Bergeronnette grise *Motacilla alba* (qui ne niche pas directement dans les haies), Cornille noire *Corvus corne*, Coucou gris *Cuculus canorus*, Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris*, Mésange charbonnière *Parus major*, Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* ;

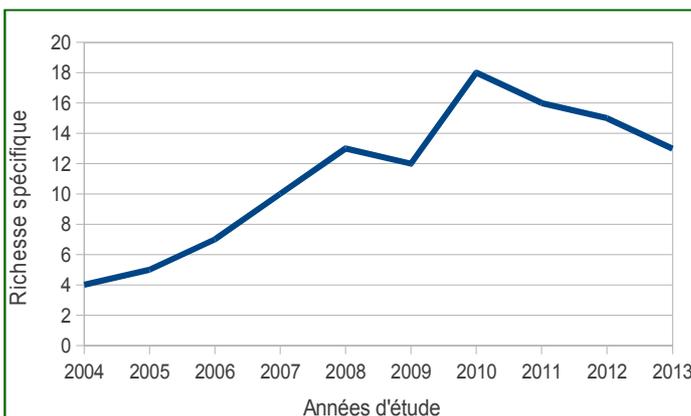


Figure 1 : Évolution de la richesse spécifique de 2004 à 2013 sur les parcelles avec aménagements

- 2011 : Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*, Pic épeiche *Dendrocopos major*, Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* ;
- 2012 : Moineau domestique *Passer domesticus* ;
- 2013 : aucune nouvelle espèce observée, ce qui pourrait marquer le début d'une stabilisation du peuplement aviaires sur le parcellaire.

Cette chronologie peut être interprétée d'après les indicateurs réalisés par le CRBPO

<http://vigienature.mnhn.fr/page/produire-des-indicateurs-partir-des-indices-des-especes-habitat>

qui regroupent les espèces selon leur spécialisation en 4 catégories : espèces spécialistes des milieux agricoles, espèces spécialistes des milieux forestiers, espèces spécialistes des milieux bâtis, et espèces généralistes. Parmi les espèces contactées, deux n'ont pas été utilisées par le CRBPO pour construire ces indicateurs, la Bergeronnette grise et l'Étourneau sansonnet.

4 périodes peuvent ainsi être déterminées (Fig. 3) :

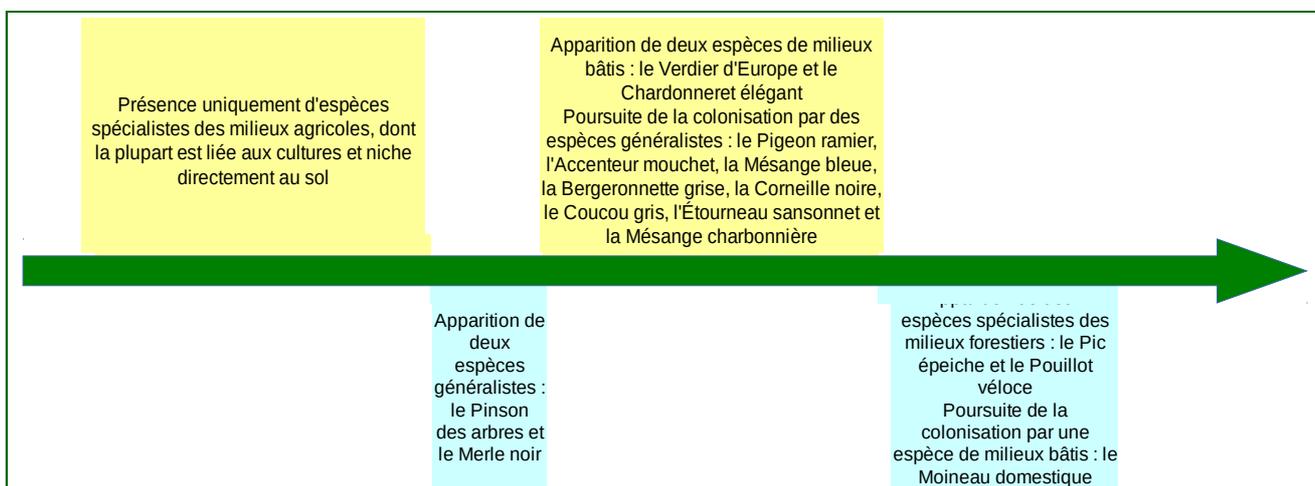


Figure 3 : Analyse de l'évolution de la colonisation de la zone d'étude par de nouvelles espèces entre 2004 et 2013

- de 2004 à 2006, présence uniquement d'espèces spécialistes des milieux agricoles, dont la plupart sont liées aux cultures et nichent directement au sol.
- 2007, fin de colonisation des espèces spécialistes de milieux agricoles (Fauvette grisette et Bruant jaune) et arrivée de 2 espèces généralistes (Pinson des arbres et Merle noir).
- de 2008 à 2010, apparition de 2 espèces de milieux bâtis (Verdier d'Europe et Chardonneret élégant), et poursuite de colonisation de nombreuses espèces généralistes (Pigeon ramier, Accenteur mouchet, Mésange bleue, Bergeronnette grise, Corneille noire, Coucou gris, Etourneau sansonnet, Mésange charbonnière)
- de 2011 à 2012, arrivée de 2 espèces spécialistes des milieux forestiers (Pic épeiche et Pouillot véloce), et poursuite de colonisation par d'autres espèces comme le Moineau domestique (milieu bâti).

Évolution de l'abondance des oiseaux nicheurs suite à la plantation des haies

L'abondance en oiseaux nicheurs sur les parcelles aménagées a constamment augmenté de 2004 à 2008, puis a été marquée par un déclin en 2009, suivi d'une nouvelle hausse jusqu'en 2013 (Figure 4).

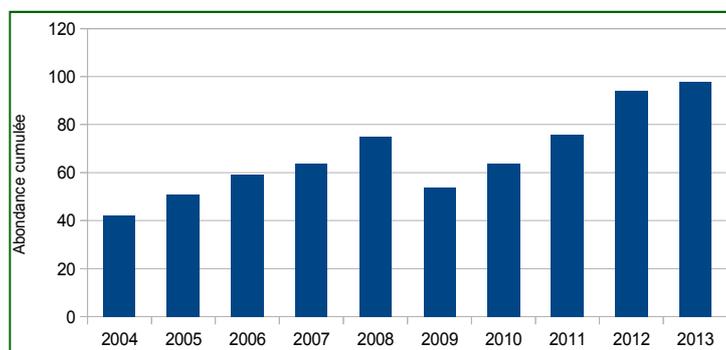


Figure 4 : Abondance cumulée (nombre de cantons cumulé) par année de l'avifaune nicheuse contactée sur le parcellaire entre 2004 et 2013.

Elle est ainsi deux fois plus importante qu'au début des suivis avec un passage de 42 cantons toutes espèces confondues en 2004 à 98 cantons en 2013, soit une évolution de 124% entre ces deux années.

Les 4 espèces présentes depuis l'état initial (2004) sont dominantes, ce qui s'explique évidemment par leur présence depuis le début des suivis (10 ans), mais aussi par la dominance de leur habitat (zones cultivées) sur la zone d'étude. Parmi les espèces ayant colonisé les parcelles à la suite de l'implantation des haies, on observe un nombre de cantons cumulé important pour 3 espèces : le Pinson des arbres, la Fauvette grisette et le Bruant jaune.

Le **tableau 1** classe par ordre décroissant, selon leur indice ponctuel d'abondance cumulé de 2004 à 2013, les 25 espèces nicheuses contactées sur les parcelles avec aménagements.

Espèce	Nb de canton cumulé 2004-2013	Espèce	Nb de canton cumulé 2004-2013
Alouette des champs	244	Corneille noire	8
Bergeronnette printanière	69	Mésange charbonnière	4
Perdrix grise	64	Verdier d'Europe	4
Bruant proyer	61	Mésange bleue	2
Pinson des arbres	59	Caille des blés	2
Fauvette grissette	40	Bergeronnette grise	2
Bruant jaune	39	Chardonneret élégant	2
Accenteur mouchet	25	Pic épeiche	2
Fauvette à tête noire	16	Coucou gris	1
Pipit farlouse	14	Etourneau sansonnet	1
Linotte mélodieuse	13	Pouillot véloce	1
Merle noir	13	Moineau domestique	1
Pigeon ramier	15		

Tableau 1 : classement des 25 espèces nicheuses en fonction de leur indice ponctuel d'abondance cumulé de 2004 à 2013

Évolution de la richesse spécifique selon les deux types de paysages étudiés.

Les résultats de la richesse spécifique suivent de près ceux présentés pour l'abondance avec, durant les premières années, un nombre d'espèces moyen par point globalement plus fort au nord, en zone d'openfield, mais avec une progression plus nette au sud (**Tableau 2**).

Cette colonisation semblerait ainsi s'expliquer par la diversité paysagère de la zone, avec une arrivée plus massive d'oiseaux fréquentant ordinairement les villages ou bois périphériques.

Situation/ A29	Point d'écoute	Localisation « lieu-dit »	Richesse spécifique cumulée 2004-2013	Richesse spécifique moyenne 2004-2008	Richesse spécifique moyenne 2009-2013	Évolution
Nord	N° I	Fond cardinal	11	5	6,8	36 %
	N° II	les Estombelles	15	5	7	40 %
	N° III	Fossé Marie-Louise	13	5	6,6	32 %
Sud	N° IV	Chemin de Wiencourt (Ouest)	18	3,6	8,6	139 %
	N° V	Chemin de Wiencourt (Est)	14	2,6	6,8	162 %
	N° VI	le Charly	16	3,4	5,2	53 %
	N° VII	Cimetière britannique	12	3,2	5,6	75 %

Tableau 2 : évolution de la richesse spécifique sur les différents secteurs de la zone d'étude



Photo 2 : Bruant proyer © Sylvain BOURG

Les effets des aménagements sur l'évolution de l'abondance des espèces initialement présentes et des espèces « colonisatrices »

Pour apprécier ces effets, deux catégories d'espèces d'oiseaux ont été distinguées :

- les espèces dites « initiales », c'est à dire initialement présentes sur la zone d'étude, pour lesquelles les haies ne font pas partie intégrante de leur écologie et peuvent même parfois être un facteur négatif. Leur particularité est notamment d'occuper des milieux ouverts et de nicher directement au sol ;
- les espèces dites « colonisatrices », pour lesquelles l'implantation et la croissance des aménagements ont été des conditions nécessaires à leur présence sur le parcellaire, leur nidification étant dépendante des haies.

Évolution de l'abondance des espèces dites « initiales »

Cette catégorie d'oiseaux comprend les 4 espèces contactées dès la première année de suivi en 2004 : l'Alouette des champs, la Bergeronnette printanière, le Bruant proyer et la Perdrix grise. Une autre espèce aurait pu intégrer cette catégorie, la Caille des blés, mais elle n'a pas été considérée car peu représentative avec un seul contact en 2006.

Les résultats montrent un déclin généralisé sur l'ensemble du parcellaire des espèces dites "initiales", hormis pour la Perdrix grise (Tableau 3).

	Nombre cantons 2004-2008	Nombre cantons 2009-2013	Évolution
Perdrix grise	29	29	0%
Alouette des champs	128	97	-24%
Bergeronnette printanière	44	23	-47%
Bruant proyer	47	14	-70%

Tableau 3 : Évolution du nombre de cantons des espèces initiales au cours de l'étude

Il est fort possible que cette chute des effectifs soit liée aux aménagements réalisés. Toutefois d'autres facteurs sont à considérer comme la baisse observée depuis plusieurs décennies des populations de bon nombre d'espèces d'oiseaux de milieux agricoles, notamment l'Alouette des champs (-17% en France depuis 2001 (JIGUET 2010)). Cependant ce type de déclin serait moins visible pour le Bruant proyer et une tendance à la hausse serait même observée pour la Bergeronnette printanière (+ 16% en France depuis 2001 (JIGUET 2010)). Il existe également des variations interannuelles de populations (parfois locales) difficilement appréciables sur 10 années d'étude et avec un nombre d'IPA limité. Une certaine prudence est donc de mise sur l'appréciation des causes du déclin constaté ici, même si l'arrivée des aménagements est l'un des facteurs probables. Ces mêmes tendances ont aussi été repérées localement (COMMECY, 2015).

Évolution de l'abondance des espèces dites « colonisatrices »

Cette catégorie concerne l'ensemble des espèces d'oiseaux arrivées suite à l'implantation des haies, soit 20 des 25 espèces contactées durant l'étude. D'après la courbe d'évolution de l'abondance, l'année 2007 marque le réel début de la colonisation de ce groupe sur les parcelles aménagées, soit 5 ans après la plantation des haies (Figure 5).

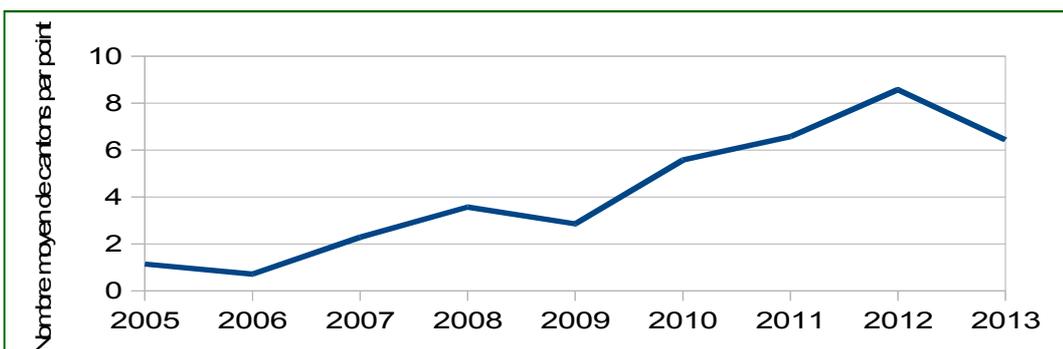


Figure 5 : nombre moyen de cantons par point pour les espèces colonisatrices depuis leur apparition sur le parcellaire.

Comparaison de l'évolution des espèces « initiales » et des espèces « colonisatrices »

Une progression très nette des espèces colonisatrices a été constatée dès 2007, avec un nombre de cantons cumulé dépassant en 2010 celui des espèces initiales (Figure 6).

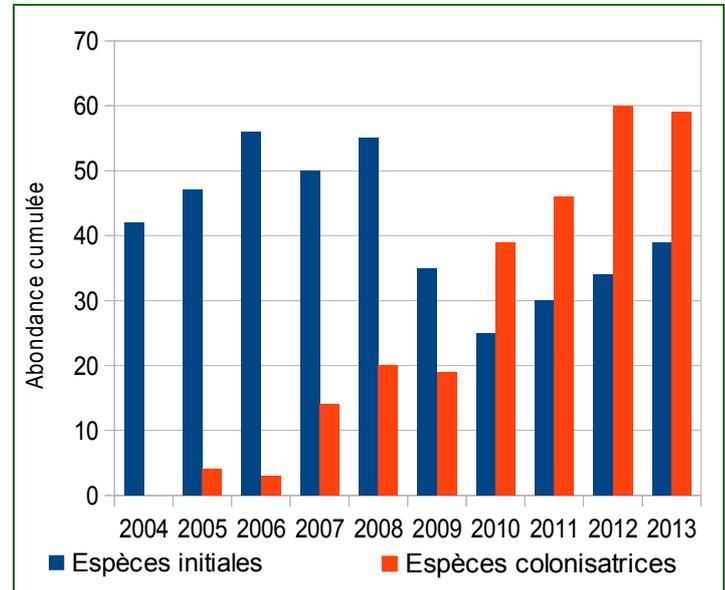


Figure 6 : Comparaison de l'évolution de l'abondance cumulée par année entre espèces initiales et colonisatrices sur le parcellaire de Marcelcave.

Pour 6 espèces dont la fréquence des observations et l'abondance étaient relativement significatives, une évolution spécifique a été calculée de l'année d'apparition à 2010 et de 2011 à 2013 (Tableau 4).

	Nb cantons moyen Année apparition-2010	Nb cantons moyen 2011-2013	Évolution
Pinson des arbres	3,5	11,6	231%
Accenteur mouchet	2,3	6,0	161%
Bruant jaune	3,8	8,0	111%
Fauvette grisette	4,3	8,3	93%
Pigeon ramier	2,3	2,6	13%
Merle noir	1,8	2,0	11%

Tableau 4 : Évolution du nombre de cantons de plusieurs espèces colonisatrices au cours de l'étude

En comparant l'évolution de chacune des espèces les plus abondantes de chaque catégorie de ces dernières années, il apparaît que la taille de la population nicheuse du Pinson des arbres se rapproche nettement de celle de l'Alouette des champs et pourrait dépasser cette dernière d'ici quelques années, bien que la tendance observée depuis 2012 semble s'inverser (Figure 7).

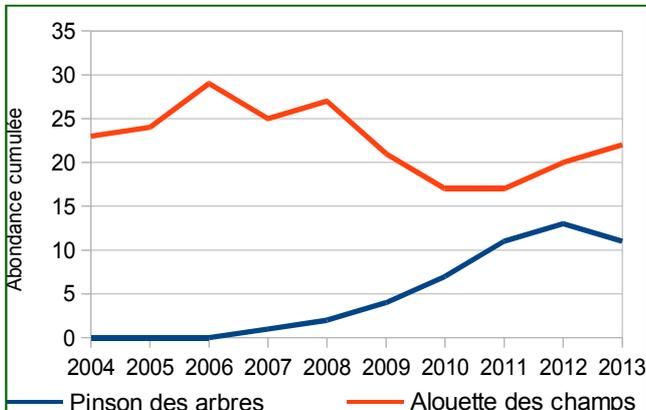


Figure 7 : évolution des 2 espèces les plus abondantes dans chacune des 2 catégories étudiées.

Évolution du peuplement d'oiseaux nicheurs selon les 2 types de paysages étudiés.

Il s'agit ici d'apprécier si le contexte paysager autour des parcelles a une influence directe sur la présence et l'abondance des espèces d'oiseaux nicheurs. Pour rappel, les haies ont été plantées dans 2 types de paysages bien distincts, avec au nord une zone de

grande culture isolée d'autres habitats (zone d'openfield) et au sud une zone mixte avec présence en périphérie des parcelles de cultures de bois, bosquets, haies sauvage, jachère...

Notons que l'analyse s'appuie sur un nombre réduit d'échantillons (3 points au nord en paysage d'openfield et 4 points au sud en paysage mixte) mais, tout en restant prudent, les résultats obtenus ici paraissent suffisamment concordants pour être présentés.

Évolution de l'abondance selon les 2 types de paysages étudiés.

Globalement l'abondance des oiseaux nicheurs est plus élevée au Nord en zone d'openfield, avec toutefois une progression très nette ces dernières années de ce paramètre sur les points situés au sud en paysage mixte, où le nombre de cantons sur la période 2010-2012, se rapproche voire dépasse celui observé sur les points situés au nord (Tableau 5).

Ces éléments semblent donc montrer une abondance des oiseaux nicheurs plus élevée au nord en zone d'openfield, mais avec une évolution plus nette au sud du parcellaire.

En s'intéressant d'un peu plus près aux espèces arrivées suite à l'implantation des haies et dont la fréquence et l'abondance sont relativement significatives, une évolution spécifique a été calculée entre les périodes 2007-2009 et 2010-2013, en fonction de l'emplacement des parcelles sur la partie sud ou nord de la zone d'étude. Les autres espèces, aux données plus ponctuelles, ont été regroupées pour réaliser ce calcul (Tableau 6).

Situation/A29	N° Point d'écoute	Localisation « lieu-dit »	Nombre de cantons moyen 2004-2008	Nombre de cantons moyen 2009-2013	Évolution 2004-2013
Nord (zone openfield)	N° I	Fond cardinal	10,6	12,8	20,7 %
	N° II	les Estombelles	11	12,8	16,4 %
	N° III	Fossé Marie-Louise	10,4	10,8	3,8 %
Sud (paysage mixte)	N° IV	Chemin de Wiencourt (Ouest)	7,2	12,6	69 %
	N° V	Chemin de Wiencourt (Est)	5	8,6	72 %
	N° VI	le Charly	6,8	7,6	11,8 %
	N° VII	Cimetière britannique	4,8	7,2	50 %

Tableau 5 : Évolution du nombre de cantons d'oiseaux nicheurs moyen au cours de l'étude sur les différents secteurs de la zone d'étude

	Abondance moyenne Nord			Abondance moyenne Sud		
	2007-2009	2010-2013	Évolution	2007-2009	2010-2013	Évolution
Pinson des arbres	0,4	2,5	463%	0,3	0,7	200%
Merle noir	0,2	0,3	13%	0,2	0,4	237%
Bruant jaune	0,4	1,8	294%	0,3	0,8	88%
Fauvette grisette	0,1	0,9	725%	0,8	1,1	35%
Pigeon ramier	0,1	0,5	350%	0,3	0,3	25%
Accenteur mouchet	0,2	0,8	238%	0,2	0,8	350%
Autres espèces	0,09	0,1	6%	0,1	0,2	117%
Total	0,1	0,5	290%	0,2	0,6	212%

Tableau 6 : Abondance moyenne des espèces d'oiseaux nicheurs sur les parties Nord et Sud de la zone d'étude

Les résultats montrent que le taux global d'évolution des espèces colonisatrices est globalement similaire entre le nord et le sud, avec respectivement une augmentation de 290 et 212%. Parmi les 6 espèces dont les observations sont significatives, 4 ont d'avantage profité de l'arrivée des aménagements sur la zone Nord en openfield : le Pinson des arbres, le Bruant jaune, la Fauvette grisette et le Pigeon ramier ; alors que les 2 restantes, c'est à dire le Merle noir et l'Accenteur mouchet, semblent préférer les haies de la zone Sud situées dans un paysage plus mixte.

Pour les 14 autres espèces nicheuses, la majorité a été contactée au sud, où la progression de leur abondance est très nette (+117%), comparée au nord (+6%). La variété des milieux au sud semblerait ainsi avoir favorisé l'arrivée de nouvelles espèces présentes naturellement non loin des parcelles. Notons également la présence depuis 2011 de la Fauvette à tête noire, dont les effectifs ont fortement augmenté ces deux dernières années sur cette partie de la zone d'étude.

Conclusion

La présente étude menée entre 2004 et 2013 a permis de démontrer un certain nombre d'effets sur l'avifaune nicheuse lié à l'implantation des haies sur le parcellaire de Marcelcave.

Au total 25 espèces nicheuses ont été observées sur le site durant l'étude, avec une évolution au cours du temps de 4 à 15 espèces d'oiseaux nicheurs contactées et un doublement de l'abondance de ce groupe sur les parcelles aménagées. Les espèces ayant bénéficié des haies sont essentiellement des espèces généralistes ou liées aux milieux agricoles, mais parfois moins voire pas du tout coutumières des zones de cultures (Pouillot véloce, Fauvette à tête noire, Mésanges bleue et charbonnière, Coucou gris, Pic épeiche, Moineau domestique...).

Un second effet des aménagements est également visible en lien avec la situation des parcelles, avec au nord du parcellaire en zone d'openfield, deux fois moins d'espèces mais globalement plus abondantes comme le Pinson des arbres, le Bruant jaune, la Fauvette grisette et le Pigeon ramier.

En ce qui concerne les espèces initialement présentes, il n'y a pas d'effet visible de l'implantation des haies sur la Perdrix grise. Par contre, l'implantation des haies s'est accompagnée d'une baisse des effectifs d'Alouette des champs, de la Bergeronnette printanière et du Bruant proyer. Ces 3 espèces connaissant néanmoins un déclin national de leurs populations depuis plusieurs décennies.

Une reconduite des suivis dans plusieurs années serait nécessaire pour mieux apprécier les tendances constatées ici, notamment pour voir si un stade d'équilibre est atteint, sachant que la gestion actuelle des haies devrait maintenir une hauteur et une densité de végétation à peu près stable, laissant penser que la capacité d'accueil de la zone pour l'avifaune nicheuse a atteint un seuil.

Bibliographie

- COMMECY X. (2015). Le STOC – EPS en Picardie. Année 2015, quinzième année. L'Avocette 2015 39-2 p. 38 – 40.
- JIGUET F (2010). Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2009. vigienature.mnhn.fr
- LETHEVE X. (2012). L'influence d'aménagements paysagers sur les ravageurs et auxiliaires des cultures, sur les résultats agronomiques des cultures adjacentes, et sur les espèces d'intérêt patrimonial ou cynégétique, dans une zone de grandes cultures de Picardie. Présentation synthétique des résultats de trois années de suivis (2010-2011-2012) menés dans le Santerre (Somme). Projet Biodiversité en territoires de grandes cultures. 41p.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1994). Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France, Paris, 775p.

Sébastien LEGRIS
Picardie Nature
1 rue de Croÿ
BP 70010
80097 Amiens Cedex 3
sebastien.legris@picardie-nature.org

Xavier LETHEVE
xavier.letheve@gmail.com

Étude de la structure de la population de phoques veaux-marins en baie de Somme

Par Sarah MONNET

Du 18 avril au 26 mai 2017, Picardie Nature a accueilli Manon ANGLADE, étudiante de Licence 3 Biologie Marine de l'Université de La Rochelle. Son sujet de stage portait sur la structure de la population de Phoques veaux-marins en baie de Somme et Manon était placée sous la tutelle de Cécile VINCENT, maître de conférences à l'Université de La Rochelle, du Centre d'Études Biologiques de Chizé sur les mammifères marins avec lequel nous travaillons depuis de nombreuses années.

Malgré le peu de temps disponible et la grande quantité de données qui lui ont été confiées, elle a réussi à produire un travail de qualité et nous en apprenons davantage sur cette population. Ces résultats sont d'une grande utilité puisqu'ils seront directement utilisés dans l'axe 2 du projet *Écophoques**, qui a pour but d'estimer la consommation annuelle de proies par la population de phoques veaux-marins.

Vous pouvez lire son rapport de stage en suivant le lien Internet suivant : <http://l.picnat.fr/mpr>
Le rapport de stage y est accessible en cliquant sur "ici" ou sur la photo de la première page.

Voici son résumé :

L'objectif de ce stage était d'estimer la structure de la population de Phoques veaux-marins en baie de Somme. La méthode choisie a été l'analyse des écartements inter-palmures.

Elle a permis d'estimer le nombre d'individus répartis dans différentes classes d'âges :

- les jeunes de l'année (moins d'un an),
- les subadultes (1 à 3 ans)
- et les adultes (supérieurs à 4 ans).

Ces mesures ont été combinées à des données de comptages, réalisées par les bénévoles de l'association, afin de renforcer la pertinence des estimations pour chaque classe.

Les analyses ont été réalisées par tableaux croisés dynamiques.

Les résultats ont montré que la population de phoques veaux-marins de la baie de Somme semble très jeune, et composée d'une très grande proportion de subadultes (individus de plus d'un an, mais non reproducteurs), puisque d'après les estimations, ils représentaient 40,21 % en 2011 et 47,43 % en 2014.

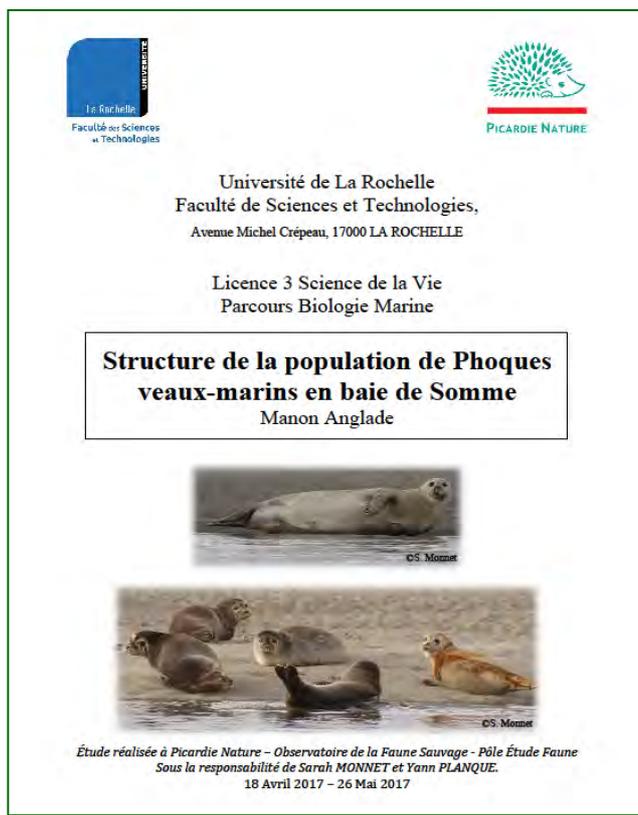
L'hypothèse qui peut donc être émise est que cette population, récente comparée à d'autres populations européennes de phoques veaux-marins, est encore

peu stable, et continue de se modifier rapidement. Cependant, le nombre de jeunes est plus élevé pour l'année 2014 comparée à 2016. Cette observation semble assez paradoxale car le nombre de naissances devrait également augmenter et être supérieur à 2014, ce qui n'est pas le cas ici malgré le plus grand nombre d'adultes recensés en 2016. Ceci pourrait s'expliquer par l'hypothèse précédente avec un grand nombre de subadultes, ne pouvant pas se reproduire car non matures sexuellement.

Cependant, dans ce cas d'étude, il existe certaines limites comme par exemple, le faible nombre de données acquises pendant certaines périodes de l'année pouvant mener à des erreurs d'interprétation sur la population. Ces limites sont donc à la fois techniques et biologiques.

A ma connaissance, c'est la première fois que cette étude est réalisée en baie de Somme grâce à ces mensurations. Pour la continuer, il serait intéressant de récolter davantage de données en 2017 afin de réaliser des comparaisons et de confirmer ou non les hypothèses précédentes.

Manon ANGLADE



**Le programme Écophoques est porté par Centre d'Études Biologiques de Chizé sur les mammifères marins qui est une unité de recherche du CNRS. Il mobilise plusieurs associations du secteur de la Manche Est :*

- Picardie Nature,
- la Coordination Mammalogique du Nord de la France,
- l'Association Découverte Nature (Baie d'Authie),
- le GEMEL.

Il s'inscrit également dans le programme d'activités du Parc Naturel Marin.

Ce programme débuté en 2015 bénéficie du partenariat financier du Conseil Régional des Hauts de France.

Comptage des oiseaux d'eau en Picardie (Wetlands International) Janvier 2016

Par Xavier COMMECY et Thomas HERMANT

Participants (77 observateurs)

Florence & Jean BARLET, Nathalie BARON, Christophe BAUDREY, Didier BAVEREL*, Frédéric BLIN, Alain BLONDELLOT, Jean-Philippe BONNEL, Frédéric BOUCHINET, Sylvain BREVIER, Aurore BOUSSEMARY, Nicolas & Stéphane CARON, Philippe CARRUETTE, Bérénice CHERFAOUI, Thomas CHEYREZY, Xavier COMMECY*, Valentin CONDAL, Patrick CRNKOVIC, Vincent CRUL, Lucas & Michel DATIN, Thierry DECOUTERRE, Henry De LESTANVILLE, Yves DUBOIS, Paul DUFOUR, Michel FAURE, Patrick FIOLET, Rémi FRANÇOIS, Christophe GALET, Laurent GAVORY, Kevin GEORGIN, Jean-Marie GERNET, Mickael GUERVILLE, Marie-Hélène GUISLAIN, Guénael HALLART, Olivier HERNANDEZ, Roland et Thomas HERMANT*, Alexander HILEY, Arnaud JACQUET, Marie-Christine JUKOWSKI, Richard KASPRZYK, Michel LECORRE, Laurent LEFEVRE, Sébastien LEGRIS, Daniel LEMAIRE, Sébastien MAILLIER, Pascal & Rémi MALIGNAT, Jean-Bernard MARQUE, William MATHOT, François MÉRANGER, Raphael MILLOT, Jérôme MOUTON, Herbert MORSCHER, Thierry NANSOT, Christophe NIANGNIOT, Jean-Adrien NOËL, Jacques PERSYN, Bruno PICARD, Armelle PIERROUX, Odile PLATEAUX, Thierry RIGAUX*, Pierre ROYER, Daniel SCHILDKNECHT, Bertrand SEIGNEZ, Gérard SERVAIS, Gilbert STEUER, François SUEUR, Mathieu T'FLACHEBBA, Bruno TONDELLIER, Vivien VAROQUAUX, Isabelle VIDAL, Christophe VILAIN, Catherine WALBECQUE, Mehdi WINIESKI, Laurent ZAGNI.

Que les éventuels oubliés veulent bien nous excuser....

Nous continuons, pour la quatrième année consécutive, ce retour auprès des observateurs des résultats obtenus pour la Picardie lors de cette enquête annuelle internationale.

Nous rappelons pour chaque espèce les effectifs comptés les années précédentes pour faciliter la compréhension de ces résultats et parfois détaillons quelques faits remarquables en particulier par rapport à ceux repérés entre les années 1991 et 2005 (GAVORY, 2009).

L'équipe coordinatrice était composée du coordinateur du réseau oiseaux de Picardie Nature (Xavier COMMECY), du salarié référent (Thomas HERMANT) ainsi que des coordinateurs locaux de l'enquête : Didier BAVEREL (Aisne) et Thierry RIGAUX (littoral).

Météorologie.

Encore une fois, le début d'hiver (fin 2015) a été assez doux (premiers gels après le 20 janvier), et il n'y a pas eu de prise en glace des zones d'eau libre. Décembre et janvier ont été peu humides après un mois de novembre arrosé.

Résultats et commentaires.

La quasi-totalité des plans d'eau de la région a été prospectée comme cela est le cas maintenant depuis de nombreuses années et **129 048 oiseaux** (106 915 en 2015, 95 883 en 2014, 102 510 en 2013) de **87 espèces** ont été comptés.

Anatidés.

Depuis quelques années, en l'absence de vague de froid marquée, peu d'**Oies** sont dénombrées en stationnement : **238 Oies cendrées** sont comptées en 2016, dont 105 sur le littoral nord de la baie de Somme où 11 **Oies rieuses** sont aussi présentes. Les autres Oies cendrées sont surtout vues dans le département de la Somme.



Photo 1 : Oies rieuses ©Thomas HERMANT

Le nombre de **Bernaches férales** continue d'augmenter : 370 **Bernaches du Canada** (327 en 2015, 232 en 2014 et 169 en 2013) sont recensées : 218 dans l'Aisne, 126 dans l'Oise et 26 dans la Somme, ainsi que 3 **Bernaches nonnettes** contactées en deux points de la Somme. Toujours aussi peu de **Bernaches cravant** sont signalées : 14 sont recensées sur le littoral.

** coordinateurs départementaux ou d'une grande région géographique qui ont un rôle prépondérant dans la réussite de cette enquête.*

1 906 Cygnes tuberculés sont comptés (1 759 en 2015, 1 767 en 2014, 1 765 en 2013), 84.36 % de ces oiseaux sont vus en Picardie intérieure (78 % en 2015, 82.5 % en 2014, 84% en 2013), dont 325 dans le site intitulé « Vallée de l'Aisne en amont de Soissons » c'est-à-dire essentiellement vers Pommiers.



Photo 2 : Cygne tuberculé © Thomas HERMANT

6 Cygnes de Bewick sont vus sur un site arrière-littoral, on peut penser qu'il s'agit d'un retour après le stationnement de 8 individus dans le même secteur l'hiver dernier.

7 996 Tadornes de Belon sont recensés (5 747 en 2015, 6 256 en 2014, 4 125 en 2013), dont 299 en Picardie intérieure (146 en 2015, 192 en 2014, 302 en 2013) : 251 dans l'Aisne, 2 dans l'Oise et 46 dans la Somme. L'effectif dénombré sur le littoral, même si il reste éloigné de ceux enregistrés au cours de la période 1995–2001, période pendant laquelle la moyenne était de 10 193, montre une remontée des stationnements hivernaux de l'espèce dans la « baie de Somme ». Quant à l'effectif compté en Picardie continentale, il est à comparer à la moyenne de 23,6 obtenue entre 1991 et 1995 et de 86 entre 2001 et 2005 ; il illustre bien l'augmentation de ces stationnements loin du littoral.

Il s'agit encore en 2015/2016 d'un hiver doux qui n'a pas amené de gros effectifs de **canards** fuyant le froid des pays septentrionaux.

Les effectifs suivants sont relevés :

284 Canards siffleurs dont 270 sur le littoral (291 en 2015, 270 en 2014) ;

786 Canards chipeaux (927 en 2015, 880 en 2014 et 1 043 en 2013, un effectif record) dont 192 sur le littoral et 165 sur le site « vallée de l'Oise et plans d'eau du Laonnois » ; on constate une lente érosion des effectifs présents même si les 433 chipeaux comptés au total dans l'Aisne représentent un record de fréquentation) ; 128 individus sont comptés dans l'Oise.

1 992 Sarcelles d'hiver dont 1516 sur les sites littoraux (1 305 en 2015, 2 056 en 2014). On assiste à une remontée des effectifs de cette espèce après la forte baisse de 2015, mais ces derniers restent encore loin du record de 2 165 oiseaux enregistré en 2001.

10 095 Canards colverts (8 578 en 2015, 8 086 en 2014, 9 194 en 2013). Il n'y a que l'année 2003 qui a présenté un effectif supérieur avec 10 747 individus dénombrés.

1 403 Canards pilets (1 096 en 2015, 1 461 en 2014 dont 1 439 sur les sites littoraux). L'effectif est toujours important pour cette espèce bien peu présente sur les eaux intérieures (1 388 individus sont comptabilisés sur le littoral).

778 Canards souchets (896 en 2015, assez loin des 1 148 comptés en 2014, ce qui constituait un record). Assez peu d'oiseaux sont vus loin du littoral qui abrite 89 % des oiseaux comptés. « Seulement » 64 oiseaux sont vus dans la vallée de l'Aisne en aval de Soissons (130 en 2015, 141 en 2014).

5 Nettes rousses sont découvertes dans le département de l'Aisne cette année contrairement à 2015 où 6 individus étaient vus dans l'Oise en aval de Compiègne.

Les effectifs de **Fuligules milouins** sont élevés cette année avec 3 146 oiseaux comptés (2 905 en 2015, 2 561 en 2014 ; la moyenne des effectifs était de 1 907 entre 1991 et 1995 puis de 2 652 entre 2001 et 2005). On peut remarquer les 716 oiseaux comptés sur le site appelé « vallée de l'Aisne en amont de Soissons » ou les 703 autres sur le site appelé « Vallée de l'Oise : de Compiègne au Val d'Oise » ...

Aucun **Fuligules nyroca** n'est observé cette année, 3 avaient été vus en 2015.

2 132 Fuligules morillons sont comptés, (2 018 en 2015, 2 078 en 2014 ce qui représentait alors le record annuel obtenu, 1 776 en 2013). 2016 présente donc un effectif record. Notons la présence de 535 individus sur le site « vallée de l'Aisne en amont de Soissons », ou les 304 oiseaux comptés sur le site « vallée de l'Oise et plans d'eau du Laonnois ».

8 Fuligules milouinan sont observés en mer. L'espèce n'est pas observée chaque année.

Nous remarquons l'année dernière le peu de **Eiders à duvet** contactés ces dernières années (6 en 2015, 4 en 2014...) en comparaison des stationnements importants notés à la fin des années 1990 et au début des années 2000 (souvent plus de 100 oiseaux). Cette tendance est confirmée cette année, aucun oiseau n'a été vu !

3050 Macreuses noires, vues sur le littoral (20 en 2015, 8 017 en 2014). Cette année, une bonne partie des stationnements étaient en face de nos côtes.

115 Macreuses brunes ; comme d'habitude lorsque de grands groupes de macreuses stationnent en mer, quelques-unes se révèlent être des Macreuses brunes.

26 **Garrots à œil d'or** ; 8 dans l'Aisne, 3 dans l'Oise et 15 dans la Somme sur les sites littoraux ; ces valeurs sont dans la moyenne des effectifs comptés habituellement (21 en 2015).

En l'absence de coup de froid, peu de harles ont été notés. Seulement 10 **Harles piettes** (9 en 2015, 16 en 2014) sont répartis dans toute la région et 34 **Harles huppés** sont comptés sur le littoral (11 en 2015, 63 en 2014, 41 en 2013) soit toujours un effectif faible en comparaison des stationnements de plus de 100 oiseaux régulièrement vus au début des années 2000. 8 **Harles bièvres** sont notées (3 en 2015) : 6 dans l'Aisne, 1 dans l'Oise et 1 dans la Somme sur un site littoral.

Gaviidés.

885 **Plongeurs catmarins** sont notés en 2016 sur le littoral (551 en 2015) mais aucun en Picardie intérieure.

1 **Plongeon imbrin** est observé dans l'Aisne.

Podicipédidés.

Avec 728 **Grèbes castagneux** (762 en 2014, 543 en 2013, 624 en 2014) c'est un effectif élevé qui est compté. Comme toujours, des rassemblements remarquables sont constatés en vallée de la Bresle (Somme) avec 153 oiseaux, mais c'est bien moins que les 254 de l'année précédente.

1 **Grèbe jougris** et 3 **Grèbes esclavons** sont vus sur des sites littoraux ; ces deux espèces ne sont pas vues chaque année.

1 617 **Grèbes huppés** sont vus (1 540 en 2015, 1 545 en 2014, 1 064 en 2013) dont seulement 336 (180 en 2015) sur le littoral, nous sommes dans la moyenne de ces dernières années.

Seulement 2 **Grèbes à cou noir** sont observés cet hiver 2016, sur le littoral (12 en 2015).

Phalacrocoracidés

3 275 **Grands cormorans** (3 220 en 2015, 2 291 en 2014, 2 305 en 2013,) sont comptés principalement de jour à la mi-janvier. Rappelons que des comptages concertés à l'échelle de la région, organisés à la tombée de la nuit (dortoirs), ont régulièrement lieu pour avoir une idée plus précise de la population de Grands cormorans présente. Ce n'était pas le cas en 2016.

Ardéidés

1 **Bihoreau gris** est vu en 2016 (0 en 2015, 3 en 2014, 2 en 2013) mais 207 **Hérons Garde-bœufs** (59 en 2015) sont recensés, tous vus sur le littoral. L'établissement d'un hivernage lors d'hivers doux se confirme pour cette dernière espèce.

Un nombre toujours plus important d'**Aigrettes garzettes** est compté chaque année lors de cette

enquête : 365 dont 337 sur le littoral (280 dont 256 en 2015). 28 sont donc vues loin de la mer, ce qui est un nombre jamais atteint (3 dans l'Aisne, 8 dans l'Oise et 17 dans la Somme continentale).

L'hivernage de **Grandes Aigrettes** est maintenant bien établi : 334 comptées (387 en 2015, 249 en 2013, 241 en 2014) dont 186 dans le département de l'Aisne, 51 dans celui de l'Oise et 55 dans la Somme intérieure. Rappelons que l'hivernage régulier de cette espèce ne date que de l'hiver 1999 – 2000 durant lequel 1 seul oiseau avait été observé à l'époque).

4 **Butors étoilés** sont vus (1 dans l'Aisne, 1 dans l'Oise et 2 dans la Somme) ; l'hivernage de cette espèce est probablement bien plus abondant et les modalités de cette enquête permettent mal de détecter sa présence.

14 **Spatules blanches** sont comptées sur les sites littoraux (33 en 2015 comme en 2014).

Rallidés

30 **Râles d'eau** sont comptés (34 en 2015) mais il s'agit d'un comptage nécessairement partiel.

2 113 **Gallinules Poule d'eau** sont dénombrées (2 360 en 2015, 1 528 en 2014, 1 589 en 2013). Elles sont régulièrement réparties dans la région.

24 799 **Foulques macroules** (27 041 en 2015, 22 457 en 2014, 23 839 en 2013) avec la répartition départementale suivante : 7 627 dans l'Aisne (7 518 en 2015, 6 072 en 2014), 4 850 dans l'Oise (5 602 en 2015, 6 339 en 2014), 12 322 dans la Somme (13 921 en 2015, 4 423 en 2014) C'est le super site « vallée de l'Aisne en amont de Soissons » qui accueille le plus de Foulques en 2016 avec 3647 oiseaux (3155 en 2015) devant l'habituel site record de la Bresle avec 3 471 oiseaux (3 973 en 2015) et 2 652 (3 328 en 2015).



Photo 3 : Foulque macroule © Thomas HERMANT

Charadriiformes, Limicoles

7 901 **Huitriers pie** sont comptés sur le littoral (5 950 en 2015, 7 580 en 2014, 5 829 en 2013) ce qui représente une valeur moyenne pour ces dernières années.

183 **Avocettes élégantes** sont vues sur le littoral (69 en 2015, 50 en 2014) L'hivernage de cette espèce est devenu régulier depuis le tout début des années 2000 et tend à augmenter ; qu'en sera-t-il après un hiver rigoureux ?

2455 **Vanneaux huppés** sont vus (7 012 en 2015, 7 811 en 2014), valeur assez faible pour un hiver peu rigoureux et 2740 **Pluviers dorés** ont été repérés (3 624 en 2015, 1 502 en 2014). L'essentiel de cette valeur assez élevée est due à la découverte de deux gros stationnements : un millier dans l'Oise et un autre de 1600 sur le littoral.

Seulement 155 **Pluviers argentés** sont observés uniquement sur le littoral (275 en 2015, 295 en 2014, 25 en 2013 mais dans de mauvaises conditions de comptage).

124 **Grands gravelots** (65 en 2015, 94 en 2014, 68 en 2013) sont dénombrés.

Comme de temps en temps, quelques rares **Gravelots à collier interrompu** sont repérés, 3 passent l'hiver cette année en réserve naturelle de la baie de Somme.

329 **Barges à queue noire** (314 en 2015, 242 en 2014 et 237 en 2013) sont recensées; cela reste dans les effectifs élevés alors que les stationnements hivernaux de la **Barge rousse** restent anecdotiques avec 9 oiseaux décelés (8 en 2015, 11 en 2014, 3 en 2013) .

1 360 **Courlis cendrés** sont comptés (1 135 en 2015, 294 en 2014, 2011 en 2013). Toujours un millier de Courlis cendrés est présent en hivernage sur le littoral picard en dehors du moratoire des tirs contre cette espèce qui avait permis une augmentation des stationnements autour de 2 000 individus (le chiffre de 2013 ne peut être gardé en raison de mauvaises conditions de comptages).

2 **Chevaliers arlequins** (10 en 2015, 5 en 2014, 2 en 2013) sont vus. L'hivernage de cette espèce est maintenant régulier, tout en restant fort modeste.

237 **Chevaliers gambettes** (280 en 2015, 207 en 2014, 133 en 2013) sont répertoriés, avec 15 oiseaux vus sur des sites continentaux de la Somme cette année.

10 **Combattants variés** (7 en 2015, 2 en 2014, 1 en 2013) sont dénombrés. La régularité de l'hivernage depuis quelques années s'affirme.

L'hivernage des **Chevaliers culblancs** avec 29 oiseaux (26 en 2015, 14 en 2014, 10 en 2013) est lui assez bien réparti dans la région avec 12 oiseaux dans l'Aisne, 12 dans l'Oise et 4 dans la Somme continentale.

Il en est de même pour le **Chevalier guignette** avec 6 oiseaux (7 en 2015, 1 en 2014, 2 en 2013) : 2 dans l'Aisne et 4 dans la Somme hors littoral.

2 **Bécasses des bois**, 126 (116 en 2015) **Bécassines des marais** et 6 **Bécassine sourdes** (dont 4 dans l'Aisne, 1 dans l'Oise) sont repérées, (comptages nécessairement très partiels étant donné les modalités de l'enquête).



Photo 4 : Bécassine des marais ©Thomas HERMANT

Les 350 **Bécasseaux maubèches** comptés représentent une valeur assez forte (220 en 2015, 10 en 2014, 1 en 2013) comparée aux effectifs comptés en 1991 et 2005 ; effectifs considérés alors comme fluctuants mais semblant en progression

800 **Bécasseaux sanderling** (585 en 2015, 710 en 2014, 493 en 2013) sont recensés; de 1991 à 2005 les maxima observés étaient de 250 oiseaux et souvent moins de 100 étaient découverts.

4 401 **Bécasseaux variables** (5 800 en 2015, 3269 en 2014, 3661 en 2013) sont dénombrés ; les effectifs restent modestes au regard des vols de près de 10 000 oiseaux qui pouvaient parfois être vus en hiver au-dessus de la baie de Somme à la fin du 20^{ème} siècle et au début des années 2000, et de la moyenne d'environ 6 000 oiseaux entre 1991 et 2005.

Laridés

En l'absence de comptages concertés aux dortoirs pour ces espèces, les valeurs relevées ne sont pas représentatives de leurs effectifs hivernants. Toutefois des comptages sur ce groupe d'espèces sont réalisés en baie de Somme en 2016; les effectifs sont ainsi plus réalistes.

Au cours de cet hiver sont donc comptés :
5 102 **Goélands cendrés** (223 en 2015, 25 en 2014, 1 677 en 2013) dont 11 en dehors du littoral ;

9 300 **Goélands argentés** (997 en 2015, 248 en 2014, 129 en 2013) dont 3 dans l'Aisne, 2 dans l'Oise et 285 dans la Somme hors littoral ;

56 **Goélands leucophées** (11 en 2015, 40 en 2014, 2 en 2013) dont 16 dans l'Aisne et 40 dans l'Oise, aucun dans la Somme, littoral compris ;

158 **Goélands bruns** (81 en 2015, 54 en 2014, 196 en 2013) dont 17 dans l'Aisne, 18 dans l'Oise et 123 dans la Somme ;

611 **Goélands marins** (491 en 2015, 425 en 2014, 370 en 2013), tous vus sur le littoral ;

1 **Goéland bourgmestre** sur le littoral.

21 915 **Mouettes rieuses** (14 317 en 2015, 13 102 en 2004, 17 894 en 2013) dont 9 820 dans l'Aisne, 3 063 dans l'Oise et 2 044 dans la Somme hors littoral ;

1 **Mouette pygmée** sur le littoral ;

10 **Mouettes tridactyles** (68 en 2015, 29 en 2014, 25 en 2013), espèce discrète mais régulière sur le littoral ;

2 **Sternes Caugek**, comme en 2015 ; quelques-unes peuvent occasionnellement être vues sur le littoral en hiver.

6 **Grands Labbes** sur le littoral (2 en 2015, 3 en 2014)



Divers

Seulement **7 Busards des roseaux** (7 en 2015, 18 en 2015) sont vus, tous dans la Somme ;

85 alcidés ont été reconnus comme des **Pingouins tordas** et 870 restent identifiés en **alcidés indéterminés** ;

98 Martins pêcheurs (84 en 2015, 52 en 2014, 43 en 2013) sont recensés, un nombre record en conséquence d'une succession d'hivers doux.

Conclusion

Nous espérons par la poursuite de la diffusion de ce bilan motiver encore plus les observateurs pour ce grand moment d'ornithologie régionale, nationale et internationale qu'est le comptage Wetlands International de la mi-janvier afin d'être encore plus nombreux les prochaines années et encore mieux cerner ces stationnements.

Bibliographie

GAVORY L. (2009), dénombrement des oiseaux d'eau stationnant à la mi-janvier en Picardie. Bilan de 15 comptages : 1991 à 2005. Non publié, 73p.

Photo 5 :
grand Labbe
© Thomas HERMANT

Wetlands International janvier 2016 - Picardie

	Aisne	Oise	Littoral 80	80 hors littoral	Somme	Picardie
Plongeon imbrin	1					1
Plongeon catmarin			885		885	885
Grèbe castagneux	190	153	32	353	385	728
Grèbe jougris			1		1	1
Grèbe huppé	431	406	336	444	780	1617
Grèbe esclavon			3		3	3
Grèbe à cou noir			2		2	2
Grand Cormoran	1210	703	886	476	1362	3275
Héron cendré	260	112	20	197	217	589
Grande Aigrette	186	51	10	87	97	334
Aigrette garzette	3	8	314	40	354	365
Héron Garde-boeufs			179	28	207	207
Butor étoilé	1	1		2	2	4
Héron bihoreau				1	1	1

**Wetlands International
janvier 2016 - Picardie**

	Aisne	Oise	Littoral 80	80 hors littoral	Somme	Picardie
Cigogne blanche			43	1	44	44
Spatule blanche			14		14	14
Oie rieuse			11		11	11
Oie cendrée	1	6	105	126	231	238
Oie sp.	4			1	1	5
Bernache du Canada	218	126	0	26	26	370
Bernache nonnette			1	2	3	3
Bernache cravant			14		14	14
Ouette d'Egypte	2		1		1	3
Cygne de Bewick			6		6	6
Cygne tuberculé	826	281	298	501	799	1906
Cygne noir			1	2	3	3
Cygne indéterminé				1	1	1
Tadorne casarca	2	1				3
Tadorne de Belon	251	2	7697	46	7743	7996
Canard siffleur	8	1	270	5	275	284
Canard chipeau	433	128	192	33	225	786
Sarcelle d'hiver	171	81	1516	224	1740	1992
Canard colvert	4652	2237	1040	2166	3206	10095
Canard pilet	6		1388	9	1397	1403
Canard souchet	68		692	18	710	778
Nette rousse	5					5
Canard indéterminé	5	60				65
Fuligule milouin	1681	1069	61	335	396	3146
Fuligule morillon	1265	408	299	160	459	2132
Fuligule milouinan			8		8	8
Fuligule indéterminé		1				1
Macreuse noire			3050		3050	3050
Macreuse brune			115		115	115
Garrot à oeil d'or	8	3	15		15	26
Harle piette	8	1	1		1	10
Harle huppé			34		34	34
Harle bièvre	6	1	1		1	8
Râle d'eau	4	7	1	18	19	30
Marouette ponctuée		1				1
Poule d'eau	693	419	47	954	1001	2113
Foulque macroule	7627	4850	2652	9670	12322	24799
Huîtrier pie			7901		7901	7901
Avocette élégante			183		183	183
Vanneau huppé	791	994	385	285	670	2455
Pluvier doré	140	1000	1600		1600	2740
Pluvier argenté			155		155	155

**Wetlands International
janvier 2016 - Picardie**

	Aisne	Oise	Littoral 80	80 hors littoral	Somme	Picardie
Grand Gravelot			124		124	124
Gravelot à collier interrompu			3		3	3
Barge à queue noire			329		329	329
Barge rousse			9		9	9
Courlis cendré			1360		1360	1360
Chevalier arlequin			2		2	2
Chevalier gambette			222	15	237	237
Chevalier culblanc	12	12	1	4	5	29
Combattant varié			3	7	10	10
Chevalier guignette	2			4	4	6
Bécasse des bois	1			1	1	2
Bécassine des marais	71	18		37	37	126
Bécassine sourde	4	1	1		1	6
Bécasseau maubèche			350		350	350
Bécasseau sanderling			800		800	800
Bécasseau minute			3		3	3
Bécasseau variable			4401		4401	4401
Goéland cendré	5	1	5091	5	5096	5102
Goéland argenté	3	2	9010	285	9295	9300
Goéland leucophée	16	40				56
Goéland brun	17	18	3	120	123	158
Goéland marin			611		611	611
Goéland bourgmestre			1		1	1
Mouette rieuse	9820	3063	6988	2044	9032	21915
Mouette pygmée			1		1	1
Mouette tridactyle			10		10	10
Goéland & Mouette sp.				85	85	85
Sterne caugek			2		2	2
Grand Labbe			6		6	6
Busard des roseaux			5	2	7	7
Pingouin torda			85		85	85
Alcidés sp.			870		870	870
Martin pêcheur	40	15	1	48	49	104
TOTAL	31148	16281	62757	18862	81619	129054
	Aisne	Oise	Littoral 80	80 hors littoral	Somme	Picardie

Xavier COMMECY
4 Place Godailler Decaix
80800 Gentelles
xavier.commecy@wanadoo.fr

Thomas HERMANT
Picardie Nature
1 rue de Croÿ
BP 70010
80097 Amiens Cedex 3
thomas.hermant@picardie-nature.org

Hivernage exceptionnel de Hérons garde-bœufs *Bubulcus ibis* en Picardie maritime (Somme) au cours de l'hiver 2015/2016 et abondance estivale record en 2016

Par Thierry RIGAUX

Le Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* est une espèce cosmopolite plutôt méridionale qui n'a colonisé le nord-ouest de la France que récemment. La première mention obtenue en Picardie date de juin 1980 et, une dizaine d'années plus tard, le premier cas de nidification est noté en 1992 au Parc Ornithologique du Marquenterre.

CARRUETTE et RIGAUX (2013) ont relaté cette implantation de l'espèce et l'évolution de ses effectifs nicheurs et hivernants au cours de la période 1992-2011 en soulignant la forte dépendance de l'espèce aux vagues de froid hivernales auxquelles elle peut payer un lourd tribut (CARRUETTE & RIGAUX, 2003). Cette vulnérabilité au froid se traduit par une forte variabilité des effectifs recensés à la mi-janvier, avec des pertes qui peuvent encore intervenir plus tard au cours de l'hiver. Le fait notable récent en la matière est l'observation, en janvier 2016, après un début d'hiver très doux, d'un record d'abondance absolu pour la Picardie avec 207 individus recensés au total dans les 5 dortoirs utilisés de façon répétée au cours de l'hiver 2015/2016 sur les communes de Saint-Quentin-en-Tourmont, Rue, Noyelles-sur-mer, Cahon et Woignarure. La Figure 1 présente l'évolution des

effectifs comptés en Picardie maritime (Somme) à la mi-janvier entre 1998 et 2016.

Les pertes hivernales semblent réguler largement la population reproductrice. L'effectif nicheur maximal enregistré au Parc ornithologique du Marquenterre



Héron garde-bœufs © F. COCHON

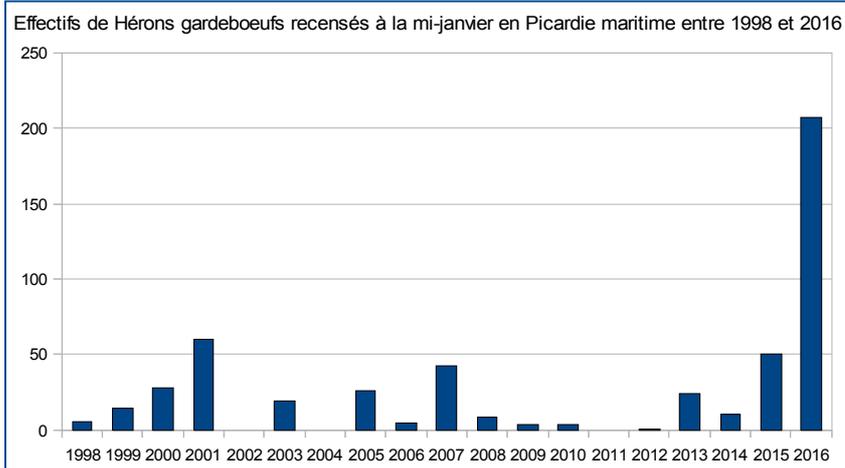


Figure 1

pour la période 1992-2016 (Figure 2) s'élève à 26 couples en 2007, reproduction intervenue après un hiver doux ayant permis une des abondances records pour le cœur de l'hiver, avec 43 individus à la mi-janvier 2007. Après l'effectif reproducteur record de 2007, la population nicheuse recensée au Parc ornithologique du Marquenterre ne fluctue plus qu'entre 3 et 5 couples jusqu'en 2015 mais depuis, l'espèce se reproduit aussi en basse vallée de la Somme (obs. pers.) où l'évaluation de l'effectif nicheur est très délicate, si on s'interdit des visites répétées du site en période de nidification. Or la limitation de ces visites, susceptibles de déranger les différents échassiers s'y reproduisant, s'impose sur le site considéré.

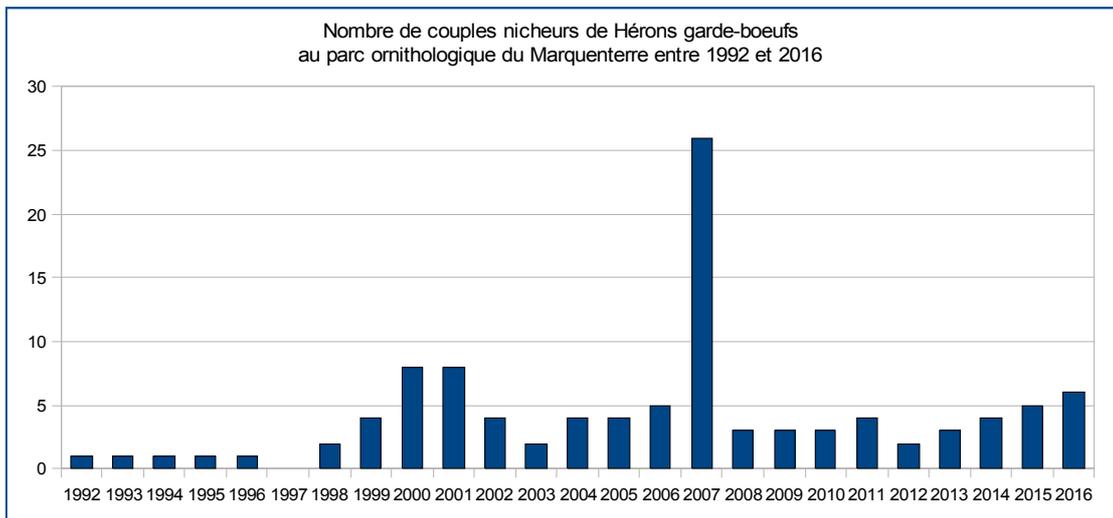


Figure 2

Au vu de l'effectif record recensé à la mi-janvier 2016, tout laissait penser qu'au sortir de l'hiver l'effectif de la population reproductrice devrait pouvoir rivaliser avec le précédent record de 2007, voire le



Héron garde-boeufs © Thierry RIGAUX. 31 décembre 2016

dépasser largement. Nous avons essayé de le vérifier mais la priorité que constitue le respect de la quiétude des oiseaux sur les sites de reproduction nous a conduits à renoncer à un dénombrement exhaustif, extrêmement difficile voire impossible dans l'état actuel de nos techniques sur certains sites (nids dissimulés dans le feuillage, etc.).

Nous avons découvert en cette année 2016 qu'une colonie de reproduction mixte avec des Aigrettes garzettes *Egretta garzetta* et des Hérons cendrés *Ardea cinerea* s'est implantée en basse vallée de l'Authie, sur la commune de Nampont, mais nous n'avons pas pu apprécier convenablement l'effectif nicheur (observations de Michael GUERVILLE, Franz VEILLÉ & Thierry RIGAUX).

Les effectifs recensés ce printemps et cet été 2016 sont donc des minima mais attestent tout de même d'une croissance nette par rapport aux années précédentes :

- au Parc ornithologique du Marquenterre (Réserve

Naturelle de la baie de Somme), le nombre de couples ayant niché s'élève à 11 à 12 couples minimum, 7 couples au moins ayant effectué une seconde couvée, avec un total d'environ 58 jeunes à l'envol ayant été produit selon Philippe CARRUETTE,

- sur la colonie de grands échassiers de Boismont, l'effectif nicheur est au moins de 7 couples mais il pourrait avoir dépassé nettement la dizaine,

- en basse vallée de l'Authie, au vu des allers-retours d'oiseaux constatés, nous estimons le nombre de couples nicheurs à au moins 5 couples, valeur probablement dépassée.

Au total, la population nicheuse reproductrice en plaine maritime picarde (partie située dans la Somme) se situe donc à au moins 23 couples en 2016 mais a vraisemblablement dépassé la trentaine de couples.

Nous pouvons retracer l'évolution des effectifs nicheurs au Parc ornithologique du Marquenterre pour la période 1992-2016 (Figure 2). L'effectif n'a pas atteint le record de

2007 mais nous avons vu que la colonie du parc a essaimé avec un minimum de deux sites de reproduction complémentaires.

Par ailleurs, un dénombrement concerté de dortoirs réalisé en fin d'été (nuit du 10 au 11 septembre 2016) a permis de dénombrer un total de 306 individus sur les dortoirs :

- 51 individus sur la colonie d'ardéidés du Parc ornithologique du Marquenterre (8 adultes et 17 juvéniles encore non ou peu volants sur le site de reproduction et 26 autres individus sur une digue intérieure du parc) ; 195 individus à Cahon et 86 à Rue.

Quelques jours plus tard, le 18 septembre, 35 individus sont notés à Nampont dont 22 quittent un dortoir situé en basse vallée de l'Authie et 13 proviennent du sud en vol tandis qu'un dortoir de 37 individus est noté le soir dans les bas-champs de Cayeux.

Du fait des risques marginaux (pris en compte) de doubles comptages, ceci porte à environ 400 individus l'effectif global présent à cette période.

Cette abondance globale est inédite sur le territoire de la Picardie et de la région des Hauts de France. Elle est la résultante du taux de survie élevé de l'hiver doux, du niveau de réussite de la reproduction et d'une éventuelle immigration.

En Nord-Pas-de-Calais, le Héron garde-boeufs ne figure pas encore parmi les espèces reproductrices régulières de la région mais son hivernage tend à devenir de plus en plus important comme l'illustre le graphique ci-joint (Figure 3, Alain WARD, comm. pers.), de telle sorte qu'une réédition de cas de reproduction semble vraisemblable à court terme, après la reproduction des deux couples ayant produit un total de 5 jeunes à l'envol en 2012 au Romelaere près de Saint-Omer dans le département du Pas-de-Calais (Fabien TOULOTTE, comm. pers.). En cette fin d'été 2016, des garde-boeufs se sont mis à fréquenter les dunes de Berck et de Merlimont tant pour s'y alimenter que pour y passer la nuit : 6 individus se nourrissent sur la Réserve Biologique Dirigée des dunes de Merlimont et dorment sur une mare de l'anse dans les dunes de Berck nord du 24 août au 1er septembre (Frantz VEILLÉ, comm. pers.). Les effectifs sortis d'hiver conjugués avec les jeunes produits représentent un potentiel de colonisation important du territoire du Nord-Pas-de-Calais.



Héron garde-boeufs 2016 © Quentin SPRIET, recadrée

La croissance récente des effectifs de l'espèce n'est pas propre à la Picardie ni au Nord-Pas-de-Calais, régions réunies désormais au sein des Hauts-de-France. En Normandie, d'après James JEAN-BAPTISTE du Groupe Ornithologique Normand (GONm) (comm. pers.), l'effectif hivernant est monté au cours de l'hiver 2015/2016 à 640 individus, répartis comme suit :

- 55 en estuaire de la Seine,
- 323 en baie du Mont-Saint-Michel,
- 45 dans les marais de la Dives,
- 217 dans les marais du Cotentin et du Bessin.

La progression de l'abondance hivernale du Héron garde-boeufs a ainsi été spectaculaire en Normandie. L'effectif de la mi-janvier était encore nul pour la période 1985-1994 et de moins d'une dizaine d'individus pour la période 1995-2012. Il passe à 139 oiseaux en 2013, 92 en 2014 et 426 en 2015 (DEBOUT G., à paraître).

En 2015, l'effectif nicheur global pour la Normandie est estimé à 143 couples, dont seulement 3 nids pour la Haute-Normandie (Eure/Seine Maritime). L'espèce a niché pour la première fois dans cette région en 2007 avec 3 colonies pour un total d'une dizaine de couples. En 2014, date du dernier recensement national des hérons arboricoles, ce sont 102 couples sur 3 colonies de reproduction qui ont été recensés. En 7 ans, l'effectif nicheur a été multiplié par un facteur 10 (CHARTIER A., à paraître).

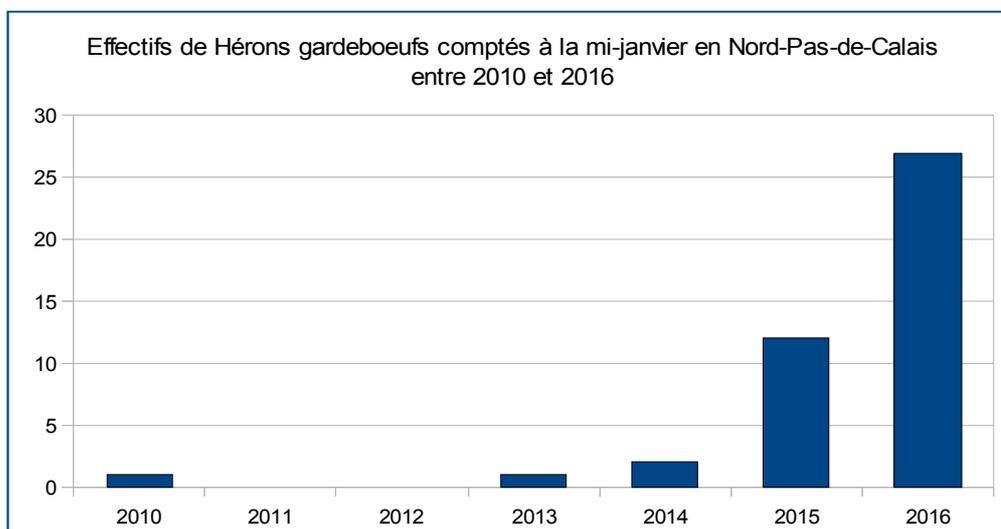


Figure 3



Héron garde-bœufs © Bruno TONDELIER



Héron garde-bœufs © Henry de LESTANVILLE, recadrée

En conclusion, on retiendra que le Héron garde-bœufs, vulnérable aux hivers rigoureux, profite très vraisemblablement des changements climatiques en cours pour étendre son aire de répartition vers le nord et y renforcer ses populations reproductrices et hivernantes. L'évolution récente de son abondance hivernale est forte dans le nord-ouest de la France, et notamment dans les Hauts-de-France, et commence à se traduire également par un accroissement des effectifs nicheurs (et réciproquement), qui devrait tendre à se poursuivre à court ou moyen terme, même si des à-coups liés aux rigueurs hivernales sont à prévoir. Comme en Normandie, la présence du Héron garde-bœufs reste confinée pour l'essentiel aux régions littorales où il trouve une conjonction d'habitats favorables et de conditions climatiques hivernales généralement moins rigoureuses que dans les secteurs plus continentaux.

Remerciements

Je remercie Philippe CARRUETTE pour les informations communiquées relatives au Parc ornithologique du Marquenterre, François MÉRANGER pour les nombreux dénombrements réalisés de concert avec moi, Frantz VEILLÉ et Michael GUERVILLE pour leurs explorations relatives au site de reproduction de la basse vallée de l'Authie, Bertrand VANDERSCHUEREN pour sa contribution récente à un dénombrement concerté en basse vallée de la Somme et James JEAN-BAPTISTE du Groupe Ornithologique Normand pour la communication des informations relatives à la Normandie et qui proviennent en particulier des observateurs suivants : Alain CHARTIER, Sébastien PROVOST et Bruno CHEVALIER.

Merci également aux collègues naturalistes du Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais (GON), Alain WARD et Pierre CAMBERLEIN, pour les données récentes transmises sur l'espèce ainsi qu'aux bénévoles et salariés de l'association Picardie Nature pour la mise en forme définitive de cet article.

Bibliographie

- CARRUETTE P. & RIGAUX T. Le Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* in COMMECY X. (Coord.), BAVEREL D., MATHOT W., RIGAUX T. & ROUSSEAU C. (2013). Les oiseaux de Picardie. Historique, statuts et tendances. *L'Avocette* 37 (1) : 93-94.
- CARRUETTE P. & RIGAUX T. (2003). La vague de froid de l'hiver 2001/2002 et ses incidences sur la population de Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, d'Aigrette garzette *Egretta garzetta* et de Grande Aigrette *Ardea alba* hivernant en plaine maritime picarde in RIGAUX T. (Coord.), BAWEDIN V. & COMMECY X. (2003). Oiseaux et phoques de la baie de Somme et de la plaine maritime picarde : 131-135.
- CHARTIER A. (à paraître). Enquête nationale des hérons coloniaux nicheurs en Normandie en 2014 *Le Cormoran*.
- DEBOUT G. (à paraître) - L'hivernage des Hérons coloniaux arboricoles en Normandie, hiver 2014-2015 *Le Cormoran*.

La migration postnuptiale à Brassoir (Oise) en 2016

Par Henry DE LESTANVILLE



Introduction

Chaque année se suit et aucune ne ressemble à la précédente. Nous avons observé quatre nouvelles espèces pour le site, dont certaines inattendues. Nous avons eu également de grands absents. Des records saisonniers et journaliers ont été battus. Après le détail des résultats, nous développerons les faits marquants de cette saison.

La météo de l'été et de l'automne 2016

Cette synthèse est tirée des observations personnelles sur le terrain et des bilans mensuels de Météo France

Août : ce mois a été chaud, ensoleillé et sec. Il n'y a pas eu d'orages dans le Valois et les conditions anticycloniques sont restées stables apportant principalement des vents d'est. La chaleur a été caniculaire dans la dernière décennie avec des températures au-dessus de 30°C (max. 33°C le 26).

Septembre : ce mois a été, comme celui d'août, globalement chaud, sec et peu venté. Après un début de mois sous quelques brouillards et bruines le matin, les températures ont grimpé jusqu'à 31 °C le 12. La dernière décennie a bénéficié de conditions anticycloniques stables.

Octobre : il y a eu très peu de jours de pluies. La première décennie est très ensoleillée, la deuxième voit de petites averses faibles avec des vents de SO à NO. Nous avons eu du brouillard dans la dernière décennie

Novembre : Les pluies habituelles de ce mois ont été faibles à l'intérieur des terres, modérées par un fort anticyclone persistant plusieurs semaines. Le déficit a été de 20 à 30% dans l'est de l'Oise. Un coup de vent est survenu le 20 novembre avec le passage de la tempête « Nanette ». Les premières gelées blanches ont été notées le 12 novembre.

Méthodologie

Les comptages ont été effectués de début août à fin novembre, préférentiellement entre 10 et 18 h (heures légales) en août et septembre, puis de l'aube jusqu'à 12 ou 13h maximum en octobre et novembre. Les résultats ont été notés heure par heure sur le terrain sur une fiche standardisée, puis saisis journalièrement sur le site *Migracton*. Nous avons utilisé la méthode d'échantillonnage pour le Pinson des arbres et l'Alouette des champs selon le protocole de saisie disponible sur ce même site.

Statistiques

Nous avons noté pendant notre présence sur le site 448 162 oiseaux dont 196 350 en migration active pour 91 taxons.

Nous relevons 6 espèces qui totalisent plus de 10000 individus, représentant environ 90 % des migrateurs comptabilisés. Par ordre d'importance il s'agit des espèces suivantes :

Pigeon ramier *Columba palumbus* 55 % ; Vanneau huppé *Vanellus vanellus* 9 % ; Alouette des champs *Alauda arvensis* 7 % ; Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* et Pinson des arbres *Fringilla coelebs* 6,4 % chacun ; Pluvier doré *Pluvialis apricaria* 6,2 %.

Nous avons eu cinq journées de très gros passage : les 16/10 (n=15 381), 31/10 (n=19 249), 7/11 (n=21 922), 12/11 (n=21 700), 27/11 (n=15 864).

Tableau statistique des moyens humains

MOIS	Nb. jours présence	Nb. heures de présence	Cumul des heures d'observation	Nombre de données saisies
août	17	123h	236h30	255
septembre	19	84h30	178h30	715
octobre	19	86h30	152h45	1253
novembre	22	148h10	182h40	948
Total 2016	77	442h10	749h45	3170

Liste des observateurs en 2016 (n=8) :

Rodolphe BENMOUHOU, Patrick CRNKOVIC, Jean-Paul FAGARD, Henry de LESTANVILLE, Pascal et Rémi MALIGNAT, Pierre SENGEZ, Gérard Tombal.

Les résultats de la saison 2016

Les résultats sont présentés de la façon suivante (tous ces éléments n'étant pas repris pour toutes les espèces) :

- le nom de l'espèce suivi du nombre total d'individus comptés dans la saison,
- entre parenthèses le nombre d'oiseaux observés en migration active,
- la phénologie de passage en France, quand elle donne un éclairage pertinent,
- la date de la première observation, les maxima par mois,
- les effectifs remarquables en **gras**,
- la date de la dernière observation,
- les anciennes données marquantes et/ou commentaires, parfois sous forme d'un graphique tiré du site Migration <http://www.migraction.net>

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* (n=2078)

18 le 1/8, **31 le 15/8** ; 47 le 12/9 ; 234 le 4/10, **495 le 5/10** ; **125 le 10/11**, 112 les 24 et 26/11.

Grande Aigrette *Casmerodius albus* 15 (n=13)

1 le 15/8, **2 le 28/8** ; 2 les 10 et 14/9 ; 2 le 16/10 ; 1 le 23/11.

Héron cendré *Ardea cinerea* 30 (n=28)

2 le 1/8 ; 5 le 12/9 ; **7 le 4/10**, 3 le 8/10 ; 1 le 3/11.

Cigogne blanche *Ciconia ciconia* (n=242)

Record saisonnier battu grâce à une présence horaire accrue l'après-midi.

41 le 20/08, **61 le 26/08**, 22 le 27/08, 59 le 30/08 ; 2 le 12/09, **48 le 16/09**, 9 le 18/09.

Tadorne de Belon *Tadorna tadorna* (n=41)

41 le 20/08. Il s'agirait de la première donnée migratoire enregistrée à Brassoir.

Tadorne casarca *Tadorna ferruginea* (n=4)

4 le 12/11.

Dernière donnée connue : 1 le 11/10/2004.

Oie cendrée *Anser anser* (n=41)

15 le 2/11, **24 le 24/11**, 2 le 25/11.

Oie indéterminée (n=3)

2 le 9/10, 1 cri entendu le 1/11.

Balbuzard pêcheur *Pandion haliaetus* (n=9)

1 le 21/8 ; **2 le 2/9**, **3 le 7/9**, 1 le 18/9 ; 1 les 1 et 5/10.

Bondrée apivore *Pernis apivorus* (n=26)

Passage habituel en petits effectifs cette année : 3 le 23/8, **6 le 27/8**, 5 le 30/8 ; **6 le 7/9**, 1 le 16/9.

Milan noir *Milvus migrans* 3 (n=2)

1 le 7/8 qui ne passe pas, 1 les 15 et 27/8.

Milan royal *Milvus milvus* 19 (n=17)

2 le 24/8 ; 2 le 27/9 ; 2 le 5/10, **3 le 16/10** ; 1 les 12 et 24/11.

Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* (CHR) 2 (n=0)

Exceptionnel en stationnement en Picardie : 1 jeune du 9/8 au 21/09 et **2 jeunes du 23/08 au 10/09**.

Cet événement ornithologique sera traité dans un article séparé.

Busard des roseaux *Circus aeruginosus* (n=157)

Espèce en augmentation avec un record saisonnier et journalier cette année.

1 le 6/08, 10 le 26/08, 9 le 27/08, **15 le 30/08** ; 24 le 7/09, 10 le 12/09, **31 le 18/09** ; **3 les 3 et 5/10**, 1 le 7/10.

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus* 71 (n=56)

1 le 9/8 ; 4 le 21/9 ; **8 le 1/10**, 5 le 16/10 ; **3 le 7/11**, 1 le 22/11.

Busard cendré *Circus pygargus* n=7 (5)

1 le 15/08, **2 le 17/08**, 1 en stationnement les 20 et 21/08, 1 le 27/08 ; 1 les 9 et 10/09.

Epervier d'Europe *Accipiter nisus* (n=44)

1 le 9/8 ; 3 les 12 et 16/9, **5 le 18/9** ; **7 le 5/10** ; 1 le 12/11.

Autour des palombes *Accipiter gentilis* 6 (n=4)

1 le 20/9 ; 1 les 3, 21 et 23/11.

Buse variable *Buteo buteo* (n=10)

1 les 20 et 27/9 ; **3 le 5/10**, 2 le 13/10, 1 les 16 et 30/10 ; 1 le 12/11.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* (n=19)

1 le 14/9, **3 le 18/9**, 2 les 16 et 31/10 ; 1 le 1/11

Faucon émerillon *Falco columbarius* 12 (n=11)

1 le 9/9, **2 le 18/9** ; 1 les 1, 5, 9, 13, 15 et 31/10 ;
1 les 3 et 28/11.

Faucon hobereau *Falco subbuteo* (n=16)

2 le 1/08; **2 le 23/08** ; 2 le 24/09 ; **5 le 1/10**.

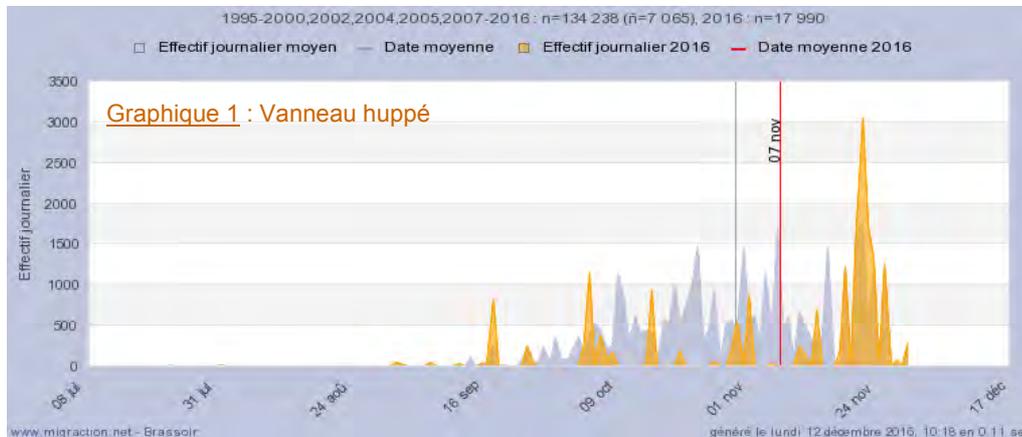
Faucon pèlerin *Falco peregrinus* 12 (n=7)

1 le 23/8 ; 1 les 11 et 18/9 ; 1 les 5 et 31/10 ;
1 le 6/11, **3 le 8/11**. La donnée du 8/11 correspond à
l'arrivée des gros effectifs de Pigeons ramiers.

Vanneau huppé *Vanellus vanellus* (n=17 990)

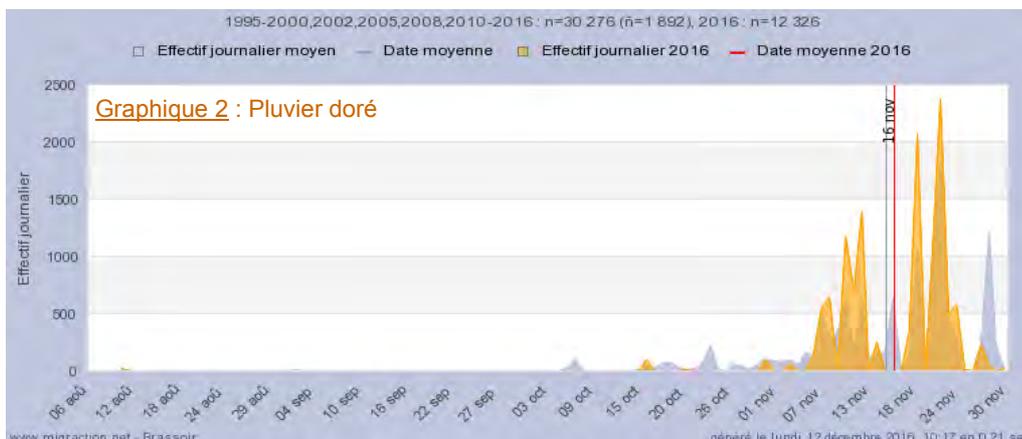
9 le 1/8 ; **1 148 le 5/10**, 822 le 18/10 ; 1 653 le 21/11,
3 048 le 22/11, 1 700 le 23/11, 1 318 le 24/11,
270 le 30/11.

Plus d'un tiers des effectifs comptés (36%) est passé
en 4 jours.



Pluvier doré *Pluvialis apricaria* (n=12 326)

24 en plumage nuptial le 11/8 ; 4 le 18/9 ; 99 le
16/10 ; 1169 le 10/11, 1392 le 12/11, **2 367 le 22/11** ;
24 le 30/11.



Courlis cendré *Numenius arquata* (n=1)

1 le 19/11.

Chevalier aboyeur *Tringa nebularia* (n=3)

3 le 11/8.

Chevalier culblanc *Tringa ochropus* (n=1)

1 le 1/8.

Mouette rieuse *Larus ridibundus* (n=687)

79 le 1/08 ; 66 le 2/10,
79 le 31/10 ; 63 le 11/11,
149 le 24/11 ; 14 le 28/11.

Goéland brun *Larus fuscus* (n=206)

1 le 1/8 ; 4 le 3/10,
37 le 31/10 ; **21 le 10/11**, 20 le 12/11, 10 le 28/11.

Goéland leucophée *Larus michaellis* (n= 15)

14 le 31/10, 1 le 7/11.

Goéland indéterminé *Larus sp* (n= 131)

120 le 31/10 ; 3 le 2/11, 1 le 10/11,
6 le 11/11, 2 le 12/11.

Pigeon colombin *Columba oenas* (n= 459)

4 le 2/9, **22 le 18/9** ; 51 le 5/10, 52 le 16/10,
59 le 31/10 ; **32 le 24/11**, 1 le 28/11.

Tourterelle turque *Streptopelia decaocto* 4 (n=3).

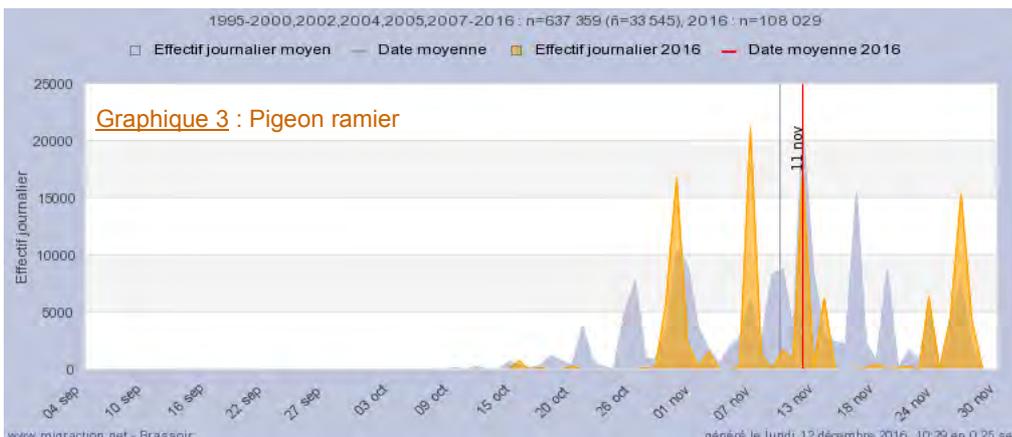
1 le 20/8 ; 1 le 21/9, 1 le 1/10.

Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* (n=5)

3 le 1/8, 1 les 11 et 15/8.

Pigeon ramier *Columba palumbus* (n=108 029)

7 le 6/9 ; 718 le 16/10, 5 766 le 30/10, **16 770 le 31/10** ; 2 397 le 1/11, **21 080 le 7/11**, 17 294 le 12/11, 15 318 le 27/11 ; 4 400 le 28/11.



Martinet noir *Apus apus* (n=2)

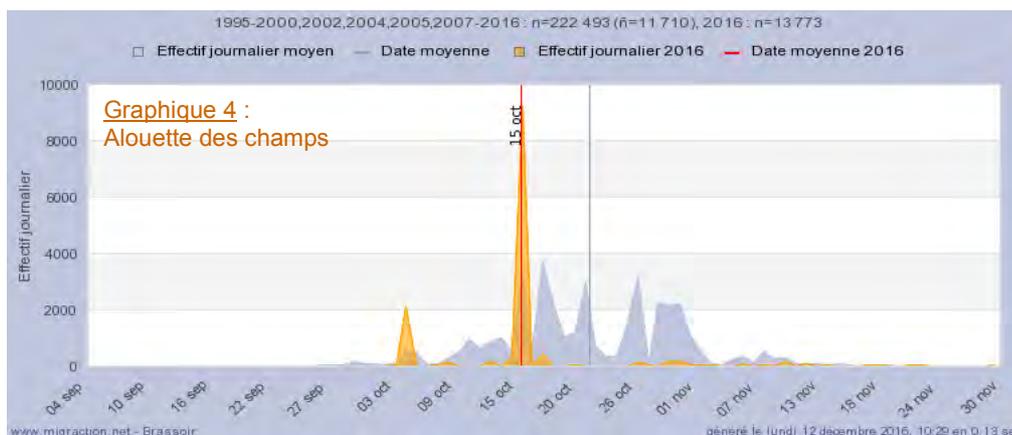
2 le 13/08.

Pic épeiche *Dendrocopos major* (n=6)

1 le 26/9, 1 les 3, 7, 18, 28 et 30/10.

Alouette des champs *Alauda arvensis* (n=13 773)

5 le 3/10, 2 118 le 5/10, **9 230 le 16/10** ; **163 le 10/11**, 25 le 30/11.



Alouette lulu *Lullula arborea* (n= 115)

1 le 8/10, 18 le 16/10, **70 le 21/10** ; 2 le 12/11.

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbica* (n=666)

1 le 1/08 ; 46 le 3/09, **199 le 16/9**, 88 le 1/10 ; 1 le 3/10.

Hirondelle rustique *Hirundo rustica* (n=1619)

Pic de passage sur la deuxième moitié de septembre :

42 le 1/08, **104 le 11/08** ; **293 le 16/09**, 268 le 29/09 ; **12 le 16/10**, 2 le 27/10.

Hirondelle de rivage *Riparia riparia* (n=7)

2 le 23/08 ; 1 le 1/09, **3 le 9/09**, 1 le 10/09.

Pipit rousseline *Anthus campestris* (n=10)

7 ensemble le 31/08 ; 1 les 9 et 24/09 ; 1 le 3/10.

Pipit des arbres *Anthus trivialis* (n=52)

1 le 6/8, **3 les 27 et 31/8** ; 7 le 24/9 ; 5 le 18/10, 1 le 28/10.

Pipit farlouse *Anthus pratensis* (n=4724)

4 le 18/9, 455 le 24/9, **695 le 27/9** ; **652 le 1/10**, 306 le 18/10, 285 le 27/10 ; 10 le 23/11.



Pipit farlouse, Brassoir 2016 © Henry de LESTANVILLE

Pipit spioncelle *Anthus spinoletta* (n=11)

2 les 10, 11 et 14/11 ; 1 le 23/11.

Bergeronnette printanière *Mocacilla flava* (n= 211)

1 le 1/08, **29 le 23/08** ; 14 les 1 et 2/09, **35 le 10/09** ; 1 le 9/10.

Bergeronnette des ruisseaux *Motacilla cinerea* (n=19)

1 le 14/9, **6 le 27/9** ; 2 les 1 et 18/10.

Bergeronnette grise *Motacilla alba* (n=865)

1 le 7/9, **14 le 27/9** ; 100 le 15/10, **245 le 16/10** ; **9 le 21/11**, 1 le 25/11.

Rougequeue noir *Phoenicurus ochuros* (n=0)

5 en halte migratoire : 1 les 24, 26 et 27/9 ; 1 les 22 et 27/10.

Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* (n=0)

9 en halte migratoire : 2 le 1/09, 1 le 2/09, 2 le 7/09, 1 les 16, 26, 27/09 ; 1 le 4/10.

Tarier des prés *Saxicola rubetra* (n=0)

3 en halte migratoire : 1 le 24/08, 1 les 2 et 7/09.

Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* (n=0)

5 en halte migratoire : 1 le 17/08; **3 le 24/09** ; 1 le 7/10.

Merle noir *Turdus merula* (n=244)

2 le 14/9, 7 le 24/9 ; **16 le 30/10** ; **11 le 1/11**, 6 le 23/11, 1 le 30/11.

Merle à plastron *Turdus torquatus* (n=0)

2 en halte migratoire : 1 les 3 et 13/10.

Grive litorne *Turdus pilaris* (n=662)

1 le 13/10 ; 73 le 21/10, **80 le 31/10** ; **57 le 1/11**, 52 le 14/11 ; 5 le 28/11

Grive musicienne *Turdus philomelos* (n=361)

1 le 16/9, **26 le 24/9** ; 54 le 4/10 ; **45 le 22/11**, 13 le 25/11.

Grive mauvis *Turdus iliacus* (n=462)

2 le 4/10, 68 le 28/10, **70 le 30/10** ; **99 le 1/11**, 72 le 14/11, 22 le 25/11.

Grive draine *Turdus viscivorus* (n=123)

23 le 16/9, 9 le 20/9, 6 les 24 et 25/9 ; 15 le 16/10 ; **5 les 1 et 6/11**, 1 le 23/11.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* (n=0)

1 en halte migratoire le 16/09

Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* (n=0)

29 en halte migratoire : 6 le 16/9 ; 16 le 27/9, 3 le 15/10 ; 1 le 19/11.

Pouillot fitis *Phylloscopus trochilus* (n=0)

2 en halte migratoire : 1 le 21/8, 1 le 2/9.

Roitelet huppé *Regulus regulus* (n=19)

6 le 24/9 ; 3 le 15/10, **4 le 27/10**.

Roitelet triple bandeau *Regulus ignicapillus* (n=6)

6 le 14/9.

Gobemouche gris *Muscicapa striata* (n=0)

5 en halte migratoire le 9/09.

Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca* (n=0)

1 en halte migratoire le 2/09.

Mésange bleue *Parus caeruleus* (n=354)

13 le 2/9, **34 le 21/9** ; 14 le 28/10 ; **18 le 1/11**, 6 le 27/11. Le plus mauvais score obtenu depuis 2012

Mésange charbonnière *Parus major* (n=147)

Le plus mauvais score obtenu depuis 2012.

Choucas des tours *Corvus monedula* (n=375)

3 le 16/9 ; **94 le 12/10**, 69 le 30/10, 73 le 31/10 ; **26 le 8/11**, 1 le 27/11.

Corneille noire *Corvus corone* (n=39)

1 le 20/9 ; 18 le 16/10 ; **4 le 22/11**, 1 le 23/11.

Corbeau freux *Corvus frugilegus* (n=1 125)

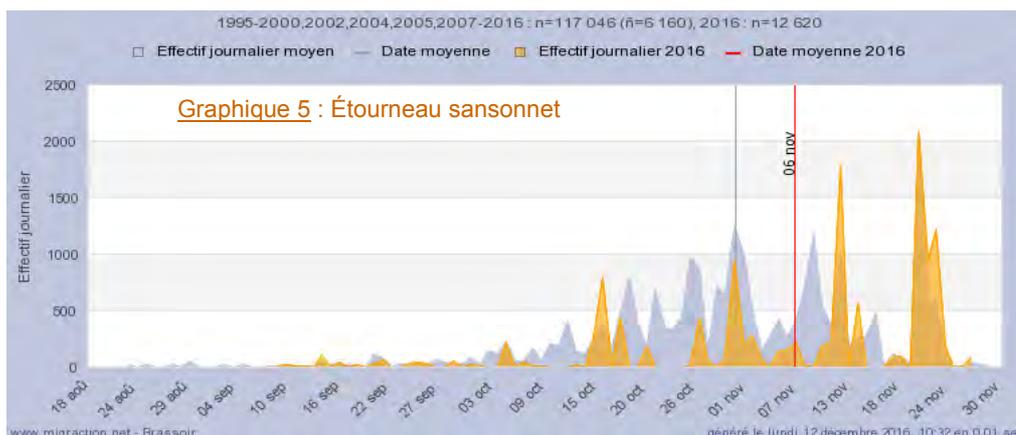
5 le 9/9, **33 le 18/9** ; 69 le 18/10, 58 le 21/10, **77 le 31/10** ; **42 le 14/11**, 3 le 30/11.

Pie bavarde *Pica pica* (n=6)

1 les 10, 20 et 27/9 ; 1 le 16/10, **2 le 18/10**.

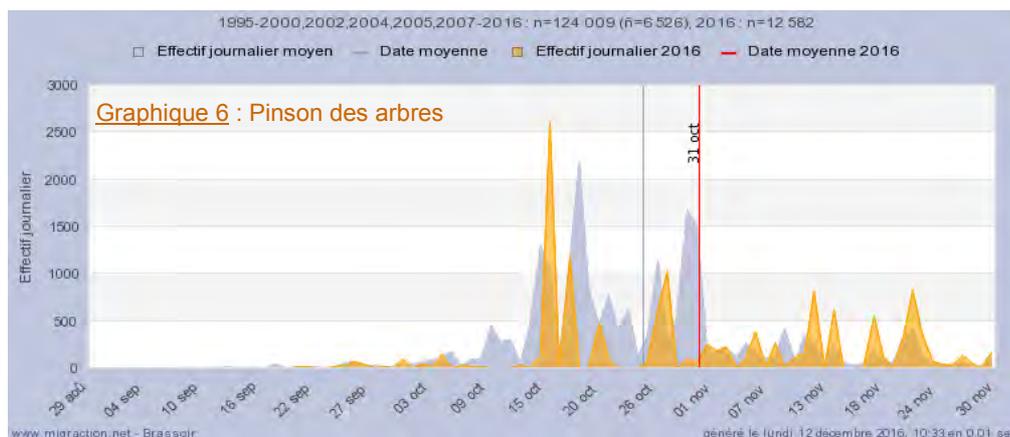
Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* (n=12 620)

15 le 9/9, **109 le 14/9** ; 797 le 16/10, **944 le 31/10**, **2 084 le 21/11**, 1 221 le 23/11, 85 le 27/11.



Pinson des arbres *Fringilla coelebs* (n=12 582)

12 le 20/9 ; **2 591 le 16/10**, 1 171 le 18/10,
1 023 le 28/10 ; **823 le 22/11**, 161 le 30/11.



Pinson du nord *Fringilla montifringilla* (n=127)

1 le 22/10; **9 les 27 et 28/10**, 18 le 11/11,
22 le 12/11, 3 le 27/11.

Serin cini *Serinus serinus* (n=1)

1 le 15/10.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis* (n=75)

3 le 21/9 ; 4 le 16/10, **6 le 21/10** ; **28 le 21/11**, 6 le 22/11.

Verdier d'Europe *Carduelis chloris* (n=173)

11 le 21/9 ; 46 le 16/10, **60 le 21/10** ; 5 le 6/11

Linotte mélodieuse *Carduelis cannabina* (n=1 302)

3 le 18/9 ; **276 le 16/10**, 214 le 18/10 ; 21 le 10/11,
26 le 22/11, 1 le 26/11.

Tarin des aulnes *Carduelis spinus* (n=207)

2 le 3/10, 12 le 16/10, 68 le 18/10 ; 27 le 1/11, 2 le 23/11.

Bouvreuil pivoine *Pyrrhula pyrrhula* (n=77)

2 le 24/9 ; **15 le 18/10**, 8 le 21/10, **9 les 22 et 23/11** ;
6 le 24/11

Bec-croisé des sapins *Loxia curvirostra* 91 (n=78)

47 le 3/10, 16 le 30/10 ; 3 le 14/11.

Grosbec casse-noyaux *Coccothraustes coccothraustes* (n=13)

4 le 3/10, 1 le 4/10, **6 le 16/10**, 1 le 30/10 ; 1 le 3/11.

Bruant jaune *Emberiza citrinella* (n=59)

1 le 18/9 ; 7 le 4/10, 8 le 18/10, **9 le 27/10** ; **3 le 5/11**,
1 le 22/11.

Bruant des roseaux *Emberiza schoeniclus* (n=93)

5 le 25/9 ; 8 le 3/10, **10 le 18/10** ; **7 le 12/11** ;
6 le 23/11.

Bruant proyer *Miliaria calandra* 3 (n=0)

2 erratiques le 4/10, 1 mâle chanteur le 1/11.

Les faits marquants de 2016.

Un Busard des roseaux pris en flag...

C'est la seconde fois que nous observons un rapace avec ce genre de drapeau, appelé aussi « flag ». Ces marques sont couramment utilisées sur les busards, permettant une identification individuelle à distance. Celui-ci s'est présenté ce 10 septembre à 10h39, rasant le relief en face du spot migratoire. Il a fait un écart et nous avons pu apercevoir ces marques d'un joli vert « lime green ».

Après recherches, nous avons trouvé son origine : Cet oiseau, dans sa première année, a été bagué et marqué le 30/06/16 à Boekhoute sur les Scheldt Polders dans la province de la Flandre Orientale en Belgique. Il fait partie d'un projet de recherche belgo-néerlandais coordonné par le Research Institute for Nature and Forest (INBO) qui étudie les mouvements, le choix de l'habitat et le succès de nidification dans les paysages fragmentés.



Busard des roseaux juvénile, 10 sept 2016
© Henry de LESTANVILLE

Conclusions et perspectives

Nous avons eu un retour des visiteurs occasionnels venus nous voir sur le spot : Outre leur émerveillement, l'exercice leur semble requérir des connaissances très poussées. Cela restreint d'autant la motivation des personnes qui souhaiteraient participer au suivi.

Une réflexion a été engagée au sein du groupe Migrants pour répondre à cette problématique. Le but est de créer un outil collaboratif et accessible à tous sur l'identification des oiseaux en vol. Gageons que cette initiative aboutisse.

J'adresse un grand merci aux observateurs bénévoles qui se sont mobilisés, et plus particulièrement à Patrick, Pascal et Rémi, qui sont pleinement investis dans ce projet observatoire faune.

Merci à Xavier COMMECY et Thierry RIGAUX pour leur relecture et leurs remarques constructives.

Bibliographie

ANSELIN A., CASTELIJNS H., DE BRUYN L. Movements, habitat choice and breeding success of Marsh harrier *Circus aeruginosus* in fragmented landscapes. INBO / WRZ . PDF présentation 1p.

Crédits photographiques : Henry de LESTANVILLE

Sites internet consultés :

<http://www.migraction.net>

<http://www.cr-birding.org/>

<http://obs.picardie-nature.org/http://>

www.meteofrance.fr/climat-passe-et-futur/bilans-climatiques/bilan-2016

Henry DE LESTANVILLE
henry.lucas-de-lestanville@orange.fr
60800 Crépy en Valois

Bilan de l'étude chiroptérologique conduite en 2015 dans le cadre des aménagements du poste électrique de Limeux (Somme)

Par Lucie DUTOUR

Introduction

Dans le cadre d'une étude commandée par RTE, deux années d'études acoustiques en 2013 et 2014 avaient mis en évidence une présence marquée du Grand murin sur le secteur de Limeux (80). Pour tenter de mieux comprendre le fonctionnement de la population locale de Grand murin, la saison 2015 a été dédiée au suivi spécifique de cette espèce avec une semaine de capture et de radiopistage organisée sur ce secteur situé à moins de 10 km de la vallée de la Somme.

Cette session de capture a également été l'occasion d'approfondir les connaissances locales des autres espèces de chiroptères bien au-delà des objectifs fixés dans le projet d'étude commandé par RTE. Ainsi, elle aura permis de contribuer à l'amélioration des connaissances chiroptérologiques par maille (5x5 km) dans l'optique d'éditer un ouvrage de référence sur les Chiroptères des Hauts-de-France en 2019. Cette session aura également été l'occasion de poursuivre la recherche estivale du Grand rhinolophe en vallée de la Bresle, espèce sensible et emblématique de ce secteur de la Picardie.

Période

Le Grand murin est l'une des espèces les plus précoces en ce qui concerne la mise-bas. Alors que de nombreuses espèces ne mettront bas qu'au mois de juin, cette période clef est déjà en cours dès le mois de mai pour le Grand murin. C'est pourquoi, la session de radiopistage 2015 a été réalisée entre le 22 et le 29 mai afin d'espérer capturer des femelles allaitantes susceptibles de nous conduire à leur gîte.

En outre, une semaine de radiopistage nécessite un investissement humain important et il était donc intéressant de profiter du week-end prolongé de la Pentecôte pour avoir une forte présence bénévoles.

Conditions météorologiques

Les conditions météorologiques sont particulièrement importantes pour l'organisation des soirées de capture qui ne peuvent se faire que par vent faible ou nul sans fortes précipitations. Une température trop basse (inférieure à 10°C) en soirée aurait notamment un impact négatif sur l'activité des chiroptères. Globalement, les conditions ont été favorables sauf lors de l'épisode de pluie du 24 mai.

Méthode

Protocole

La semaine d'étude a été guidée par l'objectif de découvrir le gîte abritant la maternité de Grands murins fréquentant le secteur de Limeux. Pour ce faire, l'équipe devait capturer et équiper une femelle allaitante fréquentant les terrains de chasse favorables du secteur de Limeux où de nombreux contacts acoustiques ont orienté cette étude. Ainsi, le déroulement de ce type de session doit se dérouler comme suit :

1. Repérage sur le terrain des sites de capture pour la semaine (les milieux de chasse favorables à l'espèce proches des points de contacts acoustiques ont été sélectionnés).
2. Capture des chauves-souris au filet par un détenteur de la dérogation de capture assisté de bénévoles chiroptérologues en formation. Les captures ont été réalisées dans le respect de la procédure définie par le groupe national chiroptères de la SFEPM et du MNHN.
3. Une ou plusieurs femelles allaitantes sont alors équipées d'émetteurs. Le pistage de ces femelles qui rejoindront leur colonie pour allaiter leur jeune permettra de découvrir leur gîte diurne.
4. Des recherches sont réalisées en journée à l'aide d'antennes et d'un récepteur captant le signal de la balise posée sur le(s) individu(s) équipé(s) afin de localiser les gîtes diurnes dans lesquels, potentiellement, se trouvent des colonies de mise bas.
5. Pistage de la femelle de Grand murin sur son terrain de chasse par plusieurs équipes en simultanément (triangulation).

	Température (approximation à 22h)	Vent	Précipitations	Couverture nuageuse
22/05/15	13 °C	Très faible	aucune	couvert
23/05/15	10 °C	faible	aucune	ciel clair
24/05/15	12 °C	faible	averses à partir de 23h30	couvert
25/05/15	11 °C	Très faible	aucune	couvert
26/05/15	12 °C	faible	aucune	couvert
27/05/15	13 °C	Très faible	aucune	couvert
28/05/15	11°C	faible	aucune	(Non relevée)

Tableau 1 : Conditions météorologiques relevées lors de la semaine de radiopistage en mai 2015.

Choix des espèces équipées

Le choix des espèces à équiper s'est fait en fonction des priorités de l'étude (Suivi du Grand murin) puis des priorités concernant l'amélioration des connaissances locales (suspicion d'une colonie de Grand Rhinolophe en vallée de la Bresle) et régionales (besoin d'amélioration des connaissances sur les espèces arboricoles).

Ce choix a également été orienté par le poids des émetteurs disponibles (3 émetteurs de 0,75 g et 2 émetteurs de 0,5 g), une chauve-souris ne pouvant supporter une charge supérieure à 5 % de son poids (ALDRIDGE & BRIGHAM 1988). L'équipement de femelles gestantes est totalement exclu, la charge supplémentaire supportée par ces femelles pouvant déjà aller jusqu'à 1/3 de leur poids.

Les 3 espèces suivantes ont été équipées lors de cette session :

- Le Grand murin *Myotis myotis* : cette espèce inscrite sur la liste rouge régionale (« En danger ») et en annexe II de la Directive «Habitat» est l'espèce ciblée par l'étude. C'est donc cette espèce qui a été équipée en priorité dans l'objectif de découvrir un éventuel gîte de mise bas.

- Le Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* : cette espèce inscrite sur la liste rouge régionale (« Vulnérable ») et en annexe II de la Directive « Habitats » fait partie des espèces fortement prioritaires à préserver. Le Grand rhinolophe est connu dans les sites d'hibernation de la vallée de la Bresle et du Liger depuis de nombreuses années et sa reproduction y était fortement suspectée. Une colonie de mise bas était ainsi pressentie sur le secteur de Neuville-Coppegueule suite à des données de capture de l'espèce réalisée par le Groupe Mammalogique Normand (GMN) datant d'une dizaine d'années. Après avoir atteint le premier objectif, il a donc été décidé de capturer en vallée de la Bresle pour espérer équiper une femelle allaitante de Grand rhinolophe.

- L'Oreillard roux *Plecotus auritus* : l'amélioration des connaissances des espèces arboricoles et forestières fait partie des priorités du Plan Régional d'Action en faveur des chauves-souris (2009-2013). La capture d'une femelle allaitante d'Oreillard roux a donc été l'occasion de suivre et de décrire un réseau d'arbres-gîtes pour cette espèce arboricole.

Matériel utilisé

- Matériel de capture
 - filets (une dizaine de longueur et hauteur différentes) et perches
 - matériel de contention
 - gants
 - matériel de mesure (réglets, pieds à coulisse, pesons...)
- Matériel de radiopistage
 - 4 antennes râteau (Yagi 3 éléments)
 - 2 antennes de toit omnidirectionnelles
 - 5 émetteurs (3 émetteurs de 0,75 g et 2 émetteurs de 0,5 g)
 - 4 récepteurs (Regal 2000 et Australis)
- Matériel complémentaire
 - boussoles
 - cartes
 - lampes
 - GPS de terrain
 - échelle télescopique
 - endoscope
 - appareil photo
 - jumelles

Localisation des points de capture

- Secteur de Limeux
Le choix des sites de capture s'est fait en fonction des espèces ciblées par la capture. Le Grand murin, espèce prioritaire dans cette étude, est une espèce susceptible de chasser en sous-bois clair et en zone bocagère.



Site de Citerne (Bois moyen)



Site d'Hucheneville (Bois du brûlé)



Site de Frucourt (Bois d'en bas)

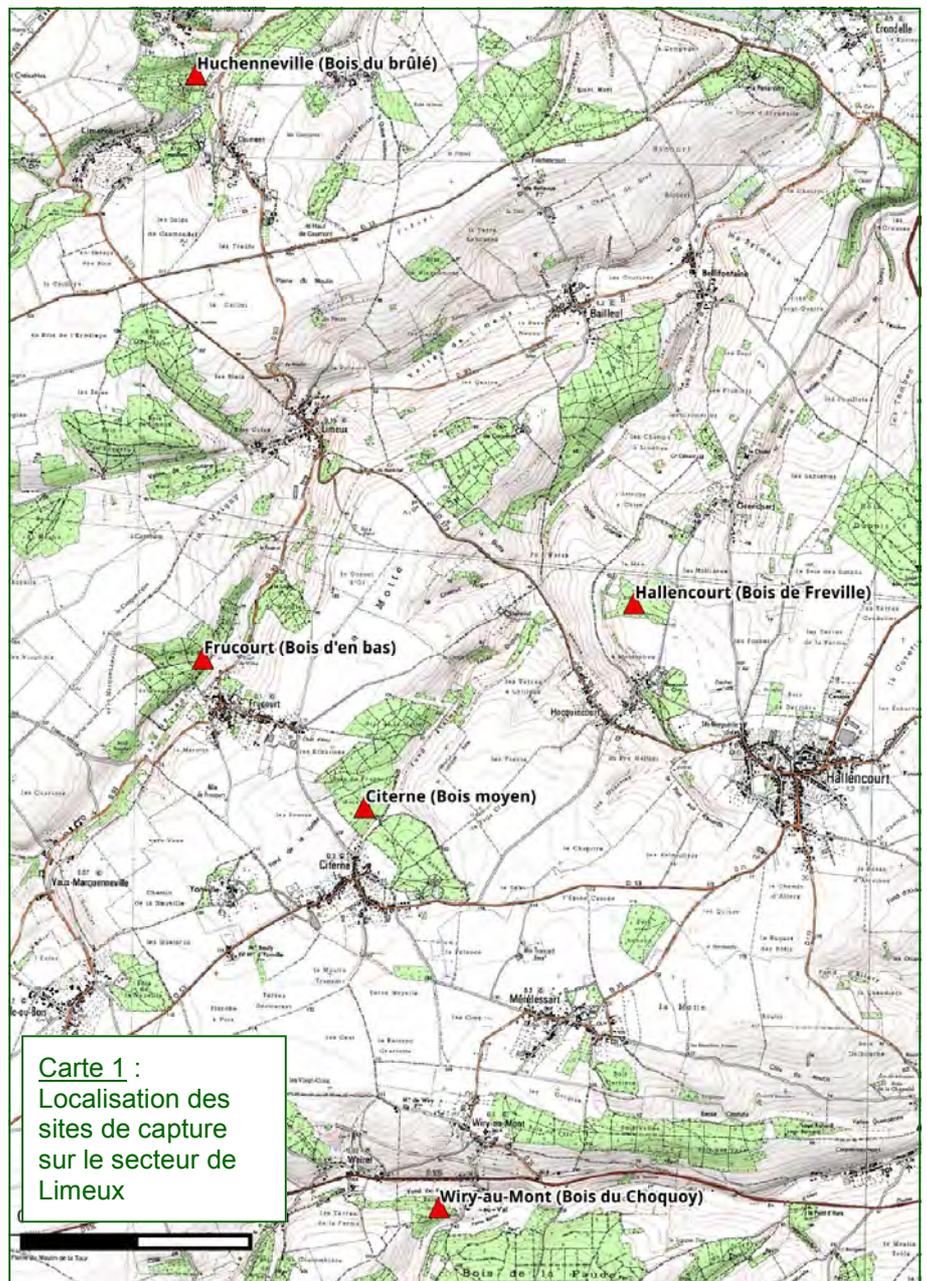
Capturant souvent des proies se déplaçant à même le sol (Coléoptères...), il a besoin de boisements avec une faible strate buissonnante pour chasser. Les sites de capture se sont donc orientés vers ces types de milieux en prenant en compte les secteurs où l'espèce avait déjà été contactée les années précédentes.

En sous-bois, les filets ont été positionnés dans des couloirs de vol de telle sorte que les chauves-souris ne puissent difficilement les éviter (chemin forestier avec voûte arborée, filet à proximité d'une mare, lisière forestière avec voûte arborée...).

- Dans un second temps, après avoir accompli l'objectif premier (découverte de la colonie de Grand murin), il a été choisi de capturer en vallée de la Bresle dans l'espoir de trouver la colonie de Grand rhinolophe recherchée dans cette zone depuis plus de 10 ans. Le même site de capture au niveau duquel le Groupe Mammalogique Normand avait capturé une femelle de Grand rhinolophe allaitante en 2008 a été choisi en espérant capturer à nouveau des femelles allaitantes.

Site de capture	Milieux	Particularité	Objectif principal
Huchenneville (Bois brûlé)	Sous-bois clair et pâture en lisière avec haies	Présence d'un petit pont bétonné sur le chemin d'accès. Les branches d'arbres créent une voûte au niveau de la pâture en lisière (idéale pour la capture)	Grand murin
Hallencourt (Bois de Fréville)	Sous-bois clair, taillis, chemins avec voutes arborées	Croisement de 4 chemins avec des voûtes arborées intéressantes pour la capture	Grand murin
Frucourt (Bois d'en bas)	Sous-bois clair avec pâtures en lisière et haies	Sous bois avec relief et travées	Grand murin
Citerny (Bois Moyen)	Sous-bois clair, taillis, chemins avec voûtes arborées	Croisement de 4 chemins avec des voûtes arborées intéressantes pour la capture	Grand murin
Wiry au mont (Bois du Choquoy)	Sous-bois clair dans un contexte bocagé	Présence d'une mare	Grand murin
Sénarpont (Bois du Parc)	Sous-bois clair au dessus de la vallée		Grand rhinolophe
Neuville-Coppegueule (la rosière)	Vallée de la Bresle et sous bois humide	Chemins boisés et rivière	Grand rhinolophe

Tableau 2 : Description des sites de capture.



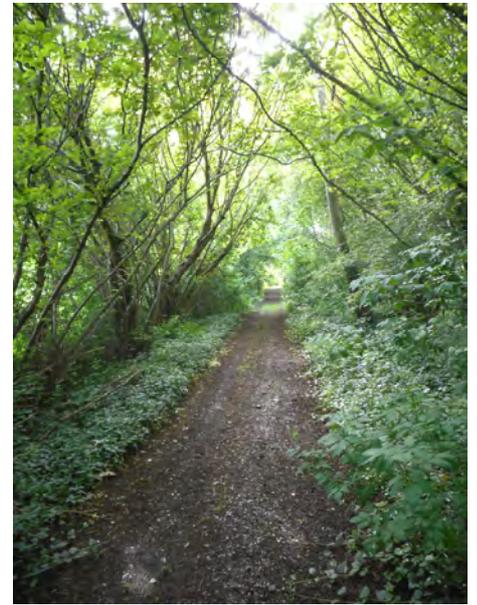
Carte 1 : Localisation des sites de capture sur le secteur de Limeux



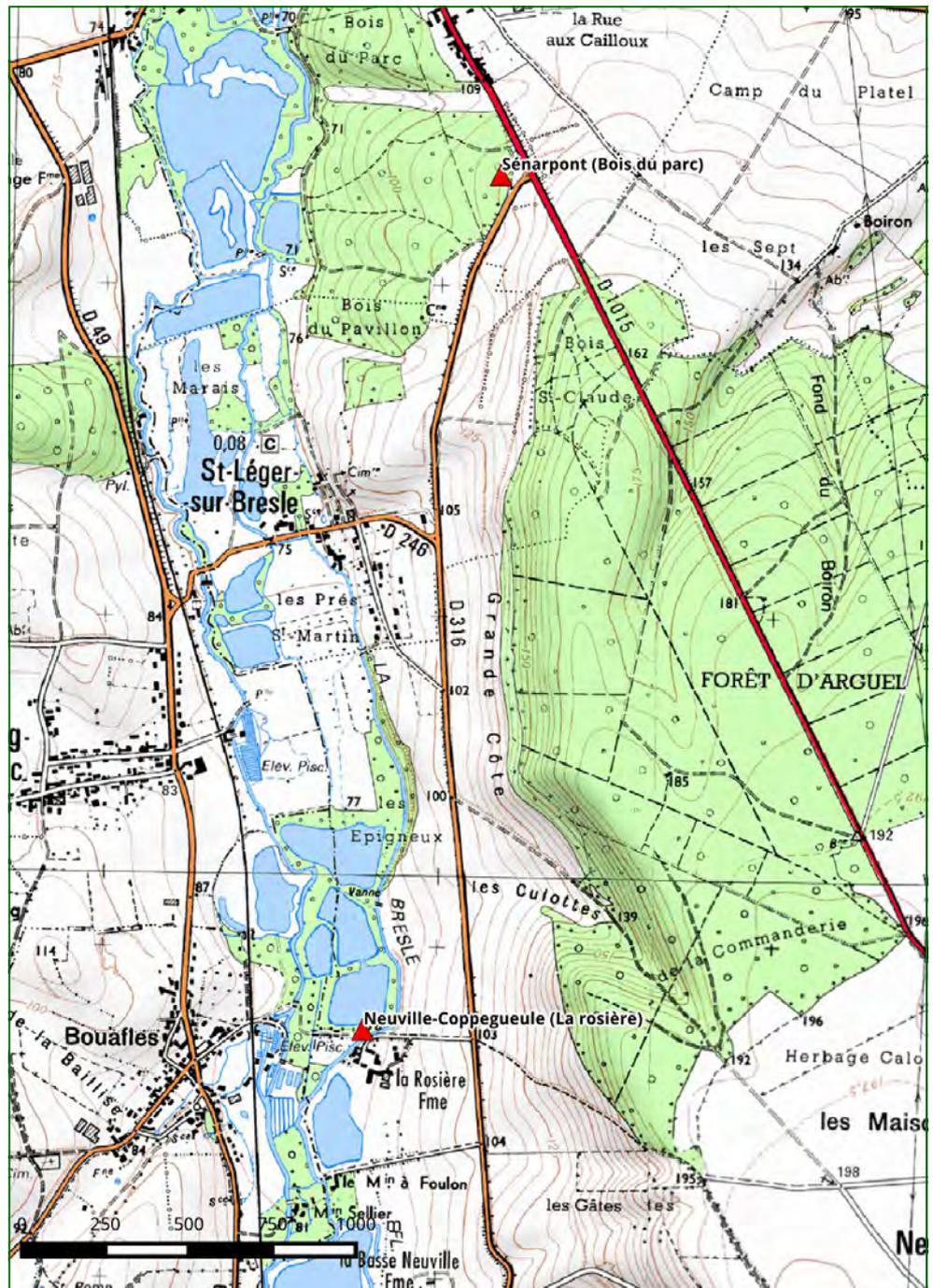
Site de Wiry au Mont (Bois du Choquoy)



Site de
Neuville-Coppegueule
(La Rosière) - photo 1



Site de Neuville-Coppegueule
(La Rosière) - photo 2



Carte2 : Localisation des
sites de capture en vallée
de la Bresle

Voici en détail la description des différents modes de capture :

Description des captures

À chaque capture réalisée, les individus sont démaillés délicatement, placés dans des pochons de contention jusqu'au poste de capture où les chiroptérologues effectuent des mesures biométriques (poids, taille, état sexuel...) qui seront transmises au MNHN pour alimenter le lot de données nationales.



pose d'un émetteur

Lors de cette session, 3 femelles allaitantes de 3 espèces différentes (Grand murin, Grand rhinolophe et Oreillard roux) ont été équipées d'un émetteur L.T.M de Titley Electronics ayant une durée d'activité de 2 à 3 semaines. Deux émetteurs de 0,75 g ont été utilisés pour le Grand murin et le Grand rhinolophe et un émetteur de 0,5 g a été utilisé pour l'Oreillard roux. Ces émetteurs ont été collés sur le dos des chauves-souris à l'aide d'une colle chirurgicale (de marque Sauer) non nocive pour l'animal.

Description du suivi par radiopistage

L'émetteur collé sur le dos de la chauve-souris émet à une fréquence donnée. Le manipulateur règle le récepteur sur cette même fréquence et recherche un signal en orientant l'antenne directionnelle (antenne râteau) à la recherche d'un signal (« bip ») indiquant la présence de l'individu équipé à une distance inférieure à 2 km (distance de réception très variable en fonction des éléments du paysage). Plus le signal reçu est puissant, plus la chauve-souris équipée est proche.

Pour suivre un individu en mouvement sur son territoire de chasse ou en transit, il est généralement nécessaire d'organiser plusieurs équipes se positionnant sur des points hauts stratégiques. Dès qu'une équipe repère un signal, elle note la direction de ce dernier et peut ainsi orienter les autres équipes sur le terrain afin de suivre les déplacements de l'individu.

Si un individu équipé n'a pu être pisté durant la nuit, ou si l'individu a été perdu, le pistage est



L'antenne

reporté au lendemain en journée à partir du dernier point de contact de l'individu. Les antennes de toit omnidirectionnelles sont utilisées dans un premier temps. Dès qu'un signal est capté, une direction est cherchée à l'aide de l'antenne râteau. En avançant de cette manière de proche en proche, il est ainsi possible de se diriger jusqu'au gîte diurne où l'individu équipé la veille se trouve.

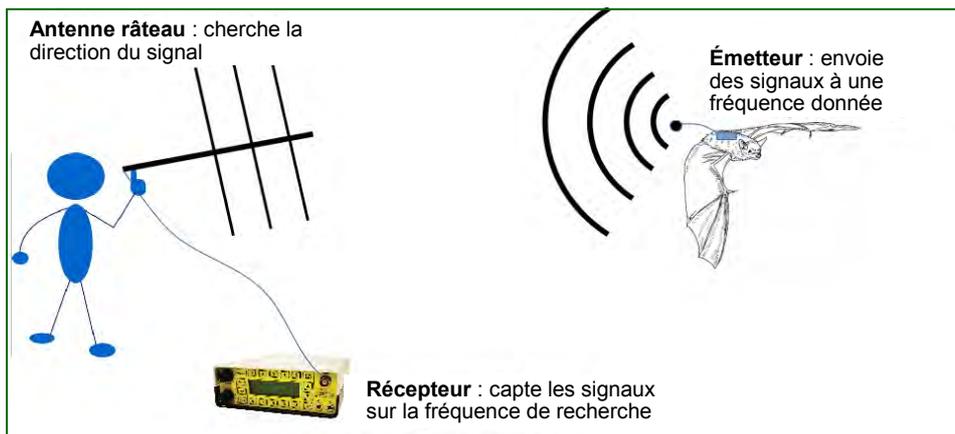


Schéma du radiopistage

Résultats

Planning de la semaine de capture

- Organisation du travail en journée :

- Repérage de terrain.

Cette étape est indispensable pour installer les filets de capture dans les meilleures conditions dans les secteurs les plus favorables.

- Vérification des signaux des femelles équipées dans les colonies découvertes

Les femelles équipées nous ont guidés vers leur gîte diurne. Chaque jour il était donc nécessaire de vérifier la présence du signal dans ces gîtes pour confirmer la présence de l'individu équipé dans un même gîte ou

dans un gîte proche. Cette recherche en journée a été particulièrement importante concernant l'Oreillard roux, qui a pour caractéristique d'utiliser un réseau de gîtes important.

- Organisation du travail en soirée :

- Capture sur des sites favorables.

Chaque soir, une ou plusieurs équipes capturaient les chiroptères sur ces sites favorables dans un objectif d'inventaire espérant équiper la ou les espèces ciblées par l'étude.

- Pistage des femelles équipées d'émetteurs.

Les femelles équipées ont ensuite été suivies par radiopistage jusqu'au secteur de leur gîte ou sur leur terrain de chasse selon les cas.

		Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3
22/05/15	journée	repérage terrain (choix des sites de capture)		
22/05/15	soir/nuit	capture à Hallencourt (Bois Fréville)		
23/05/15	journée	test matériel radiopistage	test matériel radiopistage	
	soir/nuit	capture à Citerne (Bois Moyen) : une femelle allaitante d'oreillard roux équipée	capture à Frucourt (Bois d'en Bas) = une femelle allaitante de Grand murin équipée	
		pistage de la femelle de Grand murin (de 1h30 à 5h) dernier contact à Liercourt		
24/05/15	journée	recherche des signaux de l'oreillard roux : 1 arbre gîte trouvé (chêne mort)	recherche des signaux du Grand murin : colonie trouvée à Pont Remy	
	soir/nuit	sortie de gîte oreillard : 9 individus sortant de 21h50 à 22h15	sortie de gîte à Pont Remy : 315 GM puis pistage de la femelle sur terrain de chasse	capture à Huchenneville
25/05/15	journée	recherche des signaux de l'oreillard roux : 1 arbre gîte trouvé (érable sycomore) + verif des signaux de GM	repérage terrain en vallée de la Bresle	
	soir/nuit	capture à Neuville Coppegueule (la rosière) = 1 femelle de Grand rhino allaitante équipée	capture à Sénarpont (Bois du Parc)	
26/05/15	journée	recherche des signaux de l'oreillard roux : 1 arbre gîte trouvé (frêne) + verification des signaux du Grand murin	pistage du Grand rhino: découverte de la colonie à Bouafles (moulin sellier) + traces de guano au niveau du moulin à foulon	
	soir/nuit	capture à Huchenneville (Bois du brûlé)	sortie de gîte Grand rhino à Bouafles (47 GR + 5 murins du groupe moustaches)	
27/05/15	journée	recherche des signaux de l'oreillard roux : 1 arbre gîte trouvé (chêne vivant) + verif du signal de Grand rhino en vallée de la Bresle (non retrouvé dans la colonie)	visite des combles de l'ancienne école de Pont- Rémy (gîte à GM) : très peu de guano comparé à l'effectif (plus de 300 individus) + verif signaux GM (ok) + prospection des combles de l'église de Pont-Rémy (pas de traces de CS)	
	soir/nuit	capture à Wiry au Mont	sortie de gîte grand murin à Pont-Rémy : 304 individus puis pistage de la femelle équipée sur terrain de chasse	
28/05/15	journée	recherche des signaux de l'oreillard roux : même arbre gîte trouvé que la veille (chêne vivant)	verification des signaux de GM à Pont-Rémy : ok + visite des combles de la salle paroissiale attenante à l'ancienne école (pas de traces)	
	soir/nuit	sortie de gîte oreillard : 10 individus sortant de 21h43 à 22h05	pistage du grand rhino : signal non retrouvé	

Tableau 3 : Planning de la semaine de radiopistage en mai 2015.

Capture et suivi du Grand murin

Recherche de la colonie

La femelle de Grand murin a été capturée à 1 h dans la nuit du 23 au 24 mai dans le « Bois d'en Bas » à Frucourt. Quatre équipes se sont alors réparties sur des points hauts entre le site de capture et la vallée de la Somme en espérant pouvoir capter le signal de l'émetteur porté par l'animal afin de suivre ses déplacements.

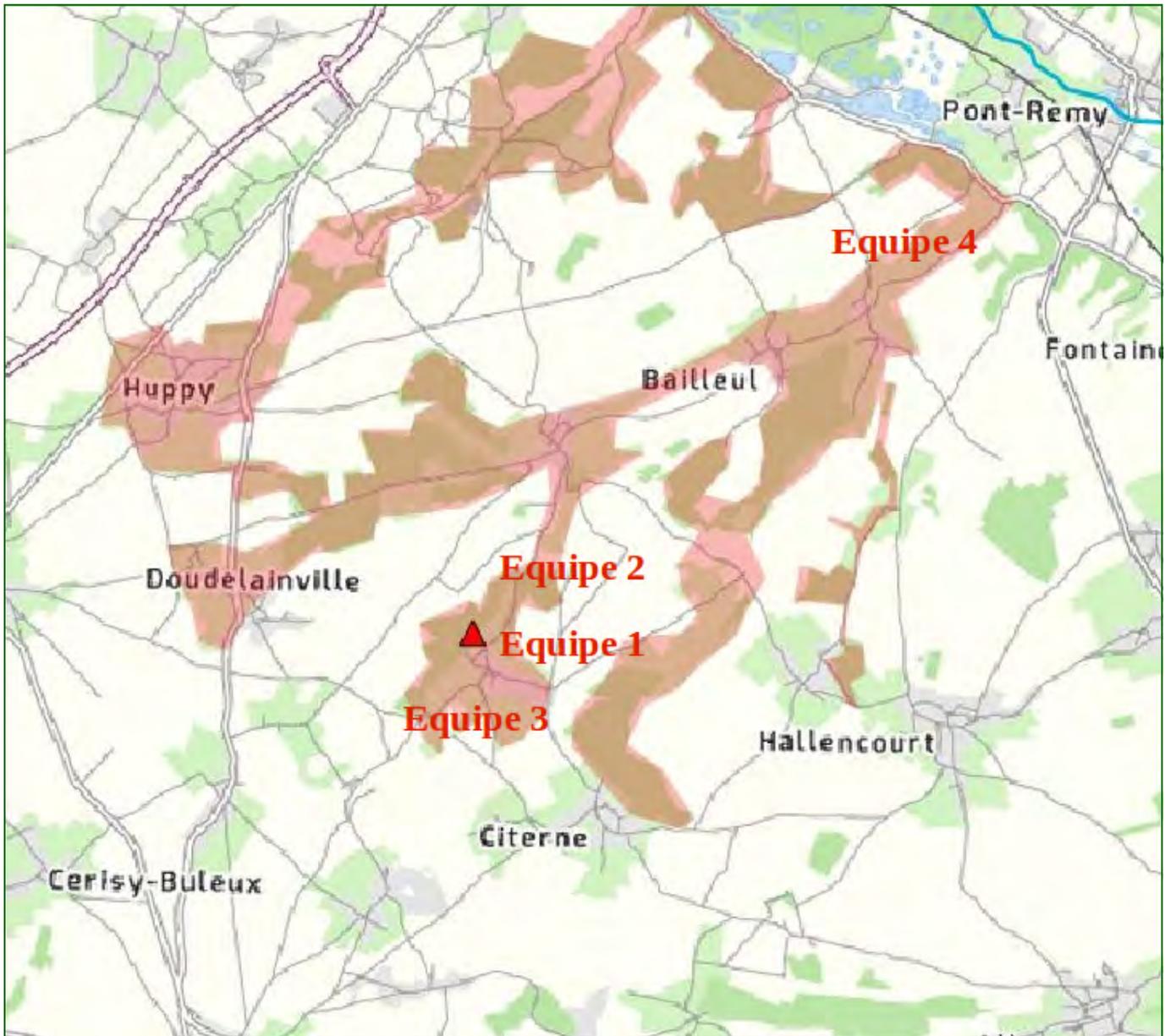
La femelle de Grand murin a été capturée dans un boisement à une dizaine de kilomètres de la vallée de la Somme située au nord. Une continuité boisée et bocagère relie ce site à la vallée qui peut potentiellement être favorable à la présence d'une maternité estivale de Grand murin, ces colonies étant le plus souvent installées à proximité de zones en eau (plans d'eau, rivières).



Grand murin
en main



Carte 3 : Capture Grand murin



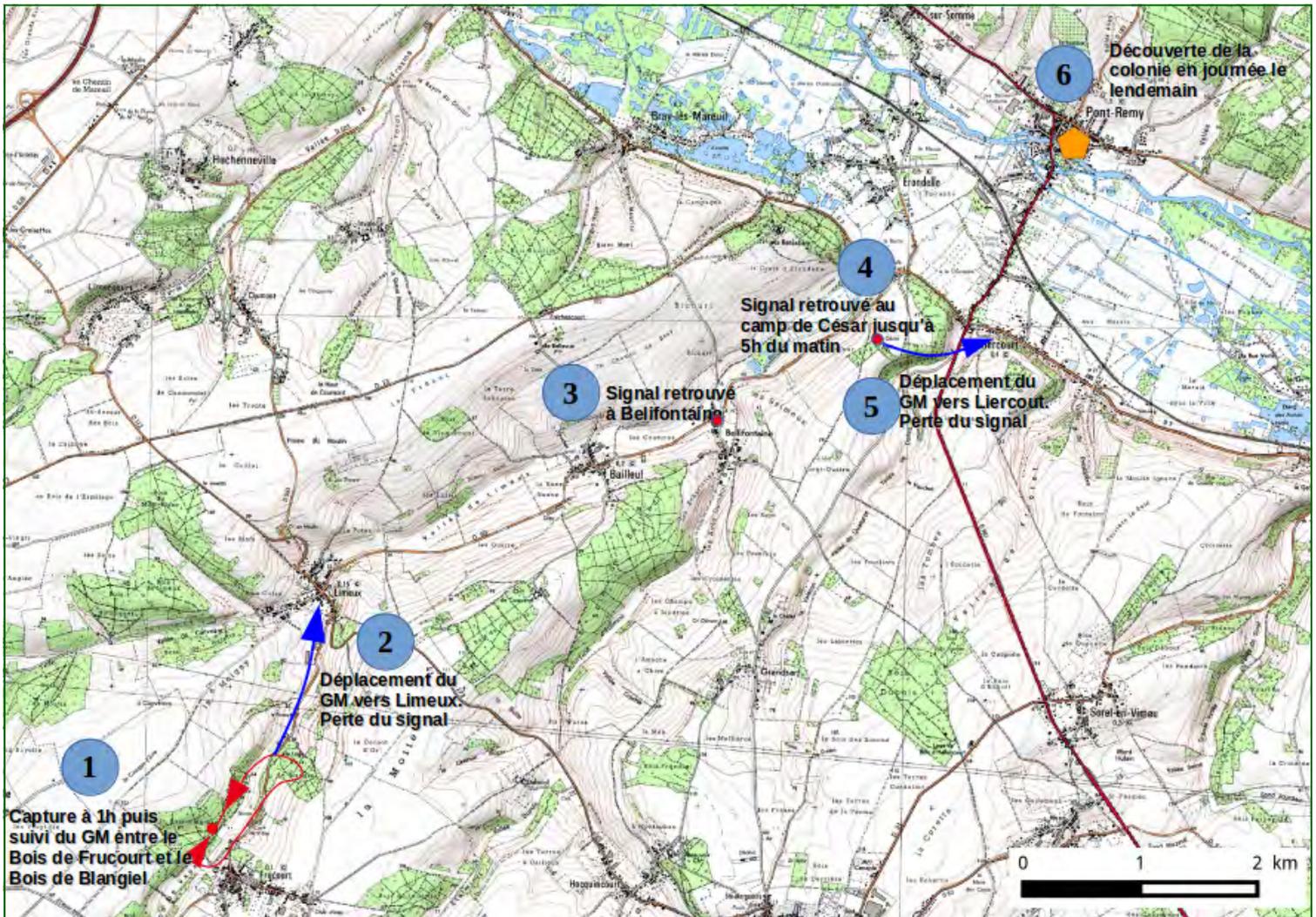
Carte 4 : Répartition des équipes

En partant de l'hypothèse que l'individu équipé utilise ces liaisons boisées et bocagères comme terrain de chasse mais aussi comme route de vol, nous avons organisé 4 équipes :

- 2 dans la vallée boisée dont une sur le lieu de capture et de relâcher afin de suivre les déplacements immédiatement après le relâcher. Leur rôle était de suivre au plus près l'individu et de définir des directions de vol.
- 1 équipe sur un point haut à la jonction entre la petite vallée boisée et la vallée de la Somme. L'objectif est de contacter l'individu équipé et d'avoir une direction dans le cas où la colonie serait en vallée de la Somme
- 1 équipe au sud de la petite vallée boisée, dans sa partie amont, dans l'hypothèse où la colonie serait en vallée de la Bresle.

La première équipe restée au départ sur le site de capture a pu suivre le Grand murin dès qu'il a été relâché. L'individu a, dans un premier temps, effectué des déplacements entre le « Bois d'en Bas » et le « Bois de Blangiel ». L'individu a ensuite été repéré à Bellifontaine sur la commune de Bailleul par une seconde équipe puis en dernier lieu par une équipe postée sur le point haut du « Camp de César » à Liercourt où le dernier signal a été capté vers 5 h du matin (voir carte n°3).

Le lendemain, une équipe est retournée sur le secteur de Liercourt et a patrouillé en voiture à la recherche du signal à l'aide de l'antenne de toit omnidirectionnelle. La recherche s'est concentrée au niveau de la vallée, secteur le plus favorable à l'installation d'une colonie. Le signal a ainsi été retrouvé à Pont-Rémy et le gîte diurne de la femelle équipée retrouvé à l'aide de l'antenne râteau directionnelle.



Carte 5 : Suivi par radiopistage du Grand murin équipé dans le « Bois d'en Bas » à Frucourt le 24/05/2015

Suivi de la colonie

La colonie de Grand murin a été découverte dans les combles d'un bâtiment municipal à proximité de la Somme sur la commune de Pont-Rémy. Il s'agit d'une maison avec une toiture en tuiles avec une hauteur de combles inférieure à 2 mètres.

Deux soirées de comptage ont permis de noter plus de 300 individus en sortie de gîte :

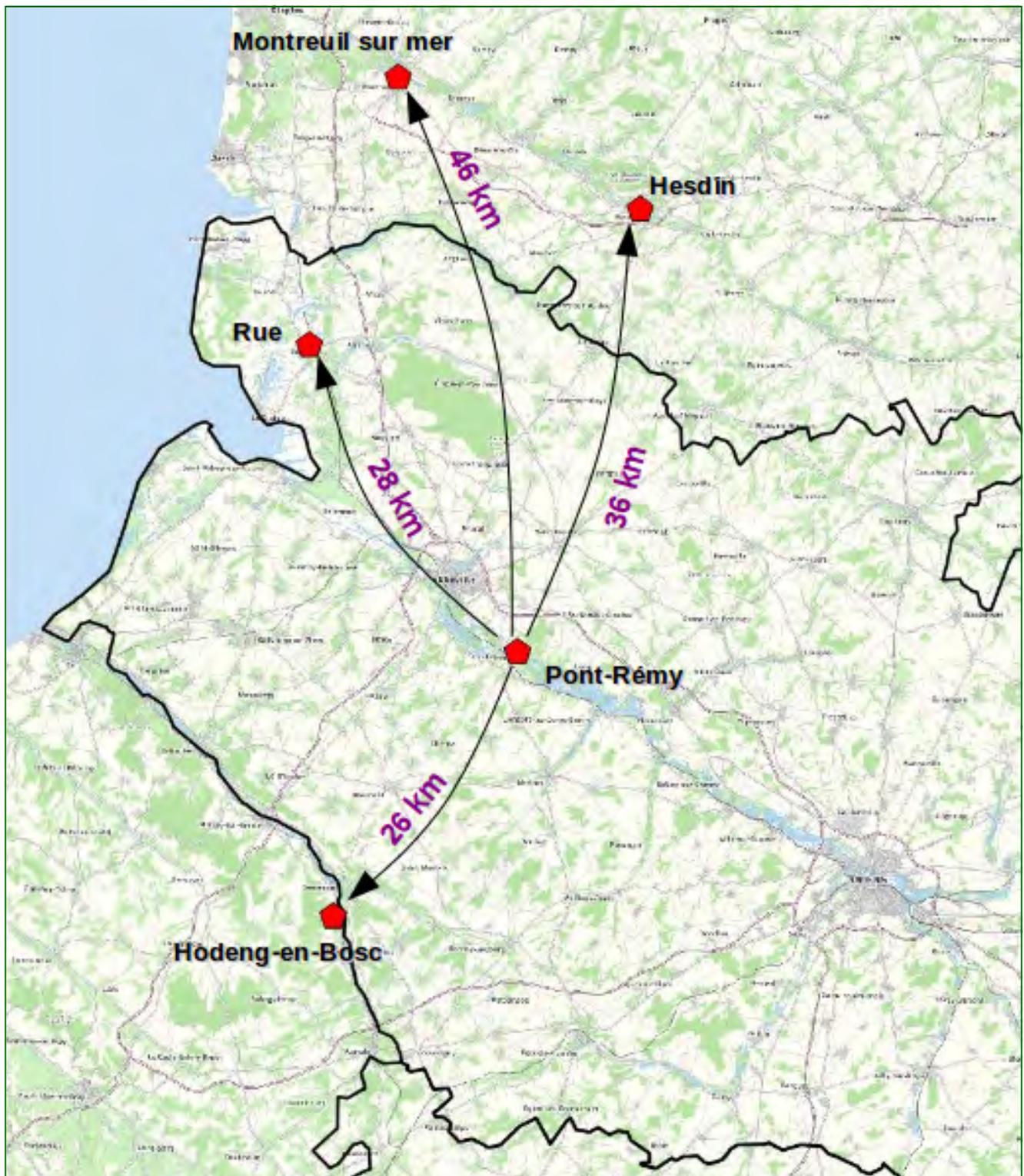
- 24/05/2015 : 315 Grands murins sortent du bâtiment entre 22h11 et 22h50
- 27/05/2015 : 304 Grands murins sortent du bâtiment entre 22h28 et 23h20

D'après un agent communal, les chauves-souris seraient connues depuis une dizaine d'années sur ce site. Cependant, la très faible quantité de guano retrouvée sur le plancher du comble ne semble pas compatible avec la présence continue de plus de 300 Grands murins en période estivale. Il est donc possible qu'un second gîte utilisé par cette colonie se trouve dans les environs. Cette hypothèse n'a pas pu être vérifiée lors de cette semaine de radiopistage, les Grands murins de la colonie étant restés dans le même gîte.



Sortie de gîte du Grand murin

Deux autres bâtiments visités à proximité (dont l'église) n'ont pas montré de traces de présence de chiroptères.



Carte 6 : Contexte du Grand murin dans le nord-ouest de la France

Contexte du Grand murin dans le nord-ouest de la France

Cette colonie découverte en vallée de la Somme est la deuxième colonie connue pour le département de la Somme (80). La seconde, située à Rue (soit à environ 30 kilomètres à l'ouest) compte près de 80 individus.

Dans le nord-ouest de la France, 3 autres colonies sont connues dans un rayon de 50 km autour de Pont-Rémy : une colonie à Hodeng-en-Bosc en vallée de la Bresle (76), une colonie à Montreuil sur mer (62) et une colonie à Hesdin (62).

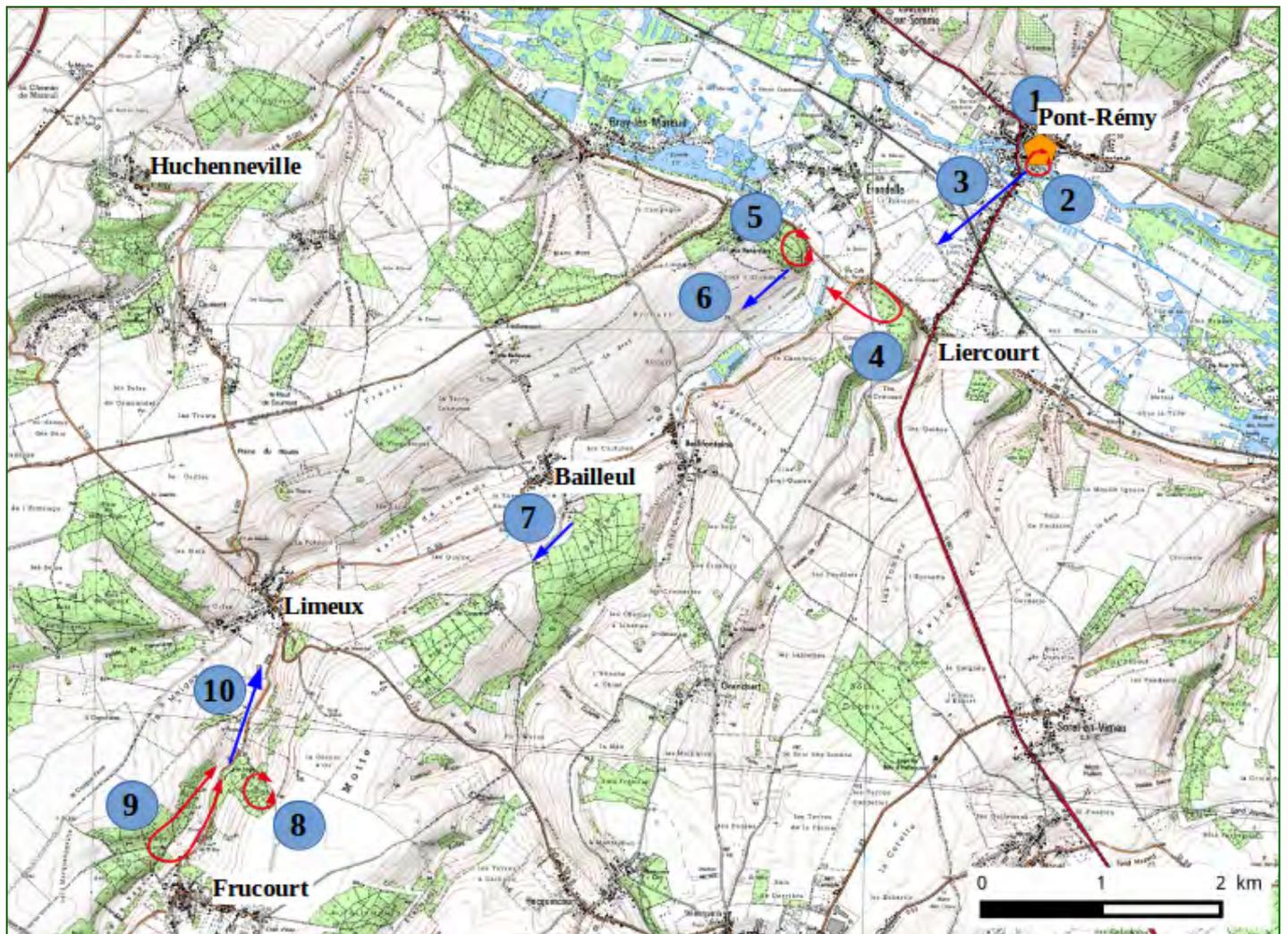
La colonie de Pont-Rémy, avec plus de 300 individus, est la plus importante en termes d'effectifs

en 2015 dans cette partie du nord-ouest de la France.

Au regard des capacités de déplacement importantes chez cette espèce, on peut envisager la possibilité d'échanges entre ces colonies.

Suivi sur terrain de chasse

Le suivi du Grand murin sur terrain de chasse est souvent hasardeux, cette espèce pouvant réaliser de grands déplacements (jusqu'à 26 kilomètres mais généralement entre 5 et 15 Dietz, 2009) rapidement entre son gîte diurne et ses territoires de chasse. En effet, les individus peuvent facilement faire plus de 10 km entre leur gîte et leur territoire de chasse en



- | | | |
|--|--|---|
| <p>1 Sortie de gîte à Pont Rémy entre 22h et 23h30</p> <p>2 Contact du Grand murin en chasse au dessus des jardins en bordure de la Somme</p> <p>3 Départ du Grand murin direction sud-ouest (transit rapide)</p> <p>4 Contact du Grand murin quelques minutes au niveau du bois de Dunq à Liercourt</p> | <p>5 Contact du Grand murin quelques minutes au niveau du bois d'Eronnelle</p> <p>6 Départ du Grand murin direction sud-ouest (transit rapide)</p> <p>7 Contact du Grand murin en déplacement en lisière du bois de Bailleul (transit rapide)</p> | <p>8 Contact du Grand murin en chasse dans le Bois de Blangiel à Frucourt</p> <p>9 Contact du Grand murin en chasse (pendant environ 1h à 2h) dans le Bois d'en bas, le bois Caulier et les pâtures en lisière à Frucourt</p> <p>10 Départ du Grand murin vers Limeux puis perte du signal (départ vers un second territoire de chasse?)</p> |
|--|--|---|

Carte 7 : Suivi de la femelle Grand murin par radiopistage sur terrain de chasse (nuit des 24 et 27 mai 2015)

vol direct à plus de 40 km/h. Dans notre cas, la distance à vol d'oiseaux entre le gîte diurne situé à Pont-Rémy et le territoire de chasse où la femelle de Grand murin a été équipée est de 9,5 km.

Cet individu a été suivi deux soirs de suite après les comptages en sortie du gîte de Pont-Rémy. Tous les individus en sortie de gîte se dirigeaient vers les jardins en bordure de la Somme où ils chassaient pendant quelques dizaines de minutes. Après quoi les individus semblaient partir chacun vers leur territoire de chasse privilégié. L'orientation de départ de la femelle équipée était en direction de Liercourt, puis le signal a été vite perdu. Durant cette phase de transit, la vitesse de vol du Grand murin était trop élevée pour que nous réussissions à le suivre. Lors

de ces deux soirées de pistage, la femelle a été retrouvée en chasse sur le secteur où elle avait été capturée à Frucourt. Il semblerait qu'elle reste chasser sur ce territoire pendant quelques heures avant de gagner un autre territoire de chasse que nous n'avons pas réussi à trouver. En effet, lors des deux soirées, le contact a été perdu vers 00h30 et n'a pas été retrouvé sur le secteur prospecté entre Huchenneville, Citerne et Pont-Rémy.

En outre l'espèce a également été capturée à Huchenneville (2 mâles, 3 femelles gestantes et 1 femelle allaitante). Le Grand murin doit donc utiliser plus largement les boisements situés dans les vallées sèches et les coteaux boisés perpendiculaires à la vallée principale de la Somme.



Pistage d'Oreillard roux - photo1



Pistage d'Oreillard roux - photo 2

Capture et suivi de l'Oreillard roux

Recherche de la colonie

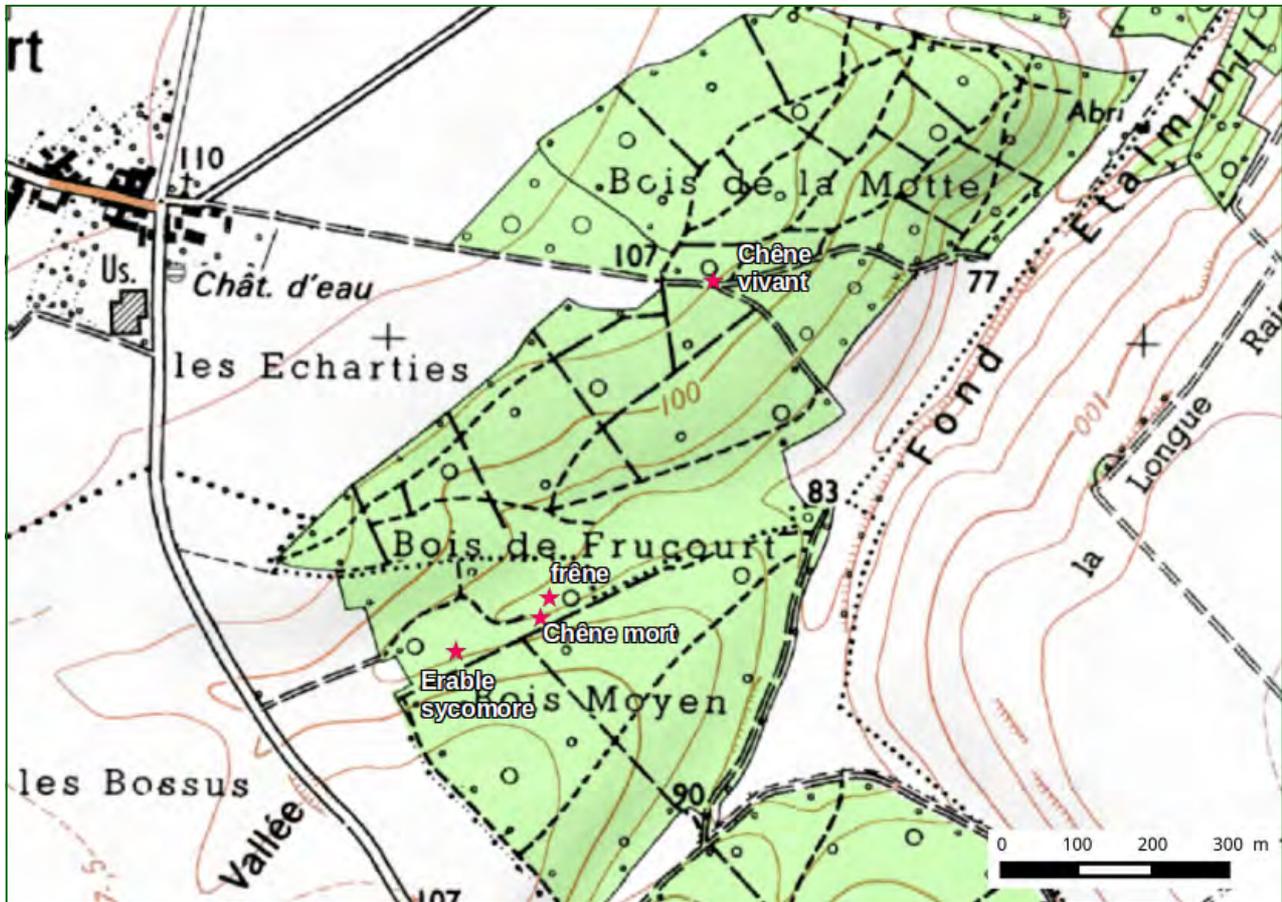
La femelle allaitante d'Oreillard roux a été capturée à 00h30 dans la nuit du 23 au 24 mai dans le « Bois Moyen » à Frucourt. Elle a été équipée d'un émetteur puis relâchée immédiatement sans avoir été suivie par radiopistage. En effet, la femelle de Grand murin a été capturée et équipée le même soir. Le suivi de cette espèce était prioritaire et plus difficile à mener. En effet, les arbres-gîtes de l'Oreillard roux, espèce beaucoup plus sédentaire que le Grand murin, sont beaucoup plus faciles à retrouver en « homing in » le lendemain de la capture. En effet, les Oreillards roux chassent généralement dans un rayon de 500 mètres autour de leur gîte.

Ainsi, dans la journée du 24 mai, une équipe est retournée dans le « Bois Moyen » à la recherche du signal de l'Oreillard roux. Ce dernier a été retrouvé assez rapidement dans un chêne mort en lisière du bois. Cette espèce utilisant un réseau d'arbres-gîtes important, le signal a été recherché tous les jours de la semaine.

Quatre arbres-gîtes ont ainsi été découverts : un Chêne mort (loge de pic), un Chêne vivant (loge de pic), un Érable (carie verticale) et un Frêne (gîte non trouvé). Ces gîtes, ont été utilisés pendant une à trois journées par la colonie, ce qui correspond à ce qui est noté dans la bibliographie européenne, mais également à ce qui a été observé lors d'études similaires par radiopistage en Nord-Pas-de-Calais (T. CHEYREZY, comm. pers., 2015). Ces quatre arbres-gîtes sont éloignés en moyenne de 175 mètres les uns des autres et au maximum de 600 mètres.

Peuplement	Essence	Etat de l'arbre	Type de gîte	Diamètre de l'arbre	Emplacement	Diamètre de la branche ou du tronc à la hauteur du gîte	Hauteur du gîte	Orientation
Taillis sous futaie	Chêne pédonculé	Vivant	Loge de pic	60 cm	branche	25 cm	10 m	E-SE
	Chêne sp	Mort	Loge de Pic	60 cm ?	tronc	35 cm	8 m	E-SE
	Frêne	Vivant	Non trouvé	60 cm	?	?	?	?
	Erable sycomore	Vivant	carie	25 cm ?	tronc	25 cm ?	1,50 m	E-SE

Tableau 4 : Typologie des arbres gîtes découverts



Carte 8 : Localisation des arbres-gîtes utilisés par la colonie d'Oreillards roux

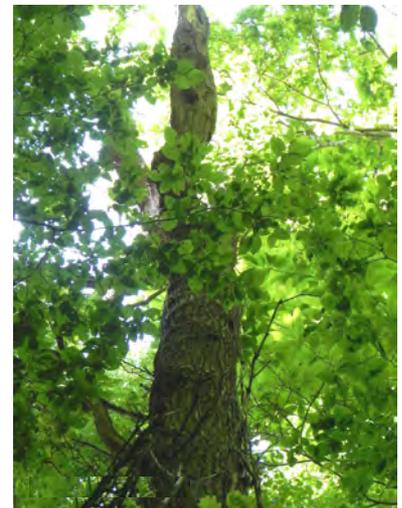
Chêne vivant



Frêne mort



Érable sycomore



Chêne mort

Suivi de la colonie

Le comptage de la colonie a été réalisé le 24/05 (dans le Chêne mort) puis le 28/05 (dans le Chêne vivant). Lors de la 1ère soirée, 9 Oreillard ont quitté le gîte arboricole entre 21h50 et 22h15. Lors de la seconde soirée, 10 Oreillard ont été observés en sortie de gîte entre 21h43 et 22h05.

L'Oreillard équipé a également passé une journée seul dans une carie d'un Érable sycomore de petit diamètre.

Suivi sur terrain de chasse

Aucun suivi sur terrain de chasse n'a été effectué pour cet individu équipé. Cependant il semble que le rayon d'action de l'espèce soit très faible au regard des distances entre le site de capture et le réseau d'arbres-gîtes qui n'excèdent pas quelques centaines de mètres. Les Oreillards roux de cette colonie doivent donc probablement utiliser les « Bois Moyen », « Bois de Frucourt » et « Bois de la Motte » comme principal territoire de chasse, soit environ 60 ha.



Érable sycomore



Recherche avec un endoscope



Capture et suivi du Grand rhinolophe

Recherche de la colonie

Une colonie d'une cinquantaine de Grand rhinolophe était connue jusqu'en 2005 dans le château de Sénarpont. Cette colonie a disparu depuis, ce qui a été confirmé lors d'une visite estivale en 2010 par les naturalistes de l'association. Plusieurs données de détection dans ce secteur de la vallée de la Bresle en période estivale attestent cependant la présence de cette espèce. En outre, une capture effectuée par le Groupe Mammalogique Normand en 2008 à proximité de la « Ferme de la Rosière » à la Neuville-Coppegueule a confirmé la présence d'une colonie proche par la capture d'une femelle allaitante en début de nuit.

La redécouverte de cette colonie de Grand rhinolophe, non revue depuis 10 ans, était donc une priorité sur ce secteur pour la connaissance et la protection de cette espèce patrimoniale (espèce inscrite sur les listes rouges régionales en Picardie et

Haute Normandie : « Vulnérable » en Haute Normandie et Picardie). C'est pourquoi, la capture réalisée le 25/05/2015 a été faite au même endroit qu'en 2008 dans l'espoir de pouvoir équiper à nouveau une femelle allaitante de Grand rhinolophe puis de découvrir son gîte. Une femelle allaitante a ainsi été capturée à 22h20 puis équipée d'un émetteur. La capture en début de nuit laissait espérer la présence proche de la maternité.

La journée suivante a permis de retrouver facilement le signal émis par l'émetteur à proximité du lieu de capture de la veille. La colonie a ainsi été découverte dans une grange, annexe d'une maison de particulier en bordure de la Bresle sur la commune de Vieux-Rouen-sur-Bresle en Seine-Normandie (76). Les combles de la grange sont vastes et protégés par une toiture en ardoises créant les conditions favorables à la présence d'une colonie.



Gîte du Grand rhinolophe

Suivi de la colonie

Le propriétaire du site a bien accueilli l'équipe de chiroptérologues qui s'est présentée pour demander l'autorisation de visiter la grange pour l'étude des chauves-souris. D'après lui, la colonie est présente depuis de nombreuses années et elle ne semble pas le déranger. Elle est installée dans les combles de la grange au-dessus d'un atelier utilisé occasionnellement par le propriétaire.

Une visite a été réalisée lors de cette session puis un troisième comptage plus précis a été réalisé début août après la naissance des jeunes.

Ces prospections ont permis de découvrir deux autres regroupements de chauves-souris dans cette grange concernant le Murin à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* et le Murin du groupe « moustaches » *Myotis brandtii/alcaethoe/mystacinus*.

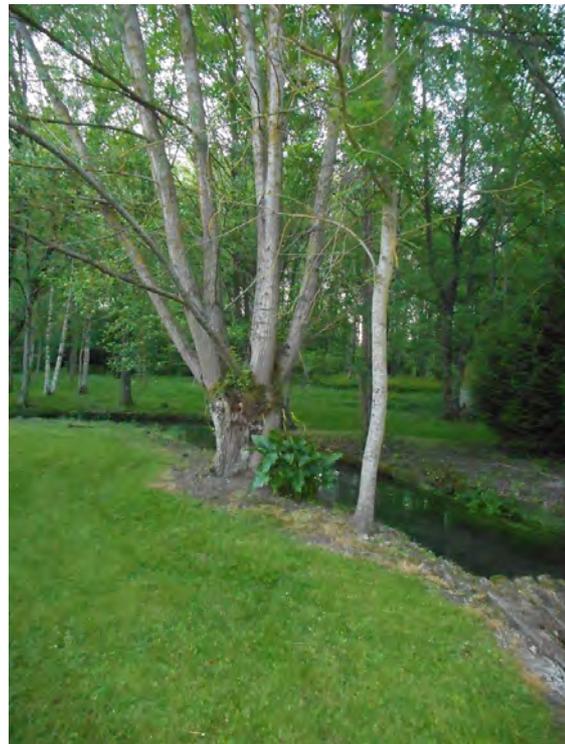
- Le 26/05/2015 : 64 Grands rhinolophes ont été comptés en sortie de gîte et un groupe de 5 Murins du groupe « moustaches » a été repéré dans une autre partie de la grange.

- Le 05/08/2015 : un comptage sur photo de la colonie en gîte a été réalisé : 102 adultes et 47 juvéniles de Grands rhinolophes ont ainsi été recensés. Il s'est avéré qu'il s'agissait d'une colonie mixte avec près de 35 Murins à oreilles échancrées.

Ce site étant situé sur le territoire normand, le suivi sera désormais coordonné par le Groupe Mammalogique Normand en lien avec Picardie Nature. Les premiers contacts avec le propriétaire ayant été positifs, la conservation de cette « triple colonie » nous semble assurée à moyen terme.

Suivi sur terrain de chasse

Après comptage de la colonie, une équipe a tenté en vain de suivre la femelle de Grand rhinolophe vers son terrain de chasse. En effet, le signal a dans tous les cas été perdu très rapidement et n'a pas été retrouvé dans la nuit malgré une prospection sur une portion d'environ 10 km de la vallée de la Bresle. En outre, le signal de la femelle de Grand rhinolophe n'a pas été retrouvé au gîte de Vieux-Rouen-sur-Bresles dès le 28/05/2015. Cette femelle peut avoir perdu



Environnement du gîte

son émetteur lors de ses déplacements, ce qui paraît peu probable seulement trois jours après la pose de celui-ci. La question de l'utilisation d'un gîte secondaire se pose. Nous avons en effet remarqué à environ 200 mètres du gîte une autre grange dont les combles sont maculés de guano pouvant correspondre à du Grand rhinolophe. Il est donc possible que la colonie fréquente occasionnellement d'autres sites d'estivage.

En 2012, une opération similaire avait été réalisée par le Groupe Mammalogique Normand en vallée de l'Yère (petit fleuve côtier au sud de la Bresle). La capture et la traque d'une femelle de Grand Rhinolophe avait permis la découverte d'une colonie sur la commune de Criel-sur-Mer, soit à 35 km de Vieux-Rouen-sur-Bresle. Chose intéressante, certains terrains de chasse utilisés par cette femelle avaient été identifiés en vallée de la Bresle (T. CHEYREZY, comm. pers, 2015). Des échanges entre ces deux colonies sont donc envisageables.

Bilan des colonies découvertes

Autres espèces capturées

Espèces capturées

Au total, 11 espèces ont été capturées lors de cette session de radiopistage :

- Grand murin : 7 individus capturés à Frucourt et Huchenneville.
- Grand Rhinolophe : 3 individus capturés à la Neuville-Coppegueule.
- Murin à oreilles échancrées : 2 individus capturés à Wiry-au-Mont
- Murin à moustaches *Myotis mystacinus* : 21 individus capturés à Hallencourt, Citerne, Frucourt, La Neuville-Coppegueule, Sénarpont et Wiry-au-Mont.
- Murin de type moustaches/brandt *Myotis mystacinus/brandtii* : 1 individu capturé à Sénarpont.
- Murin d'Alcathoe *Myotis alcathoe* : 1 individu capturé à Wiry-au-Mont.
- Murin de Daubenton *Myotis daubentonii* : 7 individus capturés à La Neuville-Coppegueule
- Murin de Natterer *Myotis nattereri* : 7 individus capturés à Sénarpont, Huchenneville et Wiry-au-Mont.
- Oreillard gris *Plecotus austriacus* : 1 individu capturé à Wiry-au-Mont.
- Oreillard roux : 7 individus capturés à Hallencourt.
- Pipistrelle commune *Pipistrellus pipistrellus* : 40 individus capturés sur les 7 sites de capture.

Les effectifs d'individus capturés les plus importants concernent les sites de Wiry-au-Mont et de Citerne avec 19 chiroptères pris dans les filets sur chaque site. À Citerne, 42 % des captures concernent la Pipistrelle commune alors qu'elles ne concernent que 21 % des individus capturés à Wiry-au-Mont. C'est en effet sur ce dernier site de capture que la

diversité chiroptérologique est la plus élevée avec 7 espèces capturées (Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Murin d'Alcathoe, Murin de Natterer, Oreillard gris et Oreillard roux en plus de la Pipistrelle commune). La capture d'une femelle allaitante de Murin d'Alcathoe sur le site de Wiry-au-Mont est particulièrement intéressante, le nombre de données de cette espèce en Picardie étant encore à l'heure actuelle très faible (18 citations en base Clicnat). Cette espèce forestière chasse au niveau des points d'eau en sous-bois. La présence d'une mare sur le site de capture de Wiry-au-Mont explique l'attractivité de cette zone notamment pour le Murin d'Alcathoe. La présence de ce point d'eau explique probablement la diversité plus élevée de ce site dont la nature de boisement est comparable aux autres sites de capture. En revanche, aucun Grand murin n'a été capturé sur le site de Wiry-au-Mont, ce dernier étant déconnecté de la vallée de la Somme et des autres boisements du secteur de Frucourt.

Indices de reproduction

D'après les caractères sexuels des femelles capturées, 10 de ces espèces sont considérées comme reproductrices dans un rayon restreint autour des sites de captures.

• Grand murin :

2 femelles allaitantes et 3 femelles gestantes ont été capturées à Frucourt et Huchenneville. Elles proviennent probablement toutes de la maternité découverte à Pont-Rémy à 10 km des sites de capture.

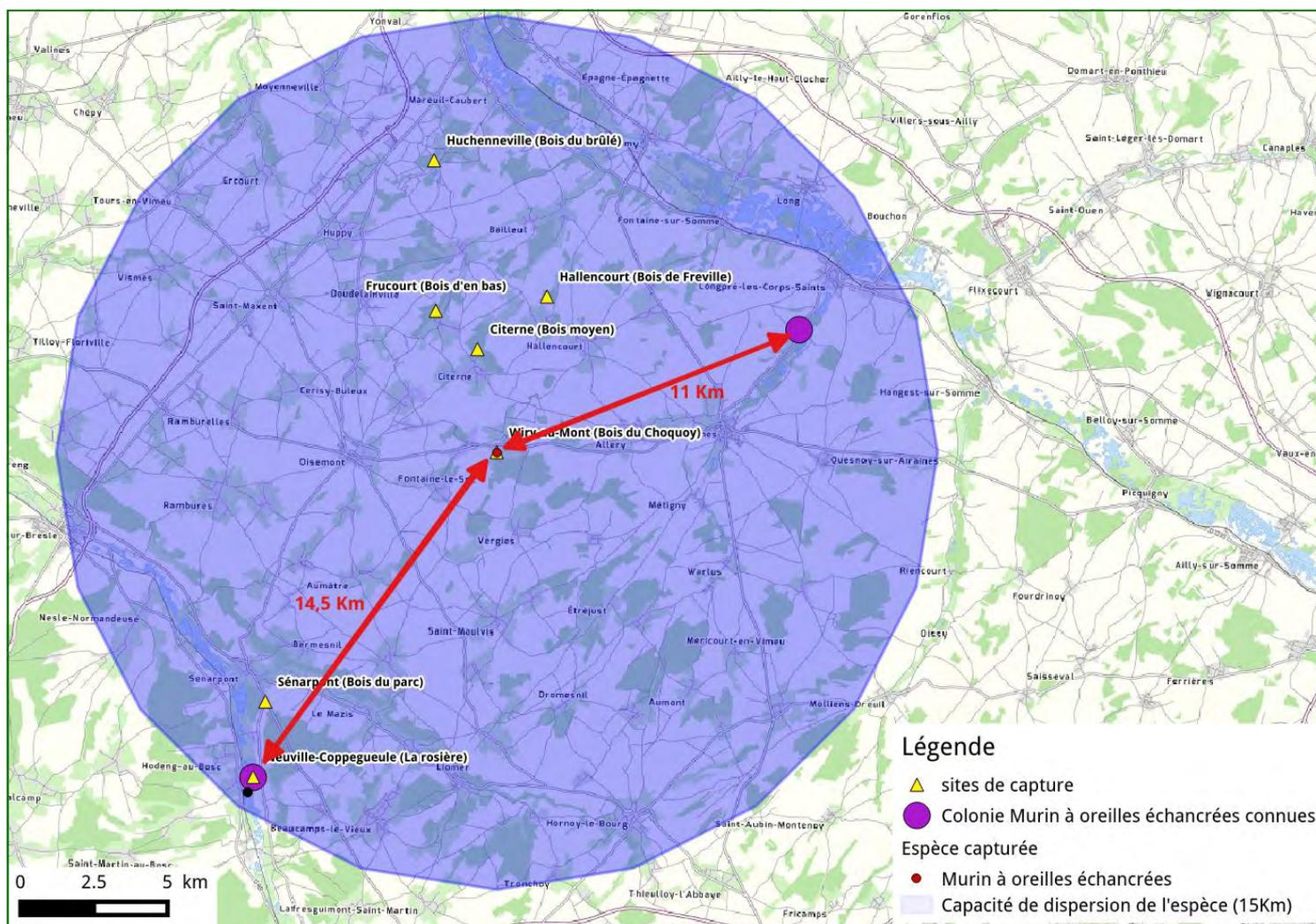
• Grand rhinolophe :

2 femelles allaitantes ont été capturées à la Neuville-Coppegueule (80). Leur colonie a été découverte à Vieux-Rouen-sur-Bresle à 600 mètres du site de

Espèce	Effectif (maximum)	Date (comptage maximum)	Lieu	Type de gîte
Grand murin	315	24/05/15	Pont-Rémy / « centre »	Bâtiment communal (toiture en tuiles combles < 2m)
Oreillard roux	10	28/05/15	Citerne / « Bois Moyen »	Réseau d'arbres gîtes (1 chêne mort, 1 chêne vivant, 1 érable, 1 frêne)
Grand rhinolophe	102 adultes + 47 juvéniles	05/08/15	Vieux Rouen sur Bresle / « Bouaffles »	Annexe d'une maison de particulier : Grange aménagée en atelier. Combles sous toiture ardoises.
Murin à oreilles échancrées	34	05/08/15		
Murin du groupe « moustaches »	5	26/05/15		

Tableau 5 : Bilan des colonies découvertes lors de la semaine de radiopistage en mai 2015.

Avertissement : sur la présente page et dans les suivantes, les cartes sont petites dans le texte mais leur qualité permet de les lire avec un grossissement important.

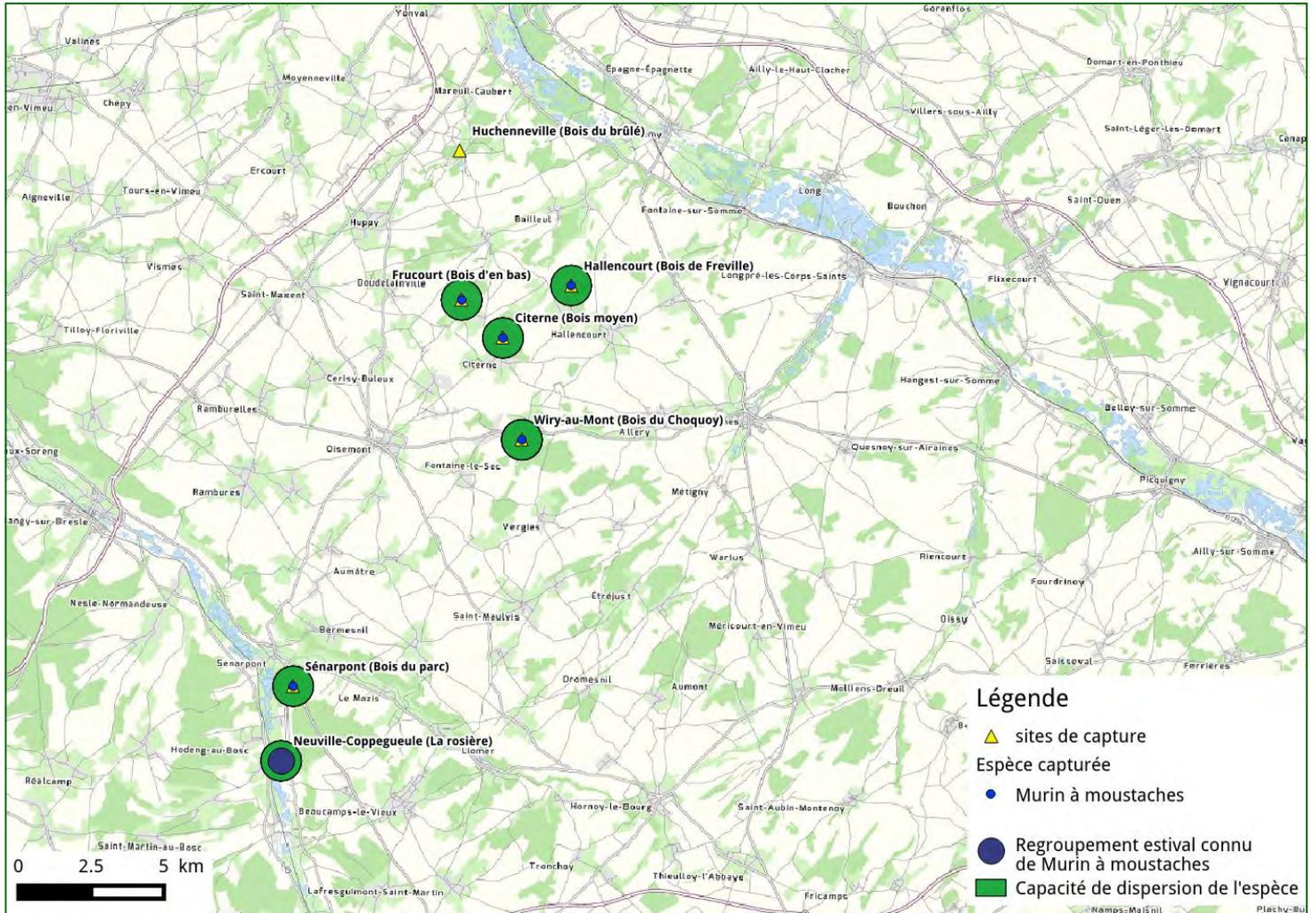


Carte 9 : Rayon de présence probable d'une colonie de Murin à oreilles échancrées autour du site de capture de Wiry-au-Mont.

• Murin à oreilles échancrées :

2 femelles gestantes ont été capturées à Wiry-au-Mont. L'espèce est connue pour parcourir jusqu'à 15 km (LEMAIRE & ARTHUR, 2009), voire 20 km (R. HUET, comm. pers) autour de son gîte de parturition pour rejoindre des sites de gagnage favorables. Limpens *et al.* (2005) mentionnent des distances atteignant 10 km autour des colonies de reproduction. Une importante colonie de parturition

de cette espèce est connue à Bettencourt-Rivière à environ 11 km du site de capture de Wiry-au-Mont. Les deux femelles capturées proviennent possiblement de cette colonie.



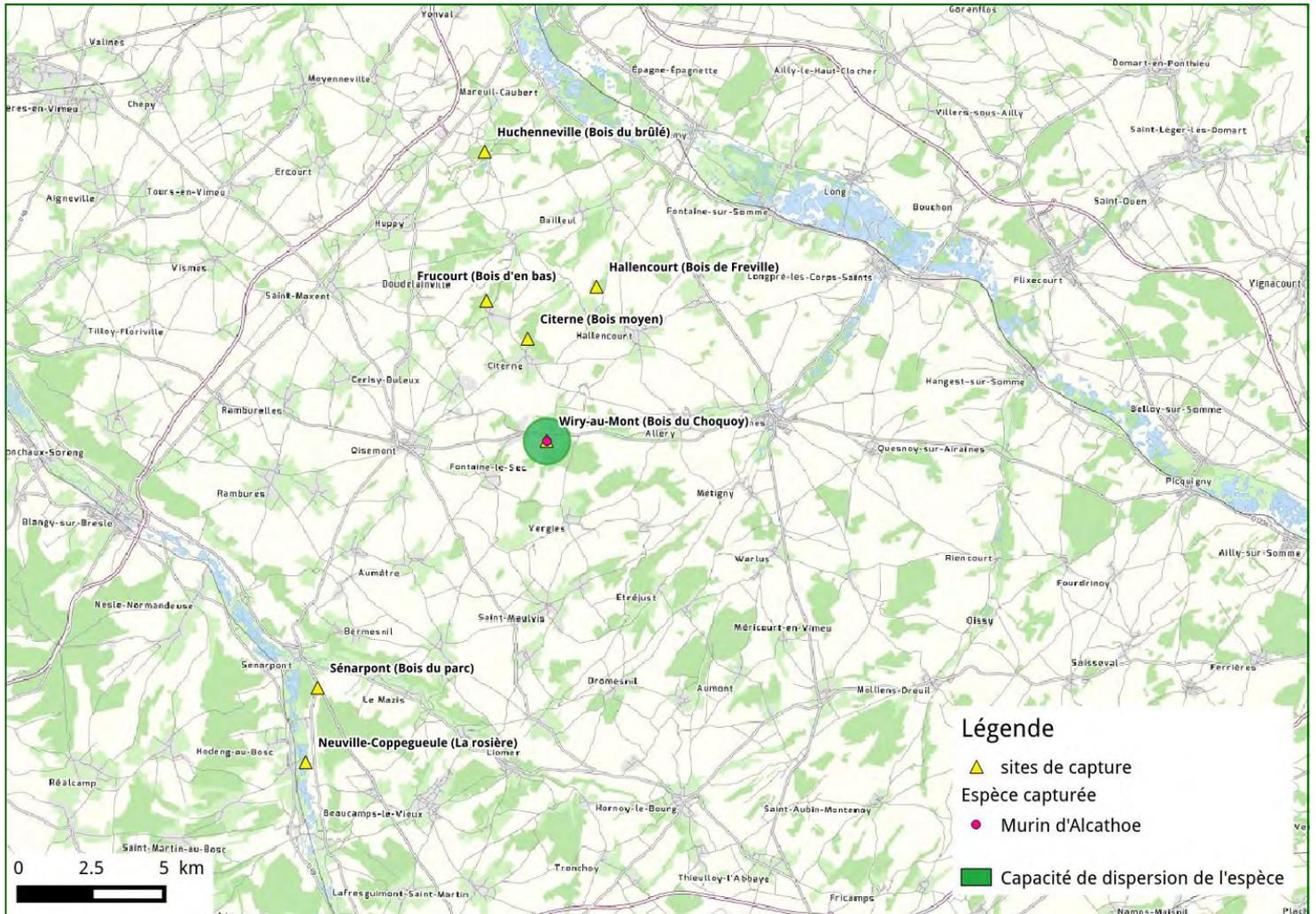
Carte 10 : Rayons de présence probable de colonies de Murins à moustaches autour des sites de capture.

• **Murin à moustaches :**

9 femelles allaitantes et 3 femelles gestantes ont été capturées à Hallencourt, Citerne, Frucourt, Neuville-Coppegueule, Sénarpont et Wiry-au-Mont. Les déplacements des femelles autour des colonies sont souvent faibles (en moyenne 650 mètres) et vont au maximum à 3 km (ARTHUR & LEMAIRE, 2009). Il est ainsi possible que plusieurs colonies existent à proximité des sites de captures.

Dans le nord-ouest de la France, les colonies estivales de Murin à moustaches sont exclusivement connues en gîte bâti et non en arboricole (T. CHEYREZY, comm. pers., sources radiotrack GMN et CMNF).

En outre, un petit regroupement a d'ailleurs été observé en vallée de la Bresle dans une partie de la grange non occupée par les Grands rhinolophes et les Murins à oreilles échanquées.

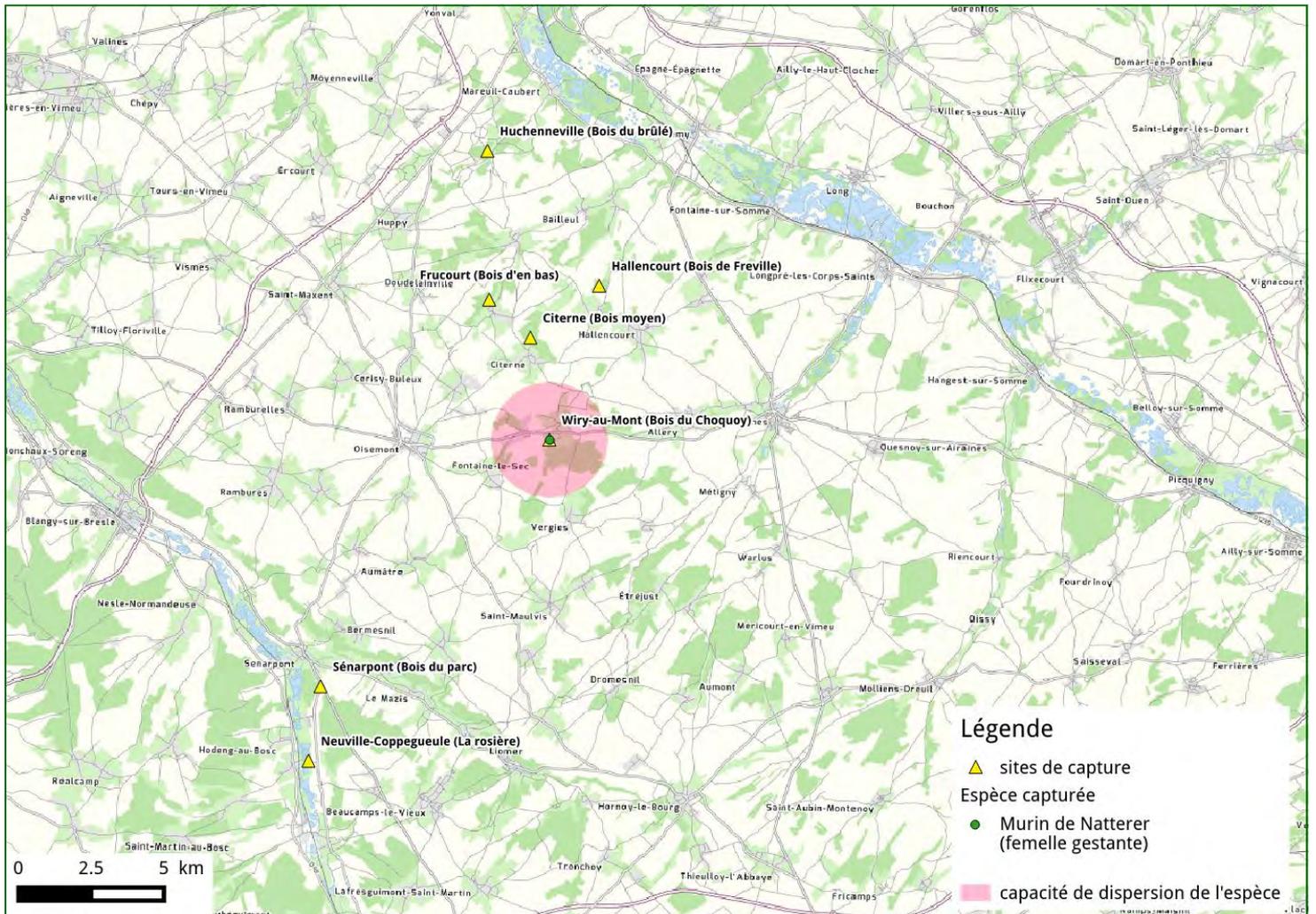


Carte 11 : Rayon de présence probable d'une colonie de Murin d'Alcathoe autour du site de capture de Wiry-au-Mont.

• **Murin d'Alcathoe :**

1 femelle allaitante a été capturée à Wiry-au-Mont. Ce murin fait partie des espèces les moins bien connues en Picardie. Il semble cependant bien réparti sur le territoire régional mais toujours en effectif très faible. Peu d'informations sur ses capacités de déplacement sont disponibles dans la

bibliographie. Les femelles pourraient chasser à 800 mètres ou plus de leur gîte arboricole. La colonie doit donc probablement se trouver dans le Bois de la Faude ou le bois de Choqueuse à proximité de la zone de capture.



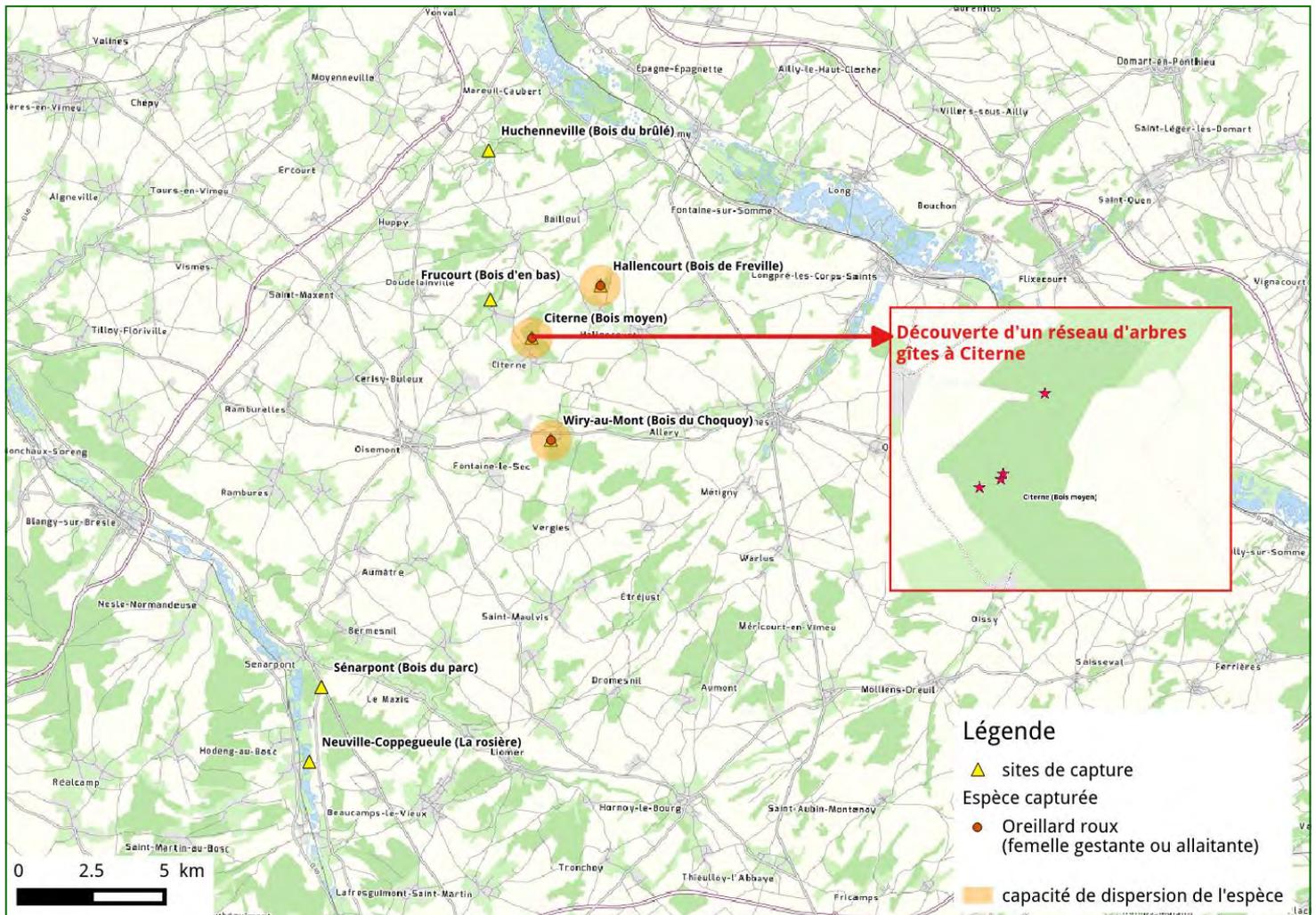
Carte 12 : Rayon de présence probable d'une colonie de Murin de Natterer autour du site de capture de Wiry-au-Mont.

• **Murin de Daubenton :**

3 femelles gestantes et 1 femelle allaitante ont été capturées à Neuville-Coppegueule. Une ou plusieurs colonies de cette espèce attachée aux milieux aquatiques se trouvent probablement en vallée de la Bresle. La plupart du temps, les femelles ne s'éloignent pas à plus de quelques centaines de mètres de leurs gîtes (ARTHUR & LEMAIRE op. cit.).

• **Murin de Natterer :**

4 femelles gestantes ont été capturées à Wiry-au-Mont. Les femelles s'éloignent généralement peu de leurs gîtes souvent arboricoles. Les distances maximum varient de 2 à 6 km (ARTHUR & LEMAIRE op. cit.). À l'heure actuelle et faute de prospection des gîtes arboricoles, aucune colonie de cette espèce n'est connue en Picardie. Ces preuves de reproduction au niveau local sont donc particulièrement précieuses pour la connaissance de cette espèce en région.



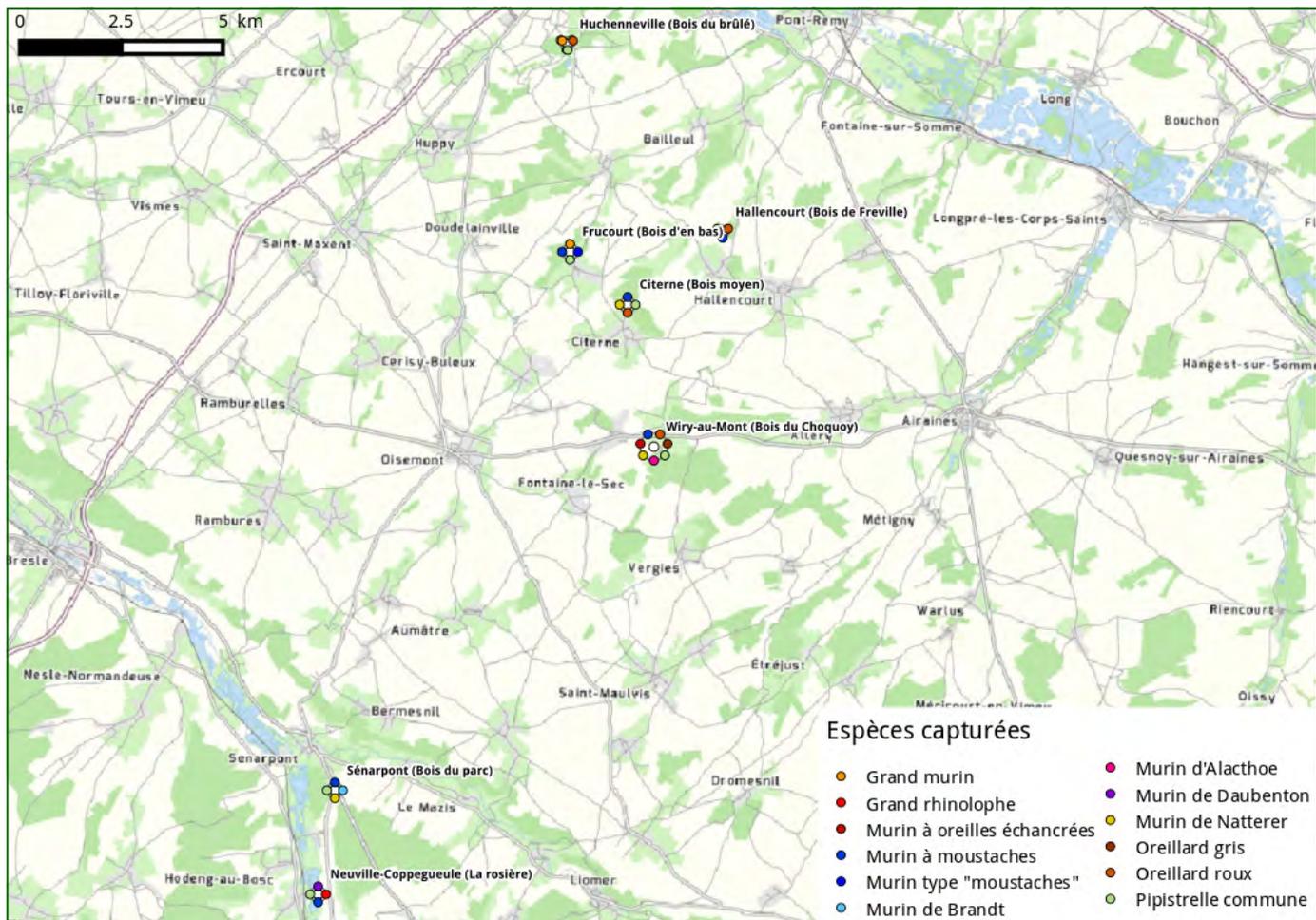
Carte 13 : Rayons de présence probable de colonies d'Oreillards roux autour des sites de capture.

• Oreillard roux :

3 femelles allaitantes ont été capturées à Hallencourt, Citerne et Wiry-au-Mont. Une colonie utilisant un réseau d'arbres-gîtes dans le « Bois Moyen » de Citerne a été repérée grâce au radiopistage d'une femelle équipée. Au regard des très faibles distances effectuées par ces femelles, il est probable que le même type de colonie existe dans le « Bois de Freville » à Hallencourt et dans le « Bois du Choquoy ». Cette espèce, bien connue en gîtes d'hibernation souterrains, est très mal connue en période estivale, la recherche de gîtes-arboricoles nécessitant des moyens importants.

• Pipistrelle commune :

6 femelles gestantes et 3 femelles allaitantes ont été capturées à Citerne, Frucourt, Huchenneville, Neuville-Coppegueule et Wiry-au-Mont. Il existe probablement au moins une colonie de Pipistrelle commune dans chaque ville et village de la région. Il n'est donc pas étonnant que ce soit l'espèce la plus représentée dans ces résultats de capture.



Carte 14 : Localisation des espèces capturées du 22 au 28 mai 2015.

Perspectives

Suivis 2016 et 2017

• Suivi de la colonie de Grand murin

La colonie de Grand Murin découverte à Pont-Rémy est désormais la colonie la plus importante connue en région avec plus de 300 femelles. Le suivi régulier de la maternité participera donc à la veille de l'état des populations de l'espèce dans la région. En 2016, les effectifs étaient constants avec 314 femelles comptées en sortie de gîte le 8 juin (G. TESTUD, comm.pers).

Cette espèce semble en effet particulièrement sensible en Picardie. Les deux plus grandes colonies de la région connues jusqu'ici ont d'ailleurs subi des chutes d'effectifs suite à divers facteurs (épizootie, modification des conditions thermiques du gîte suite à des aménagements, autre dérangement...). Une

vigilance concernant la bonne santé de la colonie paraît donc indispensable dans un objectif de conservation.

La faible quantité de guano observée en 2015 posait la question de l'existence d'un potentiel gîte secondaire. Il semblerait néanmoins que l'espèce ait été fidèle à son gîte en 2016.

• Suivi de la colonie mixte de Grand rhinolophe/ Murin à oreilles échanrées

La colonie de Grand rhinolophe découverte en vallée de la Bresle est également prioritaire et doit être suivie chaque année avant et après l'envol des jeunes. Ces suivis sont réalisés par un bénévole du Groupe Mammalogique Normand en contact avec le propriétaire. Les comptages sont réalisés sur photographie ce qui permet d'être le plus précis possible en limitant le dérangement des individus. Dans la mesure du possible, 2 passages par an sont réalisés (avant et après la naissance des jeunes).

	Grand rhinolophe		Murin à oreilles échanrées	
	adultes	juvéniles	adultes	juvéniles
Début août 2015	149		34	
18/06/16	29		30	
25/07/16	99	54	10 à 20	12
17/07/17	150	10	50 à 60	

Tableau 6

Protection et sensibilisation

La commune de Pont-Rémy, déjà en convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie pour la préservation de marais en vallée de la Somme, semble favorable à une nouvelle signature pour la préservation de cette colonie de Grands murins.

Des actions de sensibilisation spécifiques pourraient également être proposées à la commune lors d'évènements comme la nuit internationale de la Chauve-souris qui a lieu chaque année fin août.

Valorisation scientifique

Les données récoltées lors de cette semaine de radiopistage seront valorisées dans l'ouvrage sur les Chauves-souris des Hauts-de-France qui devrait paraître en 2019. Ce document donnera un état des lieux de référence des connaissances sur les Chauves-souris de la région.

La semaine de capture sur le secteur de Limeux aura ainsi permis :

● l'amélioration des connaissances des espèces remarquables :

- Grand murin : colonie, terrains de chasse, capacité de déplacement
- Grand rhinolophe : colonie
- Murin à oreilles échancrées : colonie
- Murin d'Alcathoe : reproduction prouvée (sans que le site de reproduction soit trouvé).

● l'amélioration des connaissances en gîte :

- Gîte arboricole et gîte anthropique
- Utilisation d'un réseau de gîtes arboricoles par l'Oreillard roux
- Gîte dans un bâtiment communal à toiture en tuiles pour le Grand murin
- Gîte dans une grange à toiture en ardoises pour le Grand rhinolophe et le Murin à oreilles échancrées.

● l'amélioration des connaissances globales des Chauves-souris dans le secteur du Vimeu :

Un programme d'amélioration des connaissances sur la base d'inventaires chiroptérologiques sur des mailles de 5 x 5 km est en cours dans l'objectif d'éditer un ouvrage de référence sur les Chauves-souris des Hauts-de-France d'ici 2019. Cette étude aura donc contribué fortement à l'amélioration des connaissances des Chiroptères du Vimeu en multipliant par deux en moyenne le nombre d'espèces connues sur les mailles étudiées.

Conclusion

L'objectif principal de cette semaine de capture et de radiopistage était d'en savoir plus sur les Grands murins contactés à plusieurs reprises en 2013 et 2014 lors de sessions acoustiques. Cet objectif a été rapidement rempli, la colonie de cette espèce ayant été trouvée en vallée de la Somme deux jours seulement après le début de cette session. Cette colonie de plus de 300 individus, la plus importante de l'espèce connue à ce jour en Picardie, a été découverte dans un bâtiment communal d'un village favorable à la présence des Chauves-souris.

Le second objectif était de mieux connaître les populations locales de Chiroptères sur le secteur de Limeux. Dix espèces ont ainsi été inventoriées lors de ces séances, dont des espèces rarement rencontrées en Picardie comme le Murin d'Alcathoe. L'état sexuel des individus capturés aura également permis d'identifier avec certitude la reproduction locale de ces espèces.

Enfin, la recherche de la colonie de Grand rhinolophe suspectée depuis une dizaine d'années en vallée de la Bresle a également été fructueuse. Cette importante colonie a été découverte chez un particulier favorable à leur présence sur la commune de Vieux-Rouen-sur-Bresle (76).

Ainsi, cette semaine d'étude aura amélioré fortement les connaissances locales des Chauves-souris entre la vallée de la Bresle et la vallée de la Somme.

La dynamique régionale a aussi été renforcée avec la mise en cohésion d'un groupe pratiquant la capture et le radiopistage dans un objectif d'amélioration des connaissances et de protection des espèces.

Remerciements

15 personnes dont 14 bénévoles se sont succédées toute la semaine pour participer aux soirées de capture et au pistage des chauves-souris équipées d'émetteurs.

Nous remercions tout particulièrement la mobilisation de ces bénévoles pour cette étude :

Thomas CHEYREZY (bénévole GMN/Picardie Nature, détenteur de la dérogation de capture pour la Picardie), les bénévoles de l'association Picardie Nature : Gabriel CAUCAL, Mélanie COQUEREL, Sophie DECLERCQ, Aurélie DELAVAL, Mael DUGUÉ, Benoit DUVAL, Nordine KOTBI, François MÉRANGER, Gratién TESTUD (coordinateur du réseau Chiroptères de Picardie), Noémie THEBAUD et Mehdi WINIESKI. Sans oublier les bénévoles du GMN : Thierry GAMBIER, Vincent POIRIER.

Nous remercions à nouveau Thomas CHEYREZY pour la coordination des sessions de capture en tant que détenteur de la dérogation de capture et pour la relecture avisée de cet article.

Nous tenons à remercier également Vincent POIRIER pour son investissement avec le Groupe Mammalogique Normand dans le suivi de la colonie de Grands rhinolophes en vallée de la Bresle.

Ce projet a été en partie financé en prestation d'une étude faunistique pour RTE dans le cadre d'un aménagement écologique du poste électrique de Limeux. Le soutien financier des partenaires institutionnels de Picardie Nature (FEDER, DREAL, Conseil Régional, Conseils départementaux de la Somme et de l'Aisne) a également permis de compléter cette étude pour atteindre les objectifs locaux concernant la connaissance chiroptérologique de ce secteur.

Bibliographie

- BARATAUD M. - Ecologie acoustique des Chiroptères d'Europe, identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse, Biotopie éditions, Museum National d'Histoire Naturelle, 344 p., 2012
- HAQUART A., BAS Y., TRANCHARD J. et LAGRANGE H. Suivi annuel continu de l'activité des Chiroptères sur 10 mats de mesure : évaluation des facteurs de risque lié à l'éolien, 14ème rencontres nationales chauves-souris, Bourges, 2012
- FRANÇOIS R. - Identification des territoires de plus grande sensibilité potentielle pour la conservation des chauves-souris en Picardie, Groupe Chiroptères de Picardie Nature, 30 p., 2009
- ARTHUR L., LEMAIRE M. - Les chauves-souris de France, Belgique et Luxembourg, biotope Edition, Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, 544p, 2009.
- DIETZ C., VON HELVERSEN O., NILL D. L'encyclopédie des Chauve-souris d'Europe et d'Afrique du Nord, Les encyclopédies du naturaliste, Delachaux et Niestlé, Paris, 400p., 2009,
- FRANÇOIS R., 1996 - Bilan des prospections chiroptérologiques de 1995 en Picardie. Groupe Chiroptères Picardie. Doc. multicop. 10 p.
- FRANÇOIS R., 1997 - Mammifères. in BARDET O, FLIPO S., FRANÇOIS R., PAGNEZ P., Inventaire ZNIEFF deuxième génération. Propositions méthodologiques. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. Doc. multicop. 55 p. + annexes.
- FRANÇOIS R., HUET R., 2000 - Groupe Chiroptères de Picardie-Nature : bilan des activités et des connaissances régionales en avril 2000. Rev. *Picardie Nature*. Pp 11-13.
- FRANÇOIS R., ROBERT J.-C., 2002 – Une colonie de parturition d'au moins 280 Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) dans le sud-amiennois (Somme). *L'Avocette*, n°26 : 35-38.
- HERCENT J.-L. (coord.) et DUBIE S., 1997 Les chauves-souris de Picardie. Connaissance et protection. Brochure. Conservatoire des Sites Naturels de Picardie. 32 p.
- GREMILLET X., 2002 Les Chiroptères de la directive Habitats : le Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*. *Arvicola*, rev. SFPEM, tome XIV n°1 : 10-14.
- Groupe Mammalogique Normand, 2004 Les Mammifères sauvages de Normandie. Statut et répartition. Nouv. éd. revue et augmentée. Ed° GMN, 306 p.
- HUET, R., ARTHUR L., DEL GIUDICE N., LEMAIRE M., 2004 - Territoire et habitats de chasse du Vespertilion à oreilles échancrées : premiers résultats du radiopistage dans le Cher (France). *Symbioses*, nouv. série, n° 10 : 19-20. Actes 9es Rencontres nationales « chauves souris » de la SFPEM à Bourges, 23 & 24 mars 2002.
- KERVYN T., 1999 - Les Chiroptères de la directive Habitats : le Grand Murin – *Myotis emarginatus* (Borkhausen, 1797), *Arvicola*, tome XIII n° 2 : 41-44.
- KRULL, D., SCHUMM, A., METZENER, W. & NEUWEILER, G., 1991 - Foraging areas and foraging behavior in the notch-eared bat, *Myotis emarginatus*. *Behav. Ecol. Sociobiol.*, 28 : 247-253.
- MASSON D., 1983 - Chiroptères, in Robert J.-C. & Triplet P. : Les mammifères de la Somme (contribution à l'atlas des mammifères sauvages de France), pp 16-22. *Picardie Ecologie*, hors-série n°2.
- PARMENTIER E., SANTUNE V., 2004 Aires alimentaires du Grand murin et du Vespertilion à oreilles échancrées dans le Nord - Pas-de-Calais : identification et problématique de protection de ces zones. *Symbioses*, nouv. série, n° 10 : 19-20. Actes 9es Rencontres nationales « chauves-souris » de la SFPEM à Bourges, 23 & 24 mars 2002.
- ROBERT J.-C., TRIPLET P., 1983 - Les Mammifères de la Somme (contribution à l'atlas des Mammifères sauvages de France) - *Picardie Ecologie*, hors-série n°2 : 120 p.
- TRIPLET P., 1982 - Bilan provisoire de l'enquête mammifères en Picardie. *Picardie Nature*, 16 : 21-24.

Lucie DUTOUR
lucie.dutour@picardie-nature.org

Bilan de 10 années de suivi d'un STOC-Captures dans un marais arrière-littoral de Picardie

Par Xavier COMMECY et Patrick DECORY

Nous avons déjà présenté une série de résultats obtenus sur la philopatrie des oiseaux à partir des données de baguage dans un marais arrière-littoral de Picardie à Villers-sur-Authie(80) par un programme STOC-captures (Suivi Temporel des Oiseaux Communs). Ce bilan reprenait les données obtenues entre 2000 et 2011 (Commechy 2011). Si la philopatrie des oiseaux est bien connue, la possibilité que nous avons à l'époque de baguer dans les marais voisins avait permis de montrer que de nombreux oiseaux nés localement revenaient se reproduire dans des marais voisins à celui de leur naissance plutôt que dans le même.

Depuis, le baguage a continué, les programmes nationaux proposés par le CRBPO – MNHN (Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux – Muséum National d'Histoire Naturelle) de Paris évoluent et les autorisations de pénétrer dans les marais aussi. En conséquence nous avons dû nous recentrer pour les activités de baguage sur le seul marais des Grands Viviers, délaissant ceux des Petits Viviers et de la Belle Nonnette. Nous nous proposons de continuer cette mise en évidence d'une plus ou moins grande philopatrie des espèces capturées sur ce seul marais à partir des données obtenues par les deux auteurs entre 2007 et 2016 soit pendant 10 ans.

Le programme STOC-captures permet ce suivi car il impose d'essayer de garder un effort de baguage constant d'une année sur l'autre (même longueur de filets ouverts, pendant la même durée, aux mêmes périodes de l'année et aux mêmes endroits). Toutes

les captures sont notées : les oiseaux jamais attrapés auparavant sont bagués au pied du filet et relâchés immédiatement ; les oiseaux contrôlés (= déjà porteur d'une bague), sont examinés et relâchés immédiatement.

Nous compléterons ce travail de valorisation des données du STOC-captures en présentant les contrôles d'oiseaux retrouvés bagués par d'autres que nous sur le site et ceux que nous avons marqués et qui ont été contrôlés ou repris (= oiseaux morts) hors du site pendant cette période.

Nous traiterons les espèces paludicoles (espèces que nous avons particulièrement ciblées dans ce programme) puis les non paludicoles qui fréquentent aussi ce milieu. Pour les espèces peu capturées, une simple liste du nombre d'oiseaux capturés et/ou contrôlés sera présentée.

Les dates des trois sessions annuelles de baguage se sont réparties comme indiqué dans le Tableau 1 (répartition par décade) pendant ces dix ans ; nous essayons de les placer lors des week-ends du milieu du mois de mai, du milieu de mois de juin et de début juillet (espacement théorique de 3 semaines entre chaque passage... mais la météorologie oblige souvent à des décalages). Les deux bagueurs ne pouvant pas intervenir toujours le même jour, cela explique qu'il y ait parfois plus de 3 sessions par an. Nous verrons que ces reports en cas de météorologie défavorable peuvent influencer sur les résultats obtenus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nb sessions	6	9	6	6	6	4	5	4	4	3
Nb heures	46	67	47	49	47	29	33	33	28	20
21-31/04		X								
01/11/2005										
11-20/05	X	X			X				X	X
21-31/05		X	X	X		X				
01/11/2006	X	X		X			X	X	X	X
11-21/06	X		X	X	X			X		
21-31/06		X	X	X		X	X	X	X	
01/11/2007	X	X	X		X		X			
11-21/07		X	X	X		X		X		
21-31/07				X						X

Tableau 1 : Chronologie des sessions de captures

Résultats par espèces.

• Rousserolle effarvate *Acrocephalus scirpaceus*



Rousserolle effarvate - © Benoit DANTEN

En 10 ans, 356 Rousserolles effarvates ont été baguées dont 49 oiseaux de première année (donc certainement nées localement).

Sur ces 356 oiseaux, 33 seront contrôlés l'année suivant l'année de leur baguage, 22 après 2 ans (dont 9 ne l'avaient pas été l'année précédente, l'absence était-elle réelle ?), 12 après 3 ans (dont 5 non contrôlés les deux premières années) ; 5 après 4 ans (dont 1 non contrôlé les trois années précédentes) ; 3 après 5 ans.

Soit 48 oiseaux contrôlés sur place et 2 seulement avaient été bagués comme oiseau de l'année. Exprimons leur fidélité à leur site de nidification en pourcentage (rappelons qu'entre deux années ces oiseaux sont partis hiverner en Afrique subtropicale soit à plus de 3 000 kilomètres de là...et reviennent nicher dans le même marais, souvent dans le même secteur du marais et sont capturés dans le même filet !

46 oiseaux adultes sont contrôlés sur les 307 oiseaux bagués, soit 14.9 %.

En supposant que les oiseaux non contrôlés une année (n) mais qui l'ont été ensuite (n+1) étaient bien présents mais non capturés, les % de contrôle d'une année à l'autre sont (Tableau 2) :

contrôle	après 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
48	46	27	17	6	3
En %	15,5	8,7	5,5	2	1

Tableau 2 : Les contrôles de Rousserolles effarvates.

Ce tableau représente les chances de retrouver un oiseau adulte bagué au cours du temps et illustre la

durée de vie de cette espèce (remarque : les oiseaux bagués adulte avaient tous donc déjà au moins 1 an). Après 6 ans, il ne reste donc que 1 % des oiseaux d'une année donnée.

Lors du baguage, 170 ont été déterminés comme mâle, 75 comme femelle (et 62 non déterminés).

Pour les oiseaux reconnus comme mâle au moment de leur baguage, 23 sont contrôlés au moins 1 fois les années suivantes (13.5 %) ; pour les femelles, 13 sont contrôlées au moins 1 fois les années suivantes (17.3 %).

Le très faible nombre d'oiseaux marqués au cours de leur première année contrôlés ensuite (2 sur 49 : 4 %) peut s'expliquer par le choix d'un autre marais pour se reproduire (mécanisme évolutif limitant la consanguinité des couples) puisque dans le bilan rédigé en 2011 nous avons constaté que 30 % des oiseaux bagués lors de leur première année de vie et qui étaient retrouvés ensuite l'étaient dans des marais voisins de celui où ils étaient bagués alors que seulement 12 % des adultes étaient dans ce cas).

Le grand nombre de captures a permis plusieurs contrôles éloignés.

Pour les nicheurs locaux, certains sont contrôlés pendant leur migration d'automne vers leurs sites africains d'hivernage et certains le sont au cours des jours suivant leur baguage :

- * 1 contrôlé à Saint-Seurin d'Uzet (17) soit à 565 kilomètres après 34 jours ;
- * 1 contrôlé en Espagne (près de Séville) soit à 1 596 kilomètres après 35 jours ;
- * 1 contrôlé en Espagne soit à 1 390 kilomètres après 71 jours.

D'autres le sont après plusieurs années

- * 1 contrôlé dans le Maine et Loire soit à 370 kilomètres après deux ans ;
- * 1 contrôlé à Cayeux-sur-Mer (80) après deux ans.

D'autres sont marqués pendant leur remontée :

- * 1 marqué à Bayonne (64) deux ans avant son contrôle à Villers-sur-Authie.

Mais il y a aussi des mouvements de dispersions, parfois vers le nord avec un oiseau marqué à la Neuville (59) comme étant de première année et contrôlé nicheur l'année suivante à Villers-sur-Authie ou dans le sens inverse, 1 oiseau contrôlé l'année suivant son baguage en juillet (nicheur probable) à Saint-Omer (62).

D'autres aussi semblent changer de site de nidification dans le secteur littoral picard : 1 marqué à Saint-Quentin en Tourmont et contrôlé après 4 ans à Villers-sur-Authie.

•Phragmite des joncs
Acrocephalus schoenobaenus



Phragmite des joncs - © Sarah MONNET

En 10 ans, 702 Phragmites des joncs ont été bagués dont 305 oiseaux de première année (donc certainement nés localement). On peut remarquer la grande différence du nombre d'oiseaux de l'année marqués en comparaison avec les Rousserolles effarvates alors que les séances de baguage ont lieu aux mêmes dates pour les deux espèces. L'explication vient du fait que le Phragmite des joncs revient plus tôt de ses sites d'hivernage et se reproduit plus tôt ; ses jeunes sont déjà volants au début du mois de juillet voire à la fin juin, ce qui n'est que très peu le cas des jeunes de Rousserolles effarvates.

Sur ces 702 oiseaux bagués, 41 seront contrôlés l'année suivante ; 13 après 2 ans (dont 6 ne l'avaient pas été l'année précédente, absence réelle ?) ; 2 après 3 ans ; 1 après 4 ans. Soit 47 oiseaux différents contrôlés et 3 seulement avaient été bagués comme oiseaux de l'année (dont 1 mâle

contrôlé 3 ans de suite : un nicheur local qui vient contredire le fait que la plupart reviennent s'installer dans des marais voisins à celui de leur naissance plutôt que dans ce dernier.)

Pour les 397 oiseaux bagués adultes, 11.1 % sont contrôlés sur place ; 10.8 % après 1an, 3.4 % pendant 2 ans ; 0.5 % pendant 3 ans (Tableau 3). La durée de vie de cette espèce semble bien courte.

contrôles	après 1 an	2 ans	3 ans	4 ans
47	41	13	2	1
En %	10,8	3,4	0,5	0.2

Tableau 3 : Les contrôles de Phragmites des joncs

Lors du baguage ou des contrôles, 197 oiseaux ont été déterminés comme mâle, 155 comme femelle (et 45 non déterminés).

Pour les mâles, 31 sont contrôlés au moins 1 fois les années suivantes (15.7 %) ; pour les femelles 11 sont contrôlées au moins 1 fois les années suivantes (7.1 %). Peu d'oiseaux dont le sexe n'a pas été déterminé à la capture ont été contrôlés ensuite (ce devaient être probablement des oiseaux migrateurs en halte temporaire dans le marais et non sexuellement mûres ce qui n'a pas permis de les sexer).

Le relativement grand nombre d'oiseaux de première année bagués permet d'essayer de relier productivité en jeunes de l'année avec la météorologie du printemps de ces années que nous avons relevé sur le site internet de Météo France (Tableau 4) :

ACRSCH	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de jeunes bagués	35	40	35	51	28	7	18	51	33	17
Durée de baguage (h)*	35	63	48	40	40	37	36	37	34	17
Nombre de jeunes bagués/heure	1	0.6	0.73	1.28	0.7	0.19	0.5	1.38	0.97	1
mai	pluvieux, doux	chaud, orages	Sec, doux	Sec, frais	Sec, chaud	Pluvieux, doux	Peu pluvieux, frais	Sec, doux	Sec, normal	Humide, frais
juin	pluvieux, chaud	Sec, normal	Sec, doux	pluvieux, chaud	Sec, doux	Pluvieux, frais	Normal, frais	Sec, chaud	Sec, humide	Très humide, frais
juillet	pluvieux, frais	Normal, normal	Très humide, doux	Sec, chaud	Humide, frais	Orages, frais	Sec, chaud	Sec, chaud	Sec, chaud	Humide, frais

Tableau 4 : La productivité en jeunes de Phragmites des joncs et météorologie printanière par année.

* sessions de mai ou de début juin exclues

Sans surprise, les années avec la reproduction la plus faible détectée correspondent aux années avec un printemps humide (2012) ou secondairement avec des orages en début juillet (qui peuvent détruire les nids ou les nichées) (2008) et les meilleures années en terme de productivité sont celles avec un printemps sec et doux (2014, 2015).

Cette relation est plus difficile à établir pour la productivité des Rousserolles effarvates (Tableau 5), les jeunes sortant tard du nid, rarement avant les premiers jours de juillet alors qu'en juin les jeunes de Phragmites des joncs sont fréquents.

La relation entre productivité en jeunes et climatologie du printemps et de l'été est peu marquée pour cette espèce. Un autre facteur joue : la date de déroulé de la dernière session de baguage. Les années avec une dernière session précoce (fin juin et non début juillet) permettent mal

d'évaluer la productivité de l'espèce (2011, 2013, 2015). L'année 2016, des plus humides, montre tout de même une productivité correcte mais la dernière

session s'est déroulée fin juillet (une météorologie trop arrosée auparavant interdisant les interventions !), des couvées tardives voire de remplacement ont ainsi pu être détectées pour cette année là.

Quelques données de contrôles éloignés sur la voie de migration :

* 1 contrôlé en Espagne soit à 1 041 kilomètres après 31 jours ;

* 1 contrôlé en Bretagne soit à 516 kilomètres après 45 jours ; dans ce même marais (de Plovan) un autre s'était fait baguer au printemps avant d'arriver à Villers-sur-Authie ;

* 1 contrôlé à Mortagne (17) soit à 570 kilomètres après 35 jours.

Pour cette espèce aussi des échanges avec des marais situés plus au nord sont constatés pour de probables nicheurs : 2 échanges avec Merlimont (62).

ACRSCI	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Durée de baguage (h)	35	63	48	40	40	37	36	37	34	17
Nombre de jeunes	7	12	11	13	0	1	1	2	0	2
Nb. J/H	0.2	0.2	0.23	0.33	0	0.03	0.03	0.05	0	0.12
mai	pluvieux, doux	chaud, orages	Sec, doux	Sec, frais	Sec, chaud	Pluvieux, doux	Peu pluvieux, frais	Sec, doux	Sec, normal	Humide, frais
juin	pluvieux, chaud	Sec, normal	Sec, doux	pluvieux, chaud	Sec, doux	Pluvieux, frais	Normal, frais	Sec, chaud	Sec, humide	Très humide, frais
juillet	pluvieux, frais	Normal, normal	Très humide, doux	Sec, chaud	Humide, frais	Orages, frais	Sec, chaud	Sec, chaud	Sec, chaud	Humide, frais

Tableau 5 : La productivité en jeunes de Rousserolles effarvates et météorologie printanière par année.

• Gorgebleue à miroir
Luscinia svecica



Gorgebleue à miroir - © Jean-Adrien NOËL

169 oiseaux ont été bagués dont 84 oiseaux de première année donc certainement nés localement. Sur ces 169 oiseaux, 23 sont contrôlés sur place l'année suivante ; 11 après 2 ans (dont 3 n'ayant pas été contrôlés l'année précédente ; l'absence était-elle réelle ?) ; 5 après 3 ans ; et 1 après 4 ans. Seulement 2 de ces oiseaux, contrôlés 1 an après leur marquage l'avaient été comme oiseau de première année (1 mâle et 1 femelle).

Pour ces 26 adultes contrôlés sur 85, cela représente un taux de retour (philopatrie) de 30.5 % (tableau 6).

contrôlés	après 1 an	2 ans	3 ans	4 ans
26	21	11	5	1
En %	24.7	12.9	5.8	1.2

Tableau 6 : Les contrôles locaux de Gorgebleue à miroir au cours du temps

LUSSVE	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Durée de baguage (h)	35	63	48	40	40	37	36	37	34	17
Nombre de jeunes	8	15	11	15	7	0	9	7	12	0
Nb J/H	0.23	0.2	0.23	0.38	0.2	0	0.26	0.19	0.35	0
mai	pluvieux, doux	chaud, orages	Sec, doux	Sec, frais	Sec, chaud	Pluvieux, doux	Peu pluvieux, frais	Sec, doux	Sec, normal	Humide, frais
juin	pluvieux, chaud	Sec, normal	Sec, doux	pluvieux, chaud	Sec, doux	Pluvieux, frais	Normal, frais	Sec, chaud	Sec, humide	Très humide, frais
juillet	pluvieux, frais	Normal, normal	Très humide, doux	Sec, chaud	Humide, frais	Orages, frais	Sec, chaud	Sec, chaud	Sec, chaud	Humide, frais

Tableau 7 : La productivité en jeunes de Gorge bleues à miroir et météorologie printanière par année.

Lors du baguage ou des contrôles des adultes, 63 oiseaux ont été déterminés comme mâles, 21 comme femelles.

Pour les mâles, 17 sont contrôlés au moins 1 fois les années suivantes (26.9 %). Pour les femelles, 7 sont contrôlées au moins 1 fois les années suivantes (33.3 %).

Pour cette espèce aussi, nous pouvons étudier la réussite de la reproduction (Tableau 7).

Les deux meilleures années d'un point de vue de la production de jeunes sont 2010 et 2015 comme pour le Phragmite des joncs ; les deux plus mauvaises étant 2012 et 2016. Pour l'année 2012, c'est comme pour le Phragmite des joncs et pour 2016, il semble qu'il n'y ait pas eu pour la Gorge bleue de couvée tardive ou de remplacement.

Quelques données de contrôles éloignés.

Un oiseau sur son site d'hivernage, en Espagne, dans le delta de l'Ebre soit à 1 030 kilomètres.

En migration :

* 1 contrôlé à Donges (44) soit à 432 kilomètres après 43 jours;

* 1 contrôlé en Normandie (Sandouville) après 35 jours;

* 1 oiseau de première année dont la dispersion juvénile l'a amené en Belgique, à 68 kilomètres vers le nord 69 jours après son baguage.

Signalons enfin un échange de marais pour un mâle entre Arry (80) et Villers-sur-Authie ; un déplacement de 5 kilomètres.

• Bruant des roseaux
Emberiza schoeniclus

236 oiseaux ont été bagués dont 138 oiseaux de première année donc certainement nés localement. Sur ces 236 oiseaux, 15 sont contrôlés sur place l'année suivante (dont 1 oiseau marqué alors qu'il était dans sa première année). Pas de contrôle de plus d'un an alors qu'entre 2000 et 2001 (Commechy, 2011), près de 2 % l'étaient encore après 3 ans.

Il faut dire que l'espèce se porte mal sur le secteur (et probablement ailleurs en Picardie). Ainsi, si 138 oiseaux de première année ont été bagués en dix ans, 81 (55 en 2007 et 26 en 2008) soit 58% de ces captures l'ont été au cours des deux premières années de suivi et donc seulement 57 (42%) durant les 8 années suivantes.

De même, sur la partie du marais où les opérations de baguage se font, on peut estimer (à la seule lumière des captures effectuées) le nombre de couples nicheurs (Tableau 8) :

Ce tableau 8 montre une division par 3 ou 4 selon les

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016*
Nombre de couples nicheurs	15	20	6	8	9	3	4	2	7	2

Tableau 8 : Nombre de couples cantonnés de Bruants des roseaux.
* prospection incomplète.

années du nombre de couples cantonnés. L'atterrissement du marais avec développement d'arbustes fermant le milieu en lieu et place des phragmites doit expliquer – mais pas seulement – cette régression.

Le faible nombre de jeunes capturés ne permet pas d'essayer de corrélérer le taux de réussite des nichées avec le climat pour les dernières années. Remarquons simplement, qu'en 2014, printemps et été globalement chauds et secs, 14 oiseaux de première année ont été capturés soit le meilleur résultat des 8 dernières années, et qu'en 2012, frais et humide, seulement 5 jeunes ont été capturés.

Peu de contrôles lointains :

* 1 contrôlé à Saint-Seurin d'Uzet (17) soit à 565 kilomètres après 119 jours ; en migration ou sur son site d'hivernage :

* 1 contrôlé à Bassens (33) soit en 620 kilomètres, probablement en hivernage (contrôle en février)

* 1 oiseau de première année marqué à Merlimont (62), contrôlé comme nicheur les deux années suivantes ; était-il en dispersion juvénile ou né localement lors de son marquage ?

• Rousserolle verderolle
A. palustris

174 oiseaux ont été bagués (dont 32 oiseaux de première année donc certainement nés localement). Comme pour la Rousserolle effarvatte, l'espèce se reproduit plutôt tardivement.

Pour les oiseaux bagués : 3 sont contrôlés l'année suivante (dont un oiseau de 1A) ; 8 le sont après 2 ans (dont 5 non contrôlés après 1 an ; l'absence était-elle réelle ?) Soit 8 oiseaux contrôlés dont 7 adultes.

Pour 142 oiseaux bagués adultes, 4.2 % seulement sont contrôlés sur place. Aucun oiseau contrôlé après plus de 2 ans, la durée de vie de cette espèce semble bien brève.

Lors du baguage ou des contrôles, 65 oiseaux ont été déterminés comme mâles, 47 comme femelles (et 30 non déterminés).

Chaque année une dizaine de couples nichent dans le secteur étudié.

Le faible nombre de jeunes capturés ne permet pas d'essayer de corrélérer le taux de réussite des nichées avec le climat pour les dernières années. Remarquons simplement que 2012 a été la meilleure année pour la production de jeunes (9), puis 2008 (8 jeunes) ; à l'inverse, en 2007, 2011 et 2013, années humides, il n'a pas été capturé de jeunes de l'année.

Un oiseau de première année bagué en août en Belgique à 287 kilomètres, a été contrôlé et était nicheur à Villers-sur-Authie deux ans après. Était-il en dispersion juvénile ou né localement lors de son marquage ? Nous avons d'autres preuves, avec des oiseaux marqués dans d'autres marais, de dispersion de jeunes locaux vers la Belgique (2 cas).

• Bouscarle de Cetti
Cettia cetti

34 oiseaux ont été bagués, 13 mâles, 5 femelles, 13 adultes au sexe non déterminé et 3 oiseaux de 1 an. Peu de contrôles interannuels ont été relevés : 2 mâles contrôlés l'année suivant leur baguage.



Pouillot véloce - © Sarah MONNET.

• **Pouillot fitis**
Phylloscopus trochylus

288 oiseaux bagués dont 168 lors de leur première année donc probablement nés localement. Pour les oiseaux bagués adultes, 73 mâles, 38 femelles et 9 au sexe non déterminable (probablement des migrateurs) ont été reconnus. Parmi les 120 adultes, 11 seront contrôlés plus d'un an après la première capture soit 9.2 % et certains le sont pendant plusieurs années (tableau 9)

contrôlés	après 1 an	2 ans	3 ans	4 ans
11	6	3	1	1

Tableau 9 : Les contrôles locaux de Pouillots fitis au cours du temps.

Le mâle contrôlé après 3 ans ne l'avait pas été les deux années précédentes.

A cela il faut ajouter l'oiseau bagué RF5724, reconnu comme étant un mâle en 2008 et contrôlé en 2009, 2010 puis 2014 soit après 7 ans de vie au minimum ; une exceptionnelle longévité.

Pour les oiseaux bagués comme oiseau de première année, 6 sont contrôlés ensuite (soit $6/168 = 3.5\%$), 5 l'année suivant leur baguage, uniquement des mâles, et 1 femelle après 3 ans (sans qu'elle ait été revue les deux années précédentes).

Les années les plus productrices en jeunes ont été 2007 (40 oiseaux), 2008 (30), 2009 et 2012 (18)... sans apparente relation avec la météorologie. Il semble y avoir une baisse du nombre de couples nicheurs dans le secteur depuis 2010.

• **Pouillot véloce**
Phylloscopus collybita

231 oiseaux bagués dont 173 lors de leur première année donc probablement nés localement.

2 oiseaux seulement ont été contrôlés au moins 1 an après leur baguage, 2 oiseaux de première année (sur 173 !) dont 1 mâle qui devait se plaire ici puisque contrôlé aussi après 2 ans.

Pour les oiseaux bagués adultes : 34 mâles et 24 femelles ont été reconnus et donc aucun n'a été contrôlé plus d'un an après sa première capture ; dans le bilan paru en 2001, seulement 5.4 % des adultes avaient été contrôlés ensuite.

Chaque année de 9 à 34 oiseaux de première année sont capturés. Les meilleures années sont 2008 avec 34 individus, 31 en 2011 et 26 en 2014. Ces trois années correspondent à des printemps assez secs. Les années 2007 et 2012 aux mois de mai et juin humides voient peu de jeunes capturés (respectivement 12 et 13).

• **Mésange à longue queue**
Aegialos caudatus

43 oiseaux de cette espèce bagués : 8 mâles, 10 femelles, 10 adultes au sexe non déterminé et 15 oiseaux de 1 an.

Peu de contrôles interannuels ont été relevés : 1 mâle et 1 femelle adultes contrôlés l'année suivant leur baguage.

• **Accenteur mouchet**
Prunella modularis

77 Oiseaux bagués. Pour les adultes, 27 mâles et 10 femelles : 40 oiseaux de première année donc probablement nés localement.

Peu de contrôles d'un an sur l'autre pour cette espèce à priori sédentaire : seulement 3 mâles sont concernés, pour respectivement un contrôle après 1, 2 et 3 ans (ce dernier contrôlé aussi après 2 ans).

• **Fauvette à tête noire**
Sylvia atricapilla

194 oiseaux bagués dont 129 oiseaux de première année donc probablement nés localement. Pour les adultes 37 mâles et 28 femelles reconnus.

Peu de contrôles d'un an sur l'autre pour cette espèce largement migratrice dans notre région, seulement 4 cas.

Pour les adultes : 2 mâles contrôlés après 4 ans (sans contrôle entre ces deux temps) et 6 ans (bagué en 2008, contrôlé en 2009 puis en 2014). 2 oiseaux de première année, contrôlés après 1 et 2 ans (une femelle dans les deux cas).

• **Fauvette grisette**
Sylvia communis

213 oiseaux bagués dont 105 oiseaux de première année donc probablement nés localement. Pour les adultes, 65 mâles et 43 femelles reconnus.

Assez peu de contrôles pour cette espèce migratrice :

4 mâles contrôlés après 1an, 2 après 2 ans (dont 1 non contrôlé lors de la première année) et 3 femelles après 1 an. Aucun oiseau bagué lors de sa première année de vie n'a été contrôlé.

L'espèce est connue comme étant sujette à des fluctuations annuelles (en particulier selon les conditions d'hivernage africaines). Ceci se vérifie sur ce suivi, en 2011 et 2012 environ 15 couples sont capturés contre 1 en 2015 et 2 en 2016. La productivité maximale est de 30 jeunes en 2011 et 1 seulement en 2015 et 2016.

• **Merle noir**
Turdus merula

85 oiseaux bagués dont 27 oiseaux de première année donc probablement nés localement. Pour les adultes, 39 mâles et 19 femelles reconnus. Assez peu de contrôles pour cette espèce plutôt sédentaire.

Pour les adultes : 5 mâles après 1 an et 1 autre pendant 2 ans ; 1 femelle après 1 an. Pour les oiseaux de première année, 1 mâle après 1an.

• **Autres espèces**

capturées mais en quantités trop faibles pour permettre une analyse.

Sont reportés ci-dessous :

nom vernaculaire, nom scientifique, nombre d'oiseaux bagués (codes : M. Mâle, F. Femelle, 1 A oiseau de première année, ? oiseau de sexe inconnu), les éventuels contrôles.

Linotte mélodieuse

Acantís cannabina :

1M ; 2 de 1 A ; 0 contrôle.

Chardonneret élégant

Carduelis carduelis :

6M ; 3 F. ; 1 de 1A ; 0 contrôle.

Verdier d'Europe

Carduelis chloris :

2 M ; 0 contrôle.

Grimpereau des jardins

Certhia brachydactyla :

12 de 1A ; 0 contrôle.

Coucou gris

Cuculus canorus :

1 M ; 1 F ; 0 contrôle.

Bruant jaune

Emberiza citrinella :

4 M ; 4 F ; 1 de 1A ; 0 contrôle.



Fauvette grisette - © Jean-Marie BRIGNON

Rougegorge familier***Eritacus rubecula*** :

5 M ; 7 F ; 1 ? ; 29 de 1A ; 0 contrôle.

Pic épeiche***Dendrocopos major*** :

2 M. ; 2 F ; 1 de 1 A ; 0 contrôle.

Pinson des arbres***Fringilla coelebs*** :

7 M ; 2 F ; 2 de 1A ;

1 C d'un M bagué le 02/06/2013 et contrôlé le 21/06/2014.

Geai des chênes***Garrulus glandarius*** :

1 M ; 1 F. ; 1 ? ; 3 1A ; 0 contrôle.

Hirondelle rustique***Hirundo rustica*** :

5 F ; 20 M. ; 6 1 A ; 0 contrôle.

Hypolaïs polyglotte***Hippolaïs polyglotta*** :

2 M ; 2 F. ; 2 ? ; 1 1 A ; 0 contrôle.

Hypolaïs icterine***Hippolaïs icterina*** :

1 A ; 0 contrôle.

Locustelle luscinoïde***Locustella luscinioides*** :

3 M. ; 2 F. ; 1 ? ; 11 1A ; 0 contrôle

Locustelle tachetée***Locustella naevia*** :

12 M ; 10 F ; 2 ? ; 29 1A ; 1 M +1A bagué le 20/05/07 et contrôlé localement le 01/06/2008.

Signalons aussi un rare contrôle de cette espèce, même s'il y a peu de distance avec le lieu de marquage (Merlimont -62-) deux ans auparavant.

Rossignol philomèle***Luscinia megarynchos*** :

5 M ; 5 F ; 12 1A. ; 0 contrôle.

Bergeronnette grise***Motacilla alba*** :

4 M ; 1 1 A ; 0 contrôle.

Gobemouche gris***Muscicapa striata*** :

1 1 A 0 contrôle

Panure à moustache***Panurus biarmicus*** :

1M 1 F 2 1 A ; 0 contrôle.

Mésange nonnette***Parus paludicola*** :

1 1 A ; 0 contrôle.

Mésange charbonnière***Parus major*** :

14 M ; 9 F ; 102 1A

1 M bagué le 17/06/14 et contrôlé le 17/05/15 ;

1 F baguée le 25/06/15 et contrôlée le 21/07/16.

Aucun 1 A n'a été contrôlé !

Mésange bleue***Cyanites caeruleus*** :

7 M ; 8 F ; 98 1A.

Quelques rares C sur place :

1M bagué le 13/06/10 et contrôlé le 27/05/12.

4 1A : 1 bagué le 30/06/13 et contrôlé le 17/05/05 ;

2 bagués le 22/06/14 et contrôlés le 17/05/15 ;

1 bagué le 25/06/15 et contrôlé le 06/07/16.

Mésange boréale***Parus montanus*** :

4 M ; 2 F ; 34 1A ; 1 1A.

1 1A bagué le 12/06/14 et contrôlé comme une F le 17/05/15.

Bouvreuil pivoine***Pyrrhula pyrrhula*** :

14 M ; 5 F : 1 1A ; 0 contrôle.

Roitelet huppé***Regulus regulus*** :

1 M, 0 contrôle.

Hirondelle de rivage***Riparia riparia*** :

2 M 2 F ; 0 contrôle.

Traquet pâte***Saxicola torquata*** :

1 1A ; 0 contrôle.

Étourneau sansonnet***Sturnus vulgaris*** :

1 1A ; 0 contrôle.

Fauvette des jardins***Sylvia borin*** : 2 M, 4 F, 7 ? , 12 1A.

1 1A contrôlé comme M après 1 an.

Fauvette babillarde***Sylvia curruca*** :

1 1A ; 0 contrôle.

Grive musicienne***Turdus philomelos*** :

19 M ; 13 F ; 1 ? ; 24 1A.

1 1A bagué le 13/06/11 et contrôlé M le 27/05/12.

Bibliographie

COMMECY X. (2011). La philopatrie chez les oiseaux : Exemples à partir des résultats de baguage dans un marais arrière-littoral de Picardie. *L'Avocette* 2011(35) 2 p. 34-38.

• Recommandations aux auteurs

Les manuscrits assortis des illustrations, graphiques et photographies sont soumis à un comité de lecture avant publication, ils sont à adresser au rédacteur en chef Xavier COMMECY par courrier électronique en fichier attaché.

Le manuscrit suivra autant que possible le plan suivant :

- introduction situant le sujet et posant le problème ou la question,
- matériel et méthodes,
- résultats, discussion, conclusion.

Il comprendra : le titre complet indiquant la localisation du site d'étude, une proposition de titre courant, les noms du ou des auteurs avec les prénoms en toutes lettres, l'adresse complète (postale et courriel), ou les différentes adresses si nécessaire.

Tout article sera accompagné d'un résumé en français d'une dizaine de lignes au maximum, de mots-clés et, si possible, de la traduction en anglais du titre, des mots-clés et du résumé.

Les textes en version informatique seront rédigés sous un logiciel de traitement de texte et présentés de la manière la plus simple possible, sans mise en page.

Les titres et sous-titres seront en caractères gras mais le reste du texte sera en Arial d'un corps de 10 points avec un alignement à gauche sans enrichissement des caractères (gras, souligné, etc). Les paragraphes seront marqués par deux retours chariots. Les noms scientifiques seront en italiques.

Par convention, les noms scientifiques de genre et d'espèce sont accordés au masculin. Les noms d'espèce s'écrivent en minuscules sauf pour la première lettre du nom de genre. Les noms vernaculaires peuvent être utilisés si un rappel de l'équivalence du nom scientifique est fait à la première mention du nom vernaculaire. Les noms de genre, famille, ordre, classe et embranchement prennent une majuscule sauf s'ils sont employés comme nom générique de plantes ou d'animaux.

Les illustrations (graphiques, cartes, tableaux, photos, dessins, croquis) devront répondre aux critères de qualité détaillés ci-dessous. Ils seront numérotés, signalés dans le texte par leur titre et leur légende en caractères de couleur et fournis à part, dans le format suivant :

- les figures (courbes, diagrammes) dans un fichier au format tableur avec la feuille de données ;
- les tableaux au format tableur ;
- les dessins et croquis à une résolution de 300 dpi et au format .jpeg ;
- les photos numériques en taille 10x15 cm, à une résolution de 300 dpi et au format .jpeg ;
- les versions numérisées des documents, de taille 24x36 mm en 2700 dpi et au format .jpeg ;
- chaque illustration sera accompagnée d'une légende avec, si possible, sa traduction en anglais ;
- on veillera à ce que la taille de chaque illustration soit compatible avec le format A4 vertical de la revue, en restant lisible.

Les références bibliographiques seront regroupées en fin d'article et rangées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Elles doivent toutes être citées dans le texte sous la forme : nom de l'auteur (en petites majuscules) suivi d'une virgule puis de l'année de publication, le tout entre parenthèses (AUTEUR, année de publication). S'il y a deux auteurs, ils sont tous les deux cités, s'il y en a plus, seul le premier est cité suivi de « *et al.* ».

Les références bibliographiques doivent mentionner au minimum :

- **Livre** : auteur(s), année, titre. Éditeur. Ville d'édition. Nombre de pages.

Exemple : DUBOIS P. J., YESOU P. MARÉCHAL. P. & OLIOSO G., 2000. Inventaire des oiseaux de France. Nathan, Paris. 400 p.

- **Article** : auteur(s), année, titre. Titre de la revue, volume. Tome, pages.

Exemple : KERAUTRET L., 1991, Une liste rouge des Amphibiens et des Reptiles pour le Nord - Pas-de-Calais, Le Héron, 24(1) : 46-47.

- **Rapport d'études** : auteur(s), année, titre. Structure(s) maître(s) d'ouvrage, structure(s) maître(s) d'œuvre, nombre de pages.

Exemple : DELCOURTE M., FARDOUX P., HÉLIN Ch., 1996. Statut de l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) dans les forêts domaniales du Parc naturel régional de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut : la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers et la forêt de Marchiennes. Mémoire de stage de Maîtrise de Biologie des Populations et des Écosystèmes, Office National des Forêts et Université des Sciences et Technologies de Lille. 38 p + annexes.

- **Sites Internet** (limités aux sites des institutions officielles, des universités, des musées, des scientifiques, etc.) :

auteur(s), année de publication, titre de la page, adresse complète de la page, date de consultation ;

Exemple : FRANÇOIS R., 2004. Engoulevent potentiel en forêt de Compiègne.

<http://fr.groups.yahoo.com/group/obspicardie/message/5926> [consulté le 19/02/08].

Le texte sera relu par les membres du comité de relecture permanent et éventuellement par des membres des programmes concernés par la publication. Le texte sera ensuite retourné à l'auteur (ou au 1^{er} auteur) par le rédacteur en chef de la publication si des modifications sont proposées. Après acceptation de la version révisée par l'auteur et le comité de lecture, l'article sera mis en page et publié.

Un tiré-à-part en version informatique au format PDF pourra être adressé à chaque auteur qui le souhaite.

L'envoi d'un article à la rédaction de l'Avocette suppose que l'(es) auteur(s) a (ont) pris connaissance des recommandations et qu'il(s) les accepte(nt).